

RESTES HUMAINS

# LA DIGNITÉ RETROUVÉE

**P. 22** QUE FAIRE DES VESTIGES  
HUMAINS CONSERVÉS  
DANS LES COLLECTIONS  
ANTHROPOLOGIQUES  
ET LES MUSÉES ?  
LA RESTITUTION N'EST PAS  
TOUJOURS LA MEILLEURE  
SOLUTION, COMME LE  
MONTRENT LES RÉCENTS  
CAS DE FIGURE AUXQUELS  
L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
A ÉTÉ CONFRONTÉE



**SOCIOLOGIE**

INTERNET, BIENTÔT  
PREMIER FAISEUR  
DE COUPLES

PAGE 12

**L'INVITÉE**

« LE THÉÂTRE  
ANTIQUE, C'EST  
COMME LE JAZZ »

PAGE 44

**TÊTE CHERCHEUSE**

EVIE VERGAUWE  
OU LA MÉMOIRE  
VIVE

PAGE 52



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Et pourquoi pas à vélo?



[www.unige.ch/velo](http://www.unige.ch/velo)



A vélo à l'UNI



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

04 ACTUS

**RECHERCHES**

**10 SCIENCES AFFECTIVES**  
**LA MUSIQUE EN ORCHESTRE, C'EST BON POUR LA TÊTE**



En suivant 300 enfants pratiquant de la musique en orchestre dans le cadre du projet « Démos », Donald Glowinski et ses collègues ont montré que cette activité permettait d'augmenter fortement les aptitudes cognitives et émotionnelles.

**12 SOCIOLOGIE**

**INTERNET, BIENTÔT PREMIER FAISEUR DE COUPLES**

La Toile est devenue un des espaces les plus utilisés par les Suisses pour trouver un partenaire. Une étude montre que les rencontres en ligne perpétuent cependant les inégalités sociales observées dans le « monde réel ». Sauf pour les femmes ayant un niveau de formation élevé.

**16 HISTOIRE DE L'ART**  
**IL ÉTAIT UNE FOIS LE « SIÈCLE D'OR »**



Peut-on encore parler de « siècle d'or » quand on évoque l'époque de Vermeer, Rembrandt et consorts ? À mi-chemin d'une vaste étude soutenue par le Fonds national, un splendide ouvrage grand format apporte de nombreux éléments de réponse.



## RESTES HUMAINS : LA DIGNITÉ RETROUVÉE



**40 LA PROPRIÉTÉ DE RESTES HUMAINS EST LÉGALE, EN SUISSE ET AILLEURS**

Les restes humains détenus par les institutions publiques ou privées peuvent faire l'objet d'une demande de restitution ou de retour de la part de la communauté d'origine. Rien ne peut s'y opposer si les conditions sont remplies.

**42 LES DERNIERS VOYAGES DES DÉPOUILLES DE L'HÔPITAL**

Inhumation, incinération, pulvérisation ou encore conservation à des fins de recherche et d'enseignement : les corps de personnes décédées et les prélèvements biologiques humains aux HUG ont des destins très variables.

Photo de couverture: Pot à pupuk, Indonésie, Sumatra, XIX<sup>e</sup> siècle, acquis en 1957. Ce récipient, qui est encore scellé, contiendrait une bouillie d'adolescent enlevé et sacrifié afin que son esprit protège le village. Collection du MEG.

**22 LA TÊTE KHOISANE AUX ORIGINES MYSTÉRIEUSES**

Les archives anthropologiques de l'UNIGE contiennent des vestiges humains qui posent des problèmes éthiques à l'institution. C'est le cas notamment de la tête tranchée d'une personne ayant vécu en Afrique australie au XIX<sup>e</sup> siècle.

**31 LES SEPT SQUELETTES PYGMÉES DE L'ITURI**

Il y a 60 ans au Congo, un médecin genevois a déterré les corps de sept individus décédés peu avant.

Toujours conservés à Genève, les squelettes sont devenus en 2018 la propriété du Musée de Lubumbashi.

**35 LA LONGUE DÉCOLONISATION DES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE**

Le MEG possède des dizaines d'objets fabriqués à partir de restes humains. Certains sont encore exposés, d'autres ont été retirés. L'un d'entre eux, une tête maoïste datant du XIX<sup>e</sup> siècle, a été rendu à sa culture d'origine en 1992.

### RENDEZ-VOUS



**44 L'INVITÉE  
« LE THÉÂTRE ANTIQUE, C'EST COMME LE JAZZ »**

Florence Dupont, professeure de littérature latine à l'Université Paris 7, déconstruit le mythe selon lequel l'Antiquité grecque et romaine serait la matrice de la civilisation occidentale.

**48 EXTRA-MUROS  
PEDRA TALHADA, LA FORêt QUI GRANDIT**

Conservateur au Jardin botanique de la Ville de Genève, Louis Nusbaumer contribue au sauvetage d'une portion de la forêt atlantique brésilienne. Un écosystème gravement menacé qui abrite une biodiversité exceptionnelle.

**52 TÊTE CHERCHEUSE  
EVIE VERGAUWE OU LA MÉMOIRE VIVE**

Professeure à 37 ans, la chercheuse conduit des travaux prometteurs sur la mémoire de travail et les processus cognitifs tant chez l'adulte que chez l'enfant.

**56 À LIRE  
58 THÈSES DE DOCTORAT**

### Un sucre modifié, mortel pour les virus

#### LANCEMENT DU PÔLE DE RECHERCHE NATIONAL «EVOLVING LANGUAGE»

Le Conseil fédéral a annoncé le 16 décembre le lancement en 2020 de six Pôles de recherche nationaux (PRN) dont celui baptisé *Evolving Language*, codirigé par les universités de Genève et de Zurich. Ce PRN se concentrera sur la structure grammaticale et syntaxique, les fondements biologiques et neurologiques et les conditions sociocognitives du langage. Il est doté d'un budget de 34,6 millions de francs (dont 17 provenant du Fonds national pour la recherche scientifique) pour les quatre premières années.

#### CAROLE BOURQUIN REÇOIT LE PRIX 2019 DE LA FONDATION EGON NAEF



Carole Bourquin, professeure aux Facultés de médecine et des sciences, a reçu le prix 2019 de la Fondation Egon Naef pour la recherche *in vitro*. La chercheuse a mis au point une technique qui permet de réduire de 20% le nombre de souris nécessaire à la recherche en immunothérapie.

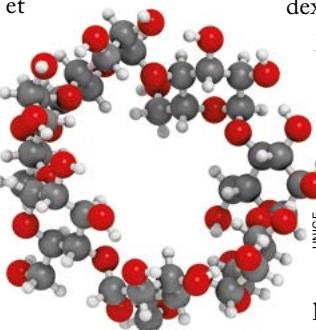
#### PAUL GUICHARD REJOINT LE RÉSEAU DES EMBO YOUNG INVESTIGATORS

Paul Guichard, professeur au Département de biologie cellulaire, a été sélectionné pour rejoindre le réseau très sélectif des EMBO Young Investigators. Ce programme distingue des chercheurs de moins de 40 ans qui dirigent leurs laboratoires depuis moins de quatre ans et qui ont déjà démontré leur excellence scientifique.

Des équipes de l'Université de Genève, de l'EPFL et de l'Université de Manchester ont modifié des molécules de sucre de telle sorte qu'elles sont capables d'attirer les virus et de les détruire. Comme l'expliquent Caroline Tapparel Vu, professeure au Département de microbiologie et médecine moléculaire (Faculté de médecine) et ses collègues dans la revue *Science Advances*, cette nouvelle arme anti-virale s'est révélée efficace sur des cultures de cellules et chez des souris, contre de nombreux virus, notamment ceux responsables d'infections herpétiques et d'infections respiratoires. Au vu des résultats, il est probable qu'elle soit également letale pour le coronavirus qui sévit actuellement, même si aucun test n'a été effectué à ce jour.

Il existe de nombreuses substances «virucides» mais elles sont très toxiques pour l'être humain (comme l'eau de Javel). Et les médicaments antiviraux actuels agissent pour la plupart en inhibant la croissance des virus, sans

parvenir à les détruire. Le risque de développer des résistances à ces traitements est grand. Cherchant à combler cette lacune béante dans l'arsenal thérapeutique, Caroline Tapparel Vu et ses collègues ont réussi à transformer un des dérivés naturels du glucose, la cyclodextrine, de manière à ce qu'elle perturbe l'enveloppe externe d'un virus et le détruire par simple contact. Un brevet a été déposé sur la découverte et un spin-off a été créé afin d'étudier un éventuel développement pharmaceutique.



Les cyclodextrines ont l'avantage d'être biocompatibles et faciles d'utilisation. Elles ne déclenchent pas de mécanisme de résistance et ne sont pas toxiques. Les cyclodextrines sont aussi couramment utilisées, notamment dans l'industrie agroalimentaire, ce qui faciliterait la mise sur le marché d'éventuels traitements les utilisant. Très stables, les cyclodextrines pourraient enfin être conditionnées en crème, en gel ou en vaporisateur nasal.

#### MÉDECINE

### Les rêves effrayants entraînent le dormeur à affronter le danger

Se réveiller d'un mauvais rêve n'a rien d'agréable. Mais un songe terrifiant a aussi ses avantages. Dans un article paru le 30 octobre dans la revue *Human Brain Mapping*, Lampros Perogamvros, chercheur au Département des neurosciences fondamentales (Faculté de médecine) et au Centre de médecine du sommeil des Hôpitaux universitaires de Genève, et ses collègues ont analysé les rêves de plusieurs personnes et ont identifié quelles zones cérébrales s'activaient lorsqu'elles ressentaient de la peur en dormant. Ils ont ensuite constaté que les zones cérébrales responsables du contrôle des émotions géraient de manière beaucoup plus efficace les situations de peur auxquelles les individus étaient confrontés une fois éveillés.

Les chercheurs ont placé des électroencéphalogrammes à haute densité sur le crâne de 18 personnes qu'ils ont réveillées plusieurs fois par nuit pour les interroger sur leurs rêves. Ils ont ainsi identifié deux régions cérébrales

responsables de la peur ressentie lors d'un songe : l'insula, aussi impliquée dans l'évaluation des émotions à l'éveil et qui s'active en cas de peur ressentie, et le cortex cingulaire, partie prenante dans la préparation des réactions motrices et comportementales en cas de danger. Les chercheurs ont demandé à 89 participants de décrire durant une semaine tous leurs rêves. Ils ont ensuite été placés dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique et soumis à des images émotionnellement négatives et neutres. Il en ressort que les rêves avec de la peur entraînent une diminution de l'activité de l'insula, du cingulaire et de l'amygdale et une augmentation de celle du cortex préfrontal médial, connu pour inhiber l'amygdale en cas de peur.

Ces résultats confortent une théorie neuroscientifique selon laquelle, pendant les rêves, nous simulons des situations effrayantes qui nous préparent à y réagir une fois éveillés.

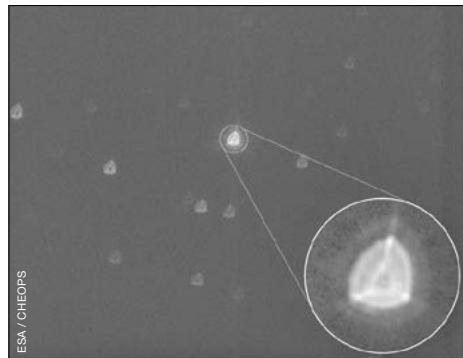
## ASTRONOMIE

# Placé en orbite, Cheops a pointé ses instruments vers les exoplanètes

Kourou en Guyane française, mercredi 18 décembre à 5h54, heure locale. Dans un bruit assourdissant, la fusée Soyuz décolle du pas de tir avec à son bord le satellite suisse Cheops, dédié à l'étude des exoplanètes. Les responsables de la mission qui y ont consacré presque une décennie de travail regardent avec une légère angoisse cette merveille de technologie et de délicatesse être poussée par des tonnes de combustibles mises à feu. Après 1 minute et 57 secondes de vol, les boosters sont largués. On retient son souffle dans le centre de lancement de l'Agence spatiale européenne (ESA). C'est au tour du deuxième étage de la fusée (4 min 47), puis du troisième (8 min 49) de se décrocher comme prévu. Les spectateurs, parmi lesquels se trouve Didier Queloz, responsable scientifique de la mission, respirent déjà un peu mieux. L'étage supérieur transportant la charge utile s'allume enfin (9 min 49). Après avoir déposé en chemin un satellite d'observation italien, Cheops est déployé 2 heures et 23 minutes après le décollage. Les premiers « bips » du satellite, signe que tout va bien, sont captés. La joie éclate enfin.

*« Ce n'est que du bonheur, s'exclame Didier Queloz. La mécanique Soyuz a parfaitement fonctionné. Tout s'est déroulé exactement comme prévu. Le satellite est en orbite, prêt à commencer sa mission. »*

Le moment est historique pour l'astronomie suisse à plus d'un titre. Conçu pour la mesure précise de transits d'exoplanètes devant leur étoile, Cheops a été mis au point et assemblé par l'Université de Berne en étroite



Première image du satellite suisse Cheops. L'étoile au centre de l'image est située à 150 années-lumière. Sa forme étrange est due à la défocalisation intentionnelle de l'optique du satellite, ce qui permet d'obtenir la meilleure précision photométrique possible.

collaboration avec l'Université de Genève. Il s'agit également de la première mission de «petite taille» de l'ESA en termes de budget et de calendrier. Cerise sur le gâteau, son lancement coïncide, à quelques jours près, avec la remise du prix Nobel de physique à deux chercheurs genevois (Michel Mayor et Didier Queloz) justement pour la découverte de la première exoplanète en 1995. Cheops représente enfin l'outil qui permettra à la Suisse de conserver la position dominante qu'elle occupe depuis vingt-cinq ans dans la recherche sur les exoplanètes.

En attendant, le satellite a déjà ouvert son couvercle et réalisé les premières images permettant de tester la précision des appareils embarqués. Les premières mesures scientifiques sont, quant à elles, attendues pour la fin du mois de mars.

## MÉDECINE

# Un «super-greffon» pourrait venir en aide aux diabétiques de type I

Pour sauver les patients souffrant d'une forme sévère de diabète de type I, la greffe de cellules pancréatiques productrices d'insuline, l'hormone régulatrice de la glycémie, s'avère parfois l'ultime recours. L'opération est cependant longue et complexe. Une partie importante des cellules transplantées (regroupées en amas appelés îlots de Langerhans) meurt en effet rapidement sans pouvoir s'implanter. En ajoutant à ces cellules pancréatiques des cellules

épithéliales amniotiques, très semblables aux cellules souches, une équipe menée par Ekaterine Berishvili, du Département de chirurgie (Faculté de médecine), est parvenue à créer des «super-îlots» de Langerhans beaucoup plus robustes. Une fois transplantés, ces derniers s'implantent en plus grand nombre et se remettent beaucoup plus rapidement à fabriquer de l'insuline. C'est ce que rapporte un article paru le 3 octobre dans la revue *Nature Communications*.

## DEUX GENEVOIS PRIMÉS PAR LA FONDATION DE RECHERCHE SUR LE DIABÈTE



David Beran, chercheur dans le Service de médecine tropicale et humanitaire des HUG et au Centre facultaire du diabète (Faculté de médecine) est le lauréat d'un des deux prix 2019 de la Fondation de la recherche sur le diabète remis à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre. Spécialiste des systèmes de santé, David Beran a mis en évidence le manque croissant d'insuline, au niveau mondial, nécessaire au traitement de la population diabétique qui est en constante augmentation.



Roberto Coppari, professeur au Département de physiologie cellulaire et métabolisme (Faculté de médecine) et coordinateur du Centre du diabète, est le lauréat du second prix remis par la Fondation pour la recherche sur le diabète à l'occasion de la Journée romande du diabète le 16 novembre 2019.

Roberto Coppari est récompensé pour ses recherches sur le rôle potentiel de la leptine dans de nouveaux traitements du diabète. Ce projet de recherche s'appuie sur de nombreux résultats préliminaires et propose une hypothèse originale qui ouvre des perspectives intéressantes pour la compréhension et la prise en charge du déficit en insuline chez les diabétiques.

## ENVIRONNEMENT

# Une étude cartographie la pollution lumineuse à Genève

L'ensemble des sources lumineuses nocturnes du bassin genevois a été cartographié par une équipe de chercheurs dont font partie Gregory Giuliani et Nicolas Ray, tous deux chargés de cours à l'Institut des sciences de l'environnement. Ce travail, paru dans le numéro du mois de novembre du journal *Remote Sensing Applications: Society and Environment*, permet la modélisation des zones du territoire touchées par la pollution lumineuse et facilite la mise en place de solutions répondant aux objectifs de la stratégie Biodiversité Genève 2030.

Les auteurs de l'étude rappellent que les conséquences de l'augmentation de la lumière artificielle au cours des dernières décennies peuvent être néfastes aussi bien à la biodiversité – notamment aux chauves-souris, aux papillons nocturnes et à de nombreux autres pollinisateurs – qu'à la santé humaine. La lumière artificielle est cependant encore rarement prise en compte dans le développement des réseaux écologiques, constitués des forêts, des milieux aquatiques, etc.

Ce travail de cartographie, soutenu par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et réalisé en partenariat avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, aide à l'identification des zones échappant à la pollution lumineuse, le « continuum nocturne », aussi appelé « trame noire ». Dans le bassin genevois, plus de 78 500 points lumineux vus du ciel ont ainsi été détectés. La carte intègre leur visibilité sur le territoire en prenant en compte la topographie et les structures constituant des obstacles à la dispersion



Carte de la pollution lumineuse dans le canton de Genève. La blancheur de chaque point de cette carte est proportionnelle au nombre de sources lumineuses visibles dans un rayon de 1 km.

lumineuse (haies, arbres isolés, constructions, etc.). Elle met en évidence les zones qui échappent largement à la pollution lumineuse. La cartographie du réseau écologique nocturne est pensée comme un outil d'aide à la décision dans la mise en place de mesures visant à préserver ou à restaurer l'obscurité et à assurer le maintien d'un réseau écologique fonctionnel.

## BIOLOGIE

# Un insecte nuisible à la vigne pourrait profiter des changements climatiques

La cicadelle *Scaphoideus titanus* est vectrice d'une grave maladie de la vigne, la flavescence dorée. Une étude à laquelle a participé Stéphane Goyette, chercheur à l'Institut des sciences de l'environnement, a évalué l'impact que pourraient avoir les changements climatiques sur le cycle de vie, la distribution des populations de cet insecte nuisible ainsi que la possibilité qu'il produise une hypothétique seconde génération. Paru dans le numéro de novembre de la *Revue suisse Viticulture*,

*Arboriculture, Horticulture*, ce travail arrive à la conclusion que, dans les décennies à venir, la distribution de la cicadelle devrait s'étendre au nord et en altitude, tout en se maintenant dans les régions où elle est déjà établie. Les éclosions seraient plus précoces et étalées. À l'horizon 2070, la variabilité interannuelle des conditions météorologiques pourrait toutefois menacer la survie des populations. Enfin, le Tessin deviendrait de moins en moins adapté à leur survie.

**PAOLA MERLO, NOMMÉE FELLOW DE L'ASSOCIATION FOR COMPUTATIONAL LINGUISTICS**



Professeure associée au Département de linguistique (Faculté des lettres), Paola Merlo a été nommée Fellow de l'Association for Computational Linguistics. Elle doit cette distinction à ses recherches sur la structure prédicat-argument des verbes et l'acquisition automatique des propriétés lexicales, syntaxiques et sémantiques des verbes.

**VINCENT BOURRIER, LAURÉAT DU YOUNG SCIENTIST PRIZE**



Chercheur au Département d'astronomie (Faculté des sciences), Vincent Bourrier est le lauréat 2019 du Young Scientist Prize and Medal décerné par l'International Union of Pure and Applied Physics (IUPAP). Cette distinction lui est attribuée pour « son travail théorique et observationnel remarquable sur les interactions étoile-planète et l'échappement atmosphérique ».

**FRANÇOIS GRIN NOMMÉ OFFICIER DE L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES**

Professeur à la Faculté de traduction et d'interprétation, François Grin a reçu les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres le 14 novembre 2019 des mains de Paul de Sinet, délégué général à la langue française et aux langues de France.

## BIOLOGIE

# Les espèces rares se regroupent pour résister aux espèces dominantes

L'union fait la force. Telle semble être la devise des espèces rares. C'est en tout cas la conclusion d'une étude parue le 16 décembre dans la revue *Nature Ecology & Evolution*. L'article, auquel a notamment participé Markus Stoffel, professeur à l'Institut Forel (Faculté des sciences), montre que les animaux ou les plantes peu nombreux se regroupent en petites communautés qui leur permettent de survivre dans



Récif de corail dominé par le cnidaire « Montipora digitata ». Les espèces moins compétitives s'associent pour survivre.

un écosystème dominé par des espèces plus fortes. En se basant sur l'observation de plus de 300 assemblages de mousses, plantes, insectes ou coraux à travers le monde, les auteurs décrivent ainsi une organisation générale, mêlant des associations positives et négatives, qui soutient simultanément la primauté de la compétition et la persistance des espèces rares.

Un des exemples rapportés par l'article est celui des récifs coralliens de l'île Tikus en Indonésie. Dans cet environnement, le cnidaire *Montipora digitata* est l'espèce dominante. À ses côtés vivent des espèces rares, comme le corail de feu ramifié et le corail-champignon bouclier. Ces deux dernières forment de petites associations et ont tendance à pousser l'une à côté de l'autre. Cette configuration particulière, qui se retrouve dans 90% des communautés biologiques analysées dans l'article, leur permet de ne pas être éliminées par l'espèce dominante.

Ces résultats apportent de précieux éléments de réponse à un paradoxe de la théorie de l'évolution. Celle-ci stipule en effet que les espèces les plus compétitives finissent par exclure celles qui le sont moins et qui luttent pour survivre dans la même niche écologique. Dans la réalité, les espèces moins adaptées deviennent des espèces rares mais ne disparaissent pas. Elles représentent même la plus importante composante de la diversité biologique.

Malgré d'intenses recherches dans ce domaine, les scientifiques ne sont pas encore parvenus à un consensus sur la manière d'expliquer la persistance des espèces rares. La présente étude est un premier pas dans cette direction. Elle permet une meilleure compréhension de la constitution des communautés écologiques et ouvre la voie au développement de stratégies de conservation plus efficaces. Selon les auteurs, il reste toutefois encore à éclaircir de nombreux points, dont les mécanismes qui conduisent ces espèces rares à se regrouper.

## SZabolcs Fekete LAURÉAT DU PRIX «EMERGING LEADER IN CHROMATOGRAPHY»



La plateforme de chromatographie « LC GC » a attribué son prix Emerging Leader in Chromatography à Szabolcs Fekete, chercheur à la Section des sciences pharmaceutiques. Szabolcs Fekete a été parmi les premiers à déterminer l'impact de la pression de fonctionnement et des effets de la chaleur sur la rétention et la sélectivité des protéines en chromatographie liquide en phase inversée.

## LA GSEM RAFLE DEUX PRIX EN MANAGEMENT

Lors de la conférence annuelle de la Strategic Management Society (la principale association internationale de gestion stratégique) en octobre 2019, Sebastian Raisch, professeur, et Steffen Nauhaus, doctorant à la GSEM, ont été récompensés par le « SMS Best Conference PhD Paper Prize 2019 ». Sebastian Krakowski, doctorant à la GSEM, a reçu le « SMS Best Conference Proposal Award by the Behavioural Strategy Interest Group 2019 ».

## Abonnez-vous à « Campus » !

par e-mail ([campus@unige.ch](mailto:campus@unige.ch))  
ou en envoyant le coupon ci-dessous :

Je souhaite m'abonner gratuitement à « Campus »

Nom

Prénom

Adresse

N° postal/Localité

Tél.

E-mail

Découvrez les recherches genevoises, les dernières avancées scientifiques et des dossiers d'actualité sous un éclairage nouveau.

Des rubriques variées dévoilent l'activité des chercheuses et des chercheurs dans et hors les murs de l'Académie. L'Université de Genève comme vous ne l'avez encore jamais lue !



Université de Genève  
Service de communication  
24, rue Général-Dufour  
1211 Genève 4  
[campus@unige.ch](mailto:campus@unige.ch)  
[www.unige.ch/campus](http://www.unige.ch/campus)

**GÉOLOGIE****EVA CANTONI NOMMÉE  
À LA COMMISSION DE  
LA STATISTIQUE FÉDÉRALE**

Le Conseil fédéral a nommé Eva Cantoni, professeure à la Faculté d'économie et de management, membre de la Commission de la statistique fédérale pour la législature 2020-2023. Cette commission contribue à ce que la statistique publique réponde aux exigences d'une société démocratique.

**VALENTINA CALZOLARI  
BOUVIER REJOINT  
L'INSTITUT DE FRANCE**

Professeure ordinaire de langue et littérature arméniennes à la Faculté des lettres, Valentina Calzolari Bouvier a rejoint l'Institut de France comme membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

**HENRI BOUNAMEAUX  
ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSM**

Professeur honoraire et ancien doyen de la Faculté de médecine, Henri Bounameaux a été élu à l'unanimité pour assumer la fonction de président de l'Association suisse des sciences médicales (ASSM). Il succède à Daniel Scheidegger.

# Le magma piégé sous l'île d'Ischia dégaze et fait trembler le sol

L'île d'Ischia, située au large de Naples, cache à 2 kilomètres sous sa surface une poche de magma qui a enflé il y a environ 6000 ans, entraînant l'érection du mont Époméo qui culmine à plus de 1000 mètres d'altitude. Aujourd'hui, cependant, cette poche se dégaze, le magma perd du volume et provoque la déflation de l'île. Le mouvement est continu dans le temps et en général imperceptible. Mais il subit parfois des accélérations rapides, produisant des séismes désastreux tels que celui de Casamicciola qui a fait deux morts et 25 blessés en août 2017. Tel est le scénario que propose une étude parue le 11 décembre dans la revue *Geophysical Research Letters* et menée par une équipe de chercheurs genevois et italiens dont fait partie Luca Caricchi, professeur au Département des sciences de la Terre (Faculté des sciences).

L'île d'Ischia est de nature volcanique et est habituée aux tremblements de terre. En particulier la commune de Casamicciola, qui avait déjà connu dans le passé un terrible séisme en 1883 ayant provoqué la mort de 2300 personnes. Cet événement a été si dévastateur que le mot Casamicciola est entré dans le vocabulaire italien pour indiquer les perturbations et les ruines.

Ischia est un volcan complexe qui, au cours des temps géologiques, a connu un soulèvement phénoménal d'environ 1000 mètres, suivi de dizaines d'éruptions, dont la plus ancienne connue remonte à 1302. Le soulèvement qui a produit le plus haut sommet de



Dégâts occasionnés par le séisme de magnitude 4 qui a touché Casamicciola, sur l'île d'Ischia, en 2017.

l'île, le mont Époméo, résulte de l'injection de magma à quelques kilomètres de profondeur. Cependant, les mesures effectuées au cours des vingt-trois dernières années ont montré que le sommet est désormais en train de perdre son altitude lentement et régulièrement. Les auteurs ont réussi à montrer que le dégonflement de l'île résulte de la diminution du volume de magma associée à la libération de gaz magmatiques et que les tremblements de terre, comme celui de Casamicciola, sont une manifestation d'accélérations soudaines de ce mouvement. Les scientifiques estiment que ce phénomène se poursuivra pendant des centaines d'années et qu'il convient de mettre en place des mesures immédiates pour atténuer le risque sismique de cette île touristique.

**MÉDECINE**

# Le génome de l'agent du paludisme passé à la loupe et au bistouri

Un consortium international, dont fait partie Dominique Soldati-Favre, professeure au Département de microbiologie et médecine moléculaire (Faculté de médecine), a étudié de près le génome du *Plasmodium*, le parasite responsable du paludisme. Sur les quelque 5000 gènes que compte cet unicellulaire, les chercheurs en ont retiré individuellement plus de 1300 et étudié les conséquences de chaque délétion sur le cycle de vie complet du parasite, comme le rapporte un article publié dans la revue *Cell* du 14 novembre. Ils ont ainsi pu identifier une centaine de cibles potentielles permettant d'attaquer le pathogène.

Pour y parvenir, les chercheurs ont construit des modèles mathématiques calculant quelles voies métaboliques étaient essentielles à la survie du parasite. Certaines de ces prédictions ont ensuite été confirmées expérimentalement.

Ces résultats offrent aux scientifiques la possibilité de se concentrer sur les cibles les plus importantes et de développer des médicaments et des vaccins efficaces. Plus de 400 000 personnes dans le monde meurent chaque année du paludisme, une maladie transmise par la piqûre de moustiques infectés par le parasite *Plasmodium*.

## PARCOURS DE VIE

# En Suisse, vivre vieux et en bonne santé n'est pas donné à tout le monde

**L'ÉCART ENTRE L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ DES PERSONNES AU BÉNÉFICE D'UNE FORMATION SUPÉRIEURE ET CELLE DES PERSONNES N'AYANT SUIVI QUE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE S'EST ACCENTUÉ CES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES.**

Entre 1990 et 2015, les femmes et les hommes en Suisse ont gagné des années d'espérance de vie (3 et 5 respectivement) ainsi que des années d'espérance de vie en bonne santé (3 et 4,5). C'est une bonne nouvelle. Surtout pour les personnes au bénéfice d'une formation supérieure. Beaucoup moins pour celles qui n'ont suivi que l'école obligatoire. Les premières vivent en effet en moyenne plus de temps en bonne santé que les secondes. Et cette différence s'est même accentuée avec le temps, passant de 7,6 ans en 1990 à 8,8 ans en 2010. Une raison suffisante pour que l'article qui rapporte ces résultats, paru le 31 août dans la revue *International Journal of Public Health*, ait reçu comme titre : *Une vie plus longue et en meilleure santé pour tous ? Les succès et les échecs d'un système de santé universel axé sur le consommateur*, Suisse, 1990-2014.

L'étude, menée par Adrien Remund sous la direction de Michel Oris, respectivement chercheur et professeur à l'Institut de démographie et socioéconomie (Faculté des sciences de la société), se base sur les données de la Cohorte nationale suisse regroupant toutes les personnes vivant ou ayant vécu en Suisse de 1990 à 2015. Les chercheurs ont ainsi pu suivre plus de 11,65 millions de personnes, y compris les mouvements migratoires, ainsi que 1,47 million de décès. Ils ont croisé ces données avec celles des Enquêtes suisses sur la santé qui ont lieu tous les cinq ans.

Il en ressort que les années de vie en bonne santé augmentent en parallèle à l'espérance de vie. Entre 1990 et 2015, les hommes ont ainsi gagné 5 années de vie supplémentaires, dont 4,5 en bonne santé. Les femmes, quant à elles, ont gagné 3 années en bonne santé, un chiffre identique à leur gain d'espérance de vie. Cette augmentation plus modeste s'explique par le fait que les femmes vivent déjà plus longtemps



Entre 1990 et 2015, les hommes ont gagné 4,5 années de vie supplémentaires en bonne santé et les femmes 3.

ISTOCK

que les hommes et disposent donc d'une marge de progression plus petite. Afin d'affiner leurs résultats, les auteurs ont ensuite analysé de manière séparée les personnes ayant reçu une formation obligatoire, secondaire ou tertiaire (université ou équivalent). Et c'est là que les différences apparaissent.

**Les écarts se creusent** Dès les années 2000, en effet, les hommes au bénéfice d'une formation primaire ne gagnent plus d'années d'espérance de vie en bonne santé supplémentaires et stagnent à 73 ans. À l'inverse, ceux ayant suivi une formation secondaire et tertiaire ont vu ce nombre d'années augmenter continuellement pour atteindre 78 ans (pour les premiers) et 81 ans (pour les seconds) en 2010.

Du côté des femmes qui n'ont suivi que l'école obligatoire, l'espérance de vie en bonne santé diminue légèrement de 1990 à 1995 avant de remonter à 79 ans en 2010. Les femmes ayant suivi une formation secondaire et tertiaire suivent la même courbe mais voient leur espérance de vie en bonne santé grimper ensuite à 84 ans en 2010. L'écart se creuse donc aussi chez les femmes en fonction de leur niveau d'éducation puisque la différence passe de 3,3 ans en 1990 à 5 ans en 2010.

Entre les femmes de formation secondaire et tertiaire, l'écart est toutefois indistinguables. Cela est dû au fait que les données utilisées

dans l'étude concernent des femmes nées dans les années 1920-1930, une période où l'accès aux hautes études leur était limité et où peu travaillaient. Pour mesurer une éventuelle divergence entre ces deux catégories, il serait intéressant de refaire cette enquête dans cinquante ans, les femmes étudiant et travaillant aujourd'hui tout autant que les hommes. Il n'en reste pas moins que le constat est préoccupant : les écarts en termes de nombre d'années de vie en bonne santé sont importants et continuent de se creuser entre les populations aux niveaux d'éducation différents. Il se trouve également que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que si la Suisse dispose d'un excellent système de santé en soins aigus, son système de santé de prévention est encore perfectible.

**Manque de prévention** «*Notre étude appuie ce constat*, note Michel Oris. *La différence entre les personnes ayant suivi une formation obligatoire et tertiaire peut en effet être expliquée par des inégalités socioéconomiques poussant les personnes à faire des dépistages, trop coûteux et non pris en charge par les caisses maladie. Et moins on fait de prévention, moins vite on peut détecter l'apparition de maladies chroniques, et plus notre état de santé se dégrade rapidement.*»

Archive ouverte N° 124103

## COGNITION

# LA MUSIQUE EN ORCHESTRE, C'EST BON POUR LA TÊTE

EN SUIVANT 300 ENFANTS

PRATIQUANT DE LA  
MUSIQUE EN ORCHESTRE  
DANS LE CADRE DU  
PROJET « DÉMOS », DONALD  
GLOWINSKI ET SES  
COLLÈGUES ONT MONtré  
QUE CETTE ACTIVITé  
PERMETTAIT D'AUGMENTER  
FORTEMENT **LES**  
**APTITUDES COGNITIVES**  
**ET ÉMOTIONNELLES.**

**L**a musique, paraît-il, adoucit les mœurs. Il semblerait même que, pratiquée en orchestre, elle ait un effet favorable sur des compétences psychosociales telles que la mémoire, la flexibilité cognitive, l'autonomie ou l'empathie. C'est en tout cas ce qu'indique une récente étude menée sur mandat de la Philharmonie de Paris-Cité par une équipe du Centre inter-facultaire en sciences affectives (CISA) en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Gênes et de l'Institut de recherche et coordination acoustique de Paris (Ircam). Lancé en 2010, le projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) vise à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Cela afin de lutter contre l'érosion naturelle d'un public vieillissant mais aussi avec l'idée de donner à de futurs citoyens issus de quartiers défavorisés des clés pour optimiser le « vivre-ensemble ». Centré sur les zones d'éducation prioritaires (ZEP) françaises, Démos regroupe aujourd'hui une quarantaine de formations comprenant chacune une centaine d'enfants âgés de 7 à 13 ans.

**Boîte à outils** Au-delà de l'enthousiasme dont témoignent les participants, les parents et les éducateurs impliqués dans le projet, mesurer de manière objective les retombées d'une telle initiative en termes de développement cognitif ou d'inclusion sociale est une véritable gageure. Relever ce défi, c'est précisément la mission qui a été confiée il y a trois ans à l'équipe pilotée par Donald Glowinski, chargé de cours à la Section de psychologie et responsable du nouveau programme de formation

continue de l'UNIGE sur les compétences émotionnelles en situation professionnelle.

« *Notre objectif consistait à développer des outils d'évaluation qui soient à la fois solides sur le plan scientifique et suffisamment accessibles pour pouvoir être ensuite transmis aux praticiens, à savoir les professeur-e-s de musique et les éducatrices et éducateurs qui travaillent directement avec ces enfants* », résume le chercheur.

**Briser la glace** Voilà pour la théorie. En pratique, il a d'abord fallu que l'équipe de recherche montre patte blanche. « *Lorsque vous débarquez en banlieue, dans un atelier où le timing est rigoureusement minuté et où la*

**LA MÉMOIRE  
DE TRAVAIL, LA  
RECONNAISSANCE  
ÉMOTIONNELLE OU  
LA FLEXIBILITÉ  
COGNITIVE SONT  
MULTIPLIÉES PAR  
UN FACTEUR ALLANT  
DE TROIS À CINQ**

*priorité reste de faire de la musique, vous n'êtes pas forcément accueilli à bras ouverts en tant que scientifique*, précise Donald Glowinski. *Au départ, les éducateurs sociaux, notamment, étaient assez sceptiques, ils ne voyaient pas vraiment à quoi tout cela pourrait leur servir. Il a donc fallu discuter, rassurer, s'adapter afin de perturber le moins possible le déroulement du cours. Cela a demandé pas mal de temps, mais*

Dès la deuxième année de pratique en orchestre, la marge de progression des enfants en matière de mémoire de travail, de reconnaissance émotionnelle et de flexibilité cognitive est multipliée par un facteur allant de 3 à 5 selon l'âge concerné.

*cette dimension participative était absolument essentielle à nos yeux pour que nos travaux soient réellement utiles au-delà de leur publication. »*

Une fois la glace brisée, l'équipe de scientifiques est intervenue au sein de trois orchestres de niveaux différents (débutant, intermédiaire, avancé) en commençant à chaque fois par un questionnaire général portant sur la relation aux autres, au travail en orchestre, au projet Démos, etc.

Dans un deuxième temps, elle a sélectionné des jeux dont la validité a largement été démontrée par la littérature scientifique permettant de mesurer la mémoire de travail (soit le nombre d'informations retenues à court terme par un individu), la réponse émotionnelle face à telle ou telle situation, la capacité d'attention ou encore la flexibilité cognitive, autrement dit la faculté à intégrer une consigne, à agir en conséquence et s'adapter à un changement de règle.

Pour des raisons logistiques, mais aussi pour les rendre plus attractifs aux yeux des jeunes générations, les tests utilisés ont au préalable été adaptés pour pouvoir être déployés sur une tablette numérique.

**Évaluations interactives** La troisième série de mesures a, elle, été conduite par l'entremise d'applications interactives spécialement conçues pour l'expérience afin d'évaluer de manière ludique le degré de précision et de synchronisation des apprentis musiciens lors de tâches d'imitation effectuées en groupe.

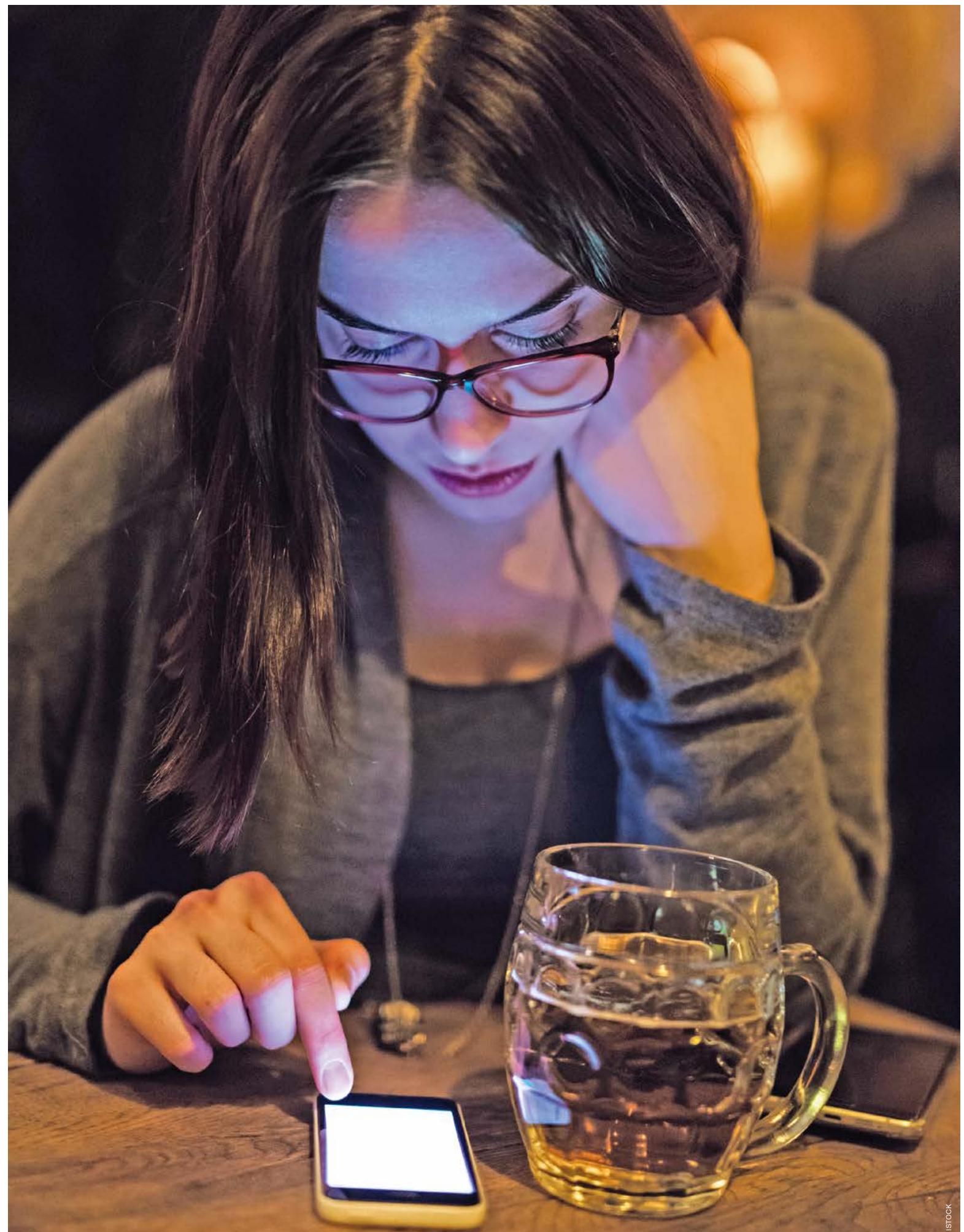
« L'enjeu majeur dans le cas présent était de créer des scénarios d'interactions musicales collectives basés sur des exercices et des pratiques pédagogiques existantes comme les échauffements ou les exercices de groupe, détaille le chercheur. L'application que nous avons développée en collaboration avec l'Ircam permet de jouer des sons et de les moduler en fonction des postures et des mouvements de l'utilisateur ou



*de l'utilisatrice par le biais d'un iPod fixé au poignet. Grâce à l'accéléromètre et au gyroscope 3D contenus dans l'appareil, les données individuelles sont quantifiées de manière très précise. »* Globalement, les résultats obtenus après deux ans de suivi montrent une évolution significative du développement des capacités cognitives et émotionnelles des enfants dès la première année de participation au projet en comparaison avec des enfants du même âge ne faisant pas de musique en groupe. Mais c'est surtout entre la deuxième et la troisième année de pratique que les changements sont les plus spectaculaires, puisque la marge de progression en matière de mémoire de travail, de reconnaissance émotionnelle et de flexibilité cognitive est multipliée par un facteur allant de 3 à 5 selon l'âge concerné.

*« Les premières années passées au sein de l'orchestre semblent surtout favoriser les capacités à imiter des mouvements continus et à se synchroniser collectivement, ce qui est en adéquation avec la pédagogie particulière de Démos, où l'apprentissage du mouvement et de la pratique collective est particulièrement mis en avant durant cette période, commente Donald Glowinski. Les progrès constatés ensuite concernent, eux, plus spécifiquement la gestion des émotions. Ils se traduisent notamment par des gains en autonomie, une meilleure qualité d'écoute et une plus grande capacité à entrer en résonance avec les autres. »* Autant d'atouts qui vont bien au-delà de la simple réussite scolaire et qui pourraient s'avérer très précieux dans un monde où il semble plus compliqué que jamais de réaliser des projets en commun.

Vincent Monnet



MODERN LOVE

# INTERNET, BIENTÔT PREMIER FAISEUR DE COUPLES

LA TOILE EST DEVENUE UN DES ESPACES LES PLUS UTILISÉS PAR LES SUISSES POUR TROUVER UN PARTENAIRE. UNE ÉTUDE MONTRE QUE **LES RENCONTRES EN LIGNE** PERPÉTUENT DES INÉGALITÉS SOCIALES OBSERVÉES DANS LE « MONDE RÉEL », NOTAMMENT CHEZ LES HOMMES POUR LESQUELS LES CHANCES DE FORMER UN COUPLE AUGMENTENT AVEC LE NIVEAU D'ÉDUCATION.

**A**u train où vont les choses, Internet sera bientôt le premier espace en Suisse où se forment les couples. Depuis 2002 déjà, les partenaires – toutes préférences sexuelles confondues – se rencontrent plus souvent sur la Toile que via la famille. Et depuis 2005, ils sont également plus nombreux à se trouver en ligne qu'au gré d'une pratique de loisir. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que depuis 2013, la drague sur Internet obtient plus de succès que celle menée dans les bars et les restaurants et, depuis 2016, davantage que celle pratiquée à l'école et sur le lieu de travail. L'ascension est si irrésistible que, selon les derniers chiffres à disposition, la technique de rencontre numérique fait jeu égal avec les réseaux d'amis. En 2017, chacun de ces deux espaces représente un peu moins de 27% du marché sentimental suisse (*voir infographie en page 15*). Tel est l'état des lieux que dresse Gina Potarca, chercheuse à l'Institut de démographie et de socioéconomique (Faculté des sciences de la société)

grâce aux données de l'Enquête sur les familles et les générations réalisée par l'Office fédéral de la statistique en 2018.

**Moindre effort** «Internet transforme profondément les dynamiques de rencontre», estime Gina Potarca, qui travaille depuis plusieurs années sur ces questions. Il offre une abondance d'opportunités sans précédent, à moindre effort et sans intervention de tiers. Quelles en sont les conséquences? Certains observateurs pensent que les nouvelles technologies creusent les inégalités socio-économiques en connectant les plus avantagés

*avec des personnes de même profil. D'autres estiment qu'elles menacent les relations stables par une offre illimitée de choix possibles qui rendrait les gens incapables de s'investir dans une histoire d'amour exclusive.»*

Ces interrogations forment justement le cœur du projet de recherche *Ambizione* du Fonds national de la recherche scientifique que Gina

**L'ASCENSION EST SI IRRÉSISTIBLE QU'AUJOURD'HUI, LA TECHNIQUE DE RENCONTRE NUMÉRIQUE FAIT JEU ÉGAL AVEC LES RÉSEAUX D'AMIS**

Potarca dirige depuis 2018. Pour y répondre, elle s'appuie pour l'instant sur la base de données longitudinales Pairfam, une étude allemande qui a suivi plus de 20 000 participants sur dix ans en attendant de pouvoir exploiter celle du Panel suisse de ménages, une étude menée par FORS, le centre de compétences suisse en sciences sociales basé à l'Université de Lausanne.

«Ce projet, qui doit prendre fin en 2022, me permet de retracer, pour la première fois, les processus de rencontre en ligne dans le temps et à travers différents pays», estime Gina Potarca. Et ce,

*de manière rigoureusement longitudinale et en portant une attention spécifique aux effets de sélection des partenaires.»*

**Comme aux États-Unis** Première constatation : la situation du marché amoureux en Suisse n'est pas unique. La courbe de progression du nombre de couples helvétiques formés sur Internet a la même allure que celle mesurée très récemment aux États-Unis et publiée dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences* du 3 septembre (voir infographie ci-contre) : une progression rapide dans les années 1995-2005 due à l'émergence des sites de rencontre en ligne et des réseaux sociaux, un ralentissement de quelques années puis une nouvelle accélération à partir de 2010 liée à l'émergence des smartphones et des applications de rencontre de type Tinder.

*«Les États-Unis diffèrent de la Suisse par le fait qu'Internet y est devenu le premier lieu de rencontre depuis 2013, loin devant les réseaux d'amis, les bars et les restaurants, note Gina Potarca. Outre-Atlantique, la Toile totalise à elle seule près de 40% des parts de marché de la recherche du partenaire.»*

Pour la chercheuse, cette différence vient probablement du fait qu'en Suisse on accorde encore, pour l'instant du moins, plus d'attachement aux réseaux physiques locaux qu'aux États-Unis où les distances sont souvent plus grandes et où la vie sociale en ligne s'est plus massivement développée.

Internet comme espace de rencontre séduit des individus de tous les âges, précise encore Gina Potarca. Pour les personnes actives, la recherche d'un ou d'une partenaire en ligne a l'insigne avantage de ne pas demander trop de temps, en tout cas en ce qui concerne les premières phases de tri et de prise de contact. Selon une étude américaine, le nombre de jeunes entre 18 et 24 ans qui a utilisé les sites ou des applications de rencontre a presque triplé entre 2013 et 2015 et doublé chez les plus de 55 ans.

*«En Suisse, la catégorie qui compte le plus grand nombre de rencontres par Internet (sites, applis et réseaux sociaux confondus) est celle des 25 à 34 ans, ajoute Gina Potarca. En revanche, pour les 35 à 44 ans, dont certains ont déjà été mariés et qui veulent trouver un partenaire par un moyen moins*

*superficiel que les applis, ce sont les sites de rencontre (plus que les réseaux sociaux et les applications) qui restent le moyen de rencontre le plus populaire.»*

**Des hommes plus décontractés** Gina Potarca ne s'est pas limitée à dresser un état des lieux de l'amour en ligne. En se basant sur les données allemandes, elle s'est aussi penchée sur la probabilité de former un couple puis de se marier en fonction du niveau de formation des partenaires, qui est un excellent marqueur pour estimer leur statut socioéconomique. *«Le niveau de formation est une des informations les plus valorisées dans le marché des rencontres», souligne-t-elle.*

## **«CHEZ LES PERSONNES PEU DIPLOMÉES, LA PROBABILITÉ DE SE MARIER APRÈS DOUZE ANS DE RELATION PASSE DE 60%, POUR LES COUPLES QUI SE SONT RENCONTRÉS HORS LIGNE, À 25% POUR CEUX FORMÉS EN LIGNE.»**

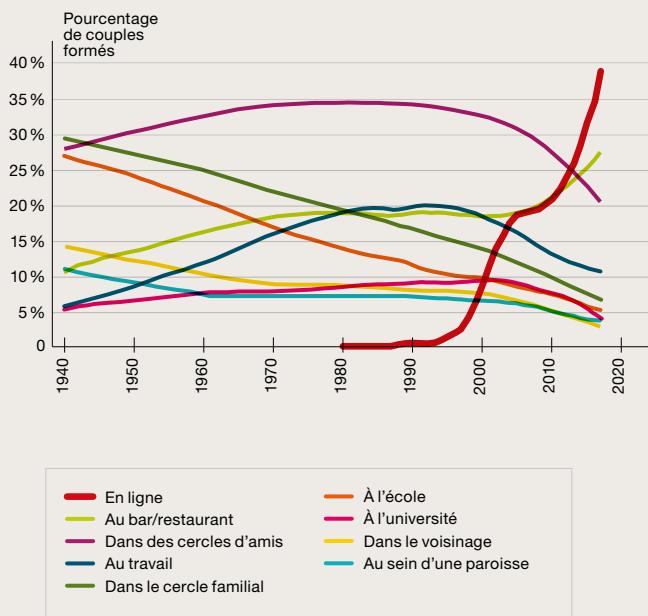
La chercheuse a choisi de ne sélectionner pour cette étude que des couples hétérosexuels, l'échantillon de couples homosexuels s'étant avéré trop petit pour être exploité.

La chercheuse a d'abord montré que, pour les hommes dans leur ensemble, la recherche d'une partenaire a moins de probabilités d'aboutir à la formation d'un couple en ligne que hors ligne. De plus, en y regardant de plus près, l'utilisation d'Internet ne creuse ni ne diminue les inégalités qui existent habituellement dans la recherche d'une partenaire mais les perpétue. En effet, plus ils sont diplômés, plus les

**La rencontre sur Internet** (en rouge sur les graphiques) se pratique sur trois types de plateformes numériques. Les plus anciennes sont les sites de rencontre classiques (Match.com, Parship, Meetic, AdopteUnMec...) et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, et les autres) qui ont émergé dans les années 1990.

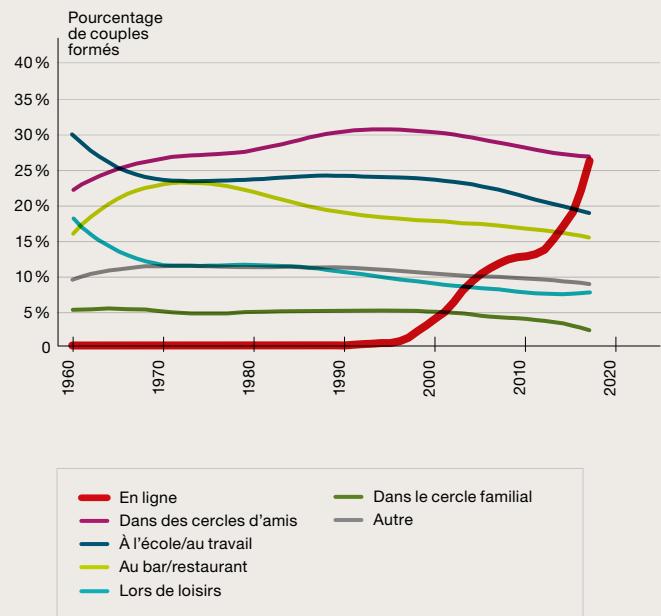
**Leur progression en termes de parts de marché** connaît cependant une sorte de saturation dès les années 2008-2010 tandis qu'apparaît le troisième moyen de rencontre, qui va, à partir de 2016, s'avérer le plus populaire de tous : les applications de rencontre sur téléphone portable (Tinder, Grinder...).

### LIEUX DE RENCONTRE DES COUPLES AUX ÉTATS-UNIS



Source : Rosenfeld, Thomas, & Hausen, « Proceedings of the National Academy of Sciences » du 3 septembre 2019  
Le total excède 100% car les catégories ne sont pas exclusives.  
Ces données ne comprennent que des couples hétérosexuels.

### LIEUX DE RENCONTRE DES COUPLES EN SUISSE



Source : Enquête sur les familles et les générations, Office fédéral de la statistique, 2018  
Le total excède 100% car les catégories ne sont pas exclusives.  
Ces données comprennent les couples homosexuels et hétérosexuels.

hommes ont des chances d'entamer une relation amoureuse, aussi bien en ligne que hors ligne. «*Il y a plus d'hommes que de femmes qui font des recherches en ligne*, analyse Gina Potarca. *En pratique, cela diminue les chances des premiers de trouver une partenaire. Mais il y a là un paradoxe. Les hommes ont en effet la perception – biaisée – que le marché des rencontres en ligne est au contraire très vaste. Et d'autres études, notamment japonaises, ont montré que les hommes, lorsqu'ils sont placés face à ce qu'ils perçoivent comme une abondance d'options, ont tendance à prendre plus de temps pour chercher la personne qui leur convient ou à se lancer dans des relations plus décontractées, moins longues, etc.*»

**Avantage pour certaines femmes** Chez les femmes, la situation est très différente. Hors ligne, la probabilité de former un couple ne suit pas une progression linéaire en fonction du niveau de formation des individus. Les chances de trouver un partenaire sont en effet plus élevées pour les femmes moyennement formées tandis qu'elles sont plus basses pour les deux autres catégories. Par ailleurs, contrairement à ce qu'on observe chez les hommes, le fait de recourir à Internet ne modifie pas les chances de se mettre en couple pour les femmes peu ou moyennement formées. En revanche, cette probabilité

augmente considérablement chez celles qui sont au bénéfice d'une formation tertiaire. Celles-ci auraient donc eu plus de risques de rester célibataires si elles avaient cherché un partenaire par des moyens non digitaux.

«*Ces femmes forment clairement le groupe qui tire le plus de bénéfices du marché des rencontres sur Internet*, analyse Gina Potarca. *Mais pour ce faire, il semblerait qu'elles se mettent plus facilement en couple avec des hommes d'un niveau de formation inférieur au leur. Il y a tellement d'informations sur les sites de rencontre qu'il est possible que ces femmes, qu'on appelle hypogames, valorisent moins ce paramètre et choisissent plus facilement de trouver des points communs dans des domaines différents. Ce qui est là aussi une interprétation qui demande à être vérifiée.*»

**Les chances de mariage** La sociologue genevoise a finalement tenté de mesurer la probabilité que les relations se transforment en mariage, ce qui est perçu comme un avantage, aussi bien financièrement que socialement. Toujours d'après les données allemandes, les couples les moins diplômés sont ceux qui ont le plus de chances de se marier rapidement après leur rencontre si celle-ci a eu lieu hors ligne. Mais la situation s'inverse totalement si leur couple s'est formé sur des réseaux numériques. «*Chez les personnes peu diplômées, la probabilité de*

*se marier après douze ans de relation passe de 60%, pour les couples qui se sont rencontrés hors ligne, à 25% pour ceux formés en ligne*, précise Gina Potarca. *En revanche, la perspective de mariage des couples moyennement ou hautement formés ne change pratiquement pas en fonction du mode de rencontre.*»

L'une des explications probables est qu'Internet a la particularité d'effacer la distance géographique. C'est un avantage considérable lorsqu'il s'agit de trouver un partenaire mais cela peut devenir un désavantage lorsqu'il s'agit de faire durer le couple et de se marier. Ce frein touche en particulier les personnes moins diplômées dont la probabilité de trouver un partenaire est plus faible et qui doivent, par conséquent, souvent chercher au-delà de leur région géographique.

«*Les gens mentent parfois sur les sites de rencontre*, explique encore Gina Potarca. *Sur Internet, les hommes et les femmes paraissent en effet particulièrement grands, selon une étude américaine qui a comparé les tailles et les poids moyens publiés sur un site de rencontre avec les données de la population générale. Mais ce ne sont là que des arrangements inoffensifs avec la réalité. Les informations concernant leur niveau d'éducation, leur métier, leurs activités, celles qui comptent le plus en vérité, sont très probablement plus fiables.*»

Anton Vos

## PROVINCES-UNIES

# IL ÉTAIT UNE FOIS LE « SIÈCLE D'OR »

**PEUT-ON ENCORE PARLER DE « SIÈCLE D'OR » QUAND ON ÉVOQUE L'ÉPOQUE  
DE VERMEER, REMBRANDT ET CONSORTS ? À MI-CHEMIN D'UNE VASTE ÉTUDE  
SOUTENUE PAR LE FONDS NATIONAL, UN SPLENDIDE OUVRAGE GRAND FORMAT  
APPORTE DE NOMBREUX ÉLÉMENTS DE RÉPONSE. PRÉSENTATION.**

**L**e 12 septembre 2019, dans les murs de l'ancien orphelinat qui abrite depuis 1975 l'Amsterdam Museum, Tom van der Molen, conservateur responsable du XVII<sup>e</sup> siècle, annonce que la vénérable institution renonce à utiliser le terme de « siècle d'or » en référence aux œuvres produites aux Pays-Bas entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'expression, qui se déploie pourtant dans la plupart des dépliants touristiques vantant les beautés d'Amsterdam, masque en effet, selon la direction du musée, certaines réalités de l'époque comme l'esclavagisme, la persécution des minorités religieuses, le statut minoré des femmes ou encore la misère sociale. Depuis plusieurs années, elle fait par ailleurs l'objet de nombreuses récupérations politiques notamment de la part de l'extrême droite néerlandaise.

Destiné à susciter le débat, ce renoncement symbolique est loin d'avoir surpris Jan Blanc. Le professeur pourrait même en être l'inspirateur. Tom van der Molen était en effet dans l'auditoire il y a deux ans, lors de la présentation par l'historien de l'art genevois et ses collègues français et néerlandais d'un projet de recherche mené avec le soutien du Fonds national de la recherche scientifique et portant précisément sur l'usage et les représentations de la notion de siècle d'or. « Ce concept a assez peu été interrogé pour lui-même si ce n'est pour dire qu'il s'agissait d'une construction du XIX<sup>e</sup> siècle, destinée à donner au nouvel État des Pays-Bas une forme de patrimoine partagé, replace Jan Blanc. L'objectif de notre projet est de le questionner en faisant l'inventaire des sources textuelles et visuelles qui y font référence mais aussi en examinant son rôle dans la construction des différentes catégories de la production artistique néerlandaise de cette période. »

Un vaste programme – on parle tout de même de 3,5 millions d'œuvres uniquement pour la peinture – dont les premiers résultats se matérialisent aujourd'hui sous la forme d'un ouvrage grand format de plus de 600 pages regroupant 350 artistes et plus de 600 œuvres commentées. Quatre axes de recherche structurent le discours : la manière dont la

## UNE PLONGÉE SAISISSANTE DANS LE MONDE DE REMBRANDT, VERMEER, METSU, VAN HONTHORST, HALS ET TANT D'AUTRES

notion de siècle d'or s'est construite dès le XVII<sup>e</sup> siècle ; les conditions de la production picturale ; les attentes sociales, économiques, religieuses et théoriques de la société hollandaise de l'époque ; les échanges artistiques entre les Provinces-Unies et le reste de l'Europe. Impressionnant d'érudition, l'ensemble offre une plongée dans le monde de Rembrandt, Vermeer, Metsu, van Honthorst, Hals et tant d'autres, tout en tordant le cou à un certain nombre de clichés ou d'idées reçues. Dans son acceptation traditionnelle, la notion de siècle d'or véhicule ainsi l'idée que la situation politique, confessionnelle et sociale

«Le triomphe de Frédéric-Henri d'Orange-Nassau», par Jacob Jordaens (1652). Cette toile orne l'Oranjezaal de l'Huis ten Bosch, ancienne résidence d'été convertie en mausolée à la mémoire du Stathouder des Provinces-Unies en 1647. À l'exception de Rembrandt, les meilleurs peintres d'histoire néerlandais ont participé à sa décoration.

particulière que connaissent les Provinces-Unies à partir de la libération du joug espagnol en 1584, et qui se caractérise par une période de prospérité, d'égalité et de tolérance, aurait servi de creuset à un mouvement artistique singulier et parfaitement idiosyncrasique.

La réalité est naturellement un peu plus complexe. Car s'il est indéniable que la peinture néerlandaise a atteint alors une

forme d'apogée, ce mouvement est traversé par de nombreuses tensions et des divergences de points de vue.

« Il n'y a pas « un » mais « des » siècles d'or », résume Jan Blanc. Sous cette expression cohabitent un ensemble de discours et d'images performatives qui font la promotion d'une certaine vision du monde. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une réalité historique objective. Le défi, c'est de parvenir à en saisir la cohérence autant que les dimensions contradictoires, de mettre en lumière ce que ce terme montre autant que ce qu'il cache. »

Premier constat : l'invention du siècle d'or remonte bien plus loin que la naissance des États modernes, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La notion – « Gouden ou Gulden Eeuw » en néerlandais – apparaît en effet dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans les premières traductions des textes de Virgile et d'Ovide qui décrivent l'âge d'or mythique des premiers temps durant lequel l'humanité vivait en harmonie avec la nature et les dieux. Un glissement s'opère à partir de la guerre contre les Espagnols, le siècle d'or qualifiant désormais les temps présents, qui sont ceux de la mise en place d'un nouveau pays et d'une nouvelle société. Dès lors, savants, poètes,







**«Joyeuse compagnie».**  
par Gerard van Honthorst  
(1622). Permettant au peintre de faire valoir sa maîtrise du clair-obscur, ce type de scène célèbre les plaisirs physiques auxquels s'adonnent les jeunes élites néerlandaises.

germaniques de l'Antiquité répondent ainsi les portraits du chef batave Claudius Civilis peints par Otto van Veen ou Rembrandt.

En parallèle à cette construction des origines, de nombreuses toiles se concentrent sur la vie quotidienne avec des portraits de paysans ou de servantes qui incarnent le lien avec la terre et le temps présent ou de «joyeuses compagnies» qui mettent en scène une jeunesse festive et volontiers exubérante ou des paysages illustrant un monde urbain en pleine expansion. Genre développé par des artistes néerlandais pour un public néerlandais, la *stilleven* (qui donnera lieu à l'anglais *still life* ou l'allemand *Stilleben*, mais ne sera appelée «nature morte» qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) apparaît également dans les années 1630, et permet à ses peintres de jouer avec les sens de leur public tout en inventant un genre proprement moderne et néerlandais.

Ce foisonnement créateur n'interdit toutefois pas le choix de sujets plus classiques comme le portrait ou la peinture d'histoire mythologique et religieuse.

*«Historiennes et historiens de l'art ont longtemps cantonné la peinture du siècle d'or aux genres typiquement néerlandais que sont les représentations du quotidien ou les natures mortes, précise Jan Blanc, mais dans les faits, ce qui domine la production – et de loin, c'est la peinture d'histoire religieuse, destinée aussi bien aux intérieurs réformés que catholiques, voire aux églises cachées que les partisans de l'ancienne foi faisaient construire dans leur propre domicile.»*

Quant au rôle du marché, présenté dans les études de seconde main comme la principale explication du développement et de la spécialisation des genres néerlandais,

il est également beaucoup moins important qu'on ne l'a dit au début du XX<sup>e</sup> siècle. Destiné à écouler des œuvres de petits formats, relativement peu coûteuses, il a certes permis à de nombreux artistes de faire carrière en subvenant à leurs besoins. Mais, comme en Italie

philosophes et artistes forgent, chacun à leur manière, les représentations naturalistes ou idéalisées de cette nation en devenir.

*«Le défi auquel il s'agit de répondre consiste à affirmer la singularité d'une identité culturelle proprement néerlandaise tout en ancrant cette même identité dans une traduction séculaire et européenne remontant à l'Antiquité, analyse Jan Blanc. Le problème étant que, contrairement à la partie méridionale des anciens Pays-Bas, qui dispose d'une histoire culturelle et politique remontant au moins au XV<sup>e</sup> siècle, en lien avec le duché de Bourgogne, puis le Saint-Empire, les Provinces-Unies sont un pays totalement neuf, né d'une révolution violente, et dont les contours sont encore à dessiner.»*

Pour légitimer cette jeune république cosmopolite et polyglotte, qui ne reconnaît officiellement que l'Église réformée, mais compte autant de catholiques que de calvinistes dans sa population jusqu'au dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux artistes et auteurs vont se mettre en quête d'un passé commun en s'efforçant, d'une part, de montrer qu'ils connaissent et maîtrisent

## DÈS LORS, SAVANTS, POÈTES, PHILOSOPHES ET ARTISTES FORGENT, CHACUN À LEUR MANIÈRE, LES PRÉSENTATIONS NATURALISTES OU IDÉALISÉES DE CETTE NATION EN DEVENIR

les techniques artistiques des grands maîtres de la Renaissance italienne, et, d'autre part, de s'inscrire dans la filiation du peuple batave, à l'image de ce que les Français feront plus tard avec les Gaulois. À l'ouvrage de Grotius comparant la société romaine et ces populations

«**La laitière**», par Johannes Vermeer (vers 1660). Véritable icône de l'art hollandais du «siècle d'or», la *laitière* n'en est pas une: ses vêtements et ses activités montrent qu'elle est une simple servante.

## «SES BRAS FORTS ET BRONZÉS LAISSENT DEVINER LA VIOLENCE QUI S'INSCRIVAIT AU FIL DES JOURS DANS LES CHAIRS DES SERVITEURS ET DES SERVANTES»

ou en France au même moment, la plupart des grands maîtres néerlandais travaillaient sur commande, pratique qui permettait d'envisager des toiles plus ambitieuses et qui était nettement plus rentable.

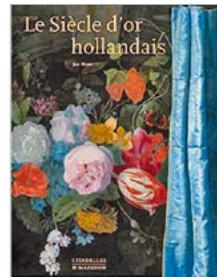
«L'élément décisif, ce n'est pas la présence du marché, même si ce dernier était très puissant et très structuré, appuie Jan Blanc, mais la présence d'un cercle vertueux qui s'est mis en place avant même la révolte contre le pouvoir des Habsbourg. On voit arriver alors sur le territoire des Provinces-Unies des artistes de grand talent, des marchands fortunés et des banquiers. Profitant d'une croissance économique considérable entre 1580 et 1630, les élites achètent ou font construire des maisons ou des palais que les artistes auront pour tâche de décorer. Et il en ira ainsi jusqu'à ce que l'argent cesse de couler à flots au moment où éclate la Guerre de Hollande, en 1672.»

Ces conditions matérielles ne suffisent pas à expliquer le génie dont font alors preuve certains grands noms de la peinture hollandaise comme Vermeer ou Rembrandt pour ne citer que les plus connus. Là encore, sans remettre en cause les talents propres à chacun, les circonstances comptent pour beaucoup, à en croire le professeur. Selon lui, s'il y avait tant de bons peintres dans les Provinces-Unies au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est surtout parce que l'excellence était une nécessité pour survivre à une très forte concurrence. Pour sortir du lot, il fallait donc non seulement être techniquement irréprochable, mais aussi inventer de nouveaux sujets ou de nouvelles façons de les représenter comme l'a fait Rembrandt, par exemple, en révolutionnant l'usage de l'eau-forte.

«Il faut se méfier de notre perception de l'époque, ajoute Jan Blanc, qui est un peu faussée par le fait que nous oublions qu'une grande partie des œuvres alors produites ont disparu. Les toiles qui sont parvenues jusqu'à nous constituent le haut du panier, mais aussi la pointe de l'iceberg. À côté des grands maîtres, il y avait une majorité d'œuvres assez médiocres, sur lesquelles ma consœur Angela Jager a récemment travaillé, perdues ou oubliées, mais qui dominaient le marché.»

Ce qui contribue également à brouiller le regard sur cette période, c'est tout ce qu'occulte une appellation qui renvoie davantage à l'idée de paradis perdu qu'à celle d'une société réelle. Comme en d'autres temps, la formidable croissance économique qu'ont connue les Provinces-Unies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle n'a pas fait que des gagnants. Au sein du petit peuple, la pauvreté et la misère règnent ainsi en maîtres, les mendiants et les lépreux se comptant par légions dans les rues des cités malgré l'efficace et ancien réseau d'institutions de charité. La société des Pays-Bas reste également très violente comme en atteste par exemple le lynchage par la foule des frères De Witt, scène peinte par Jan de Baen en 1672 ou encore le sort réservé aux esclaves qui peuplent les colonies néerlandaises au Brésil ou en Indonésie. Les tensions religieuses demeurent par ailleurs très fortes tandis que les femmes sont soumises à un ordre patriarcal strict qui les réduit le plus souvent à leur condition de mère ou d'épouse. «C'est effectivement un monde très dur, confirme Jan Blanc, que les représentations, moins 'réalistes' que 'révisionnistes', idéalisent beaucoup. Les magnifiques paysages urbains de l'époque dissimulent en effet parfaitement la puanteur qui régnait dans ses rues et le long de ses canaux, véritables égouts à ciel ouvert. Quant à la servante que peint Vermeer sur un de ses tableaux les plus célèbres, la prétendue *Laitière*, elle est certes magnifiée par le travail sur la lumière et une idéalisation de l'espace domestique, mais son visage, qui n'a rien de virginal, ainsi que ses bras forts et bronzés laissent deviner toute la violence qui s'inscrivait au fil des jours dans les chairs des serviteurs et des servantes de ce siècle supposément béní.»

Vincent Monnet



### Le siècle d'or hollandais

Une révolte culturelle au XVII<sup>e</sup> siècle

par Jan Blanc,  
Éd. Citadelles&Mazenod,  
608 p.



RESTES HUMAINS

# LA DIGNITÉ RETROUVÉE

QUE FAIRE DES RESTES HUMAINS  
CONSERVÉS DANS LES COLLECTIONS  
ANTHROPOLOGIQUES ET LES  
MUSÉES ? LA RESTITUTION N'EST PAS  
TOUJOURS LA MEILLEURE SOLUTION,  
COMME LE MONTRENT LES  
RÉCENTS CAS DE FIGURE AUXQUELS  
L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE A ÉTÉ  
CONFRONTÉE

Dossier réalisé par Anton Vos et Vincent Monnet



Cercueil contenant la tête d'une personne inconnue originaire d'Afrique australe, probablement décédée au XIX<sup>e</sup> siècle, et qui a longtemps été conservée dans les archives de l'Unité d'anthropologie (Faculté des sciences). Elle a été enterrée au cimetière de Saint-Georges le 3 décembre 2019.



**M**ardi 3 décembre 2019, vers midi : le cimetière de Saint-Georges est le théâtre d'une modeste mais curieuse cérémonie. Un petit comité, comprenant le recteur, le secrétaire général, un doyen et quelques professeures et professeurs de l'Université de Genève, se recueille dans le carré dit des inconnus autour d'un cercueil aux dimensions très réduites. Pas de larmes mais une ambiance empreinte de gravité. Le recteur prononce un discours. Sur une plaque disposée à la tête du trou destiné à recevoir la dépouille, on peut lire : «*À la personne inconnue originaire d'Afrique australe, décédée sur le continent africain, probablement au XIX<sup>e</sup> siècle, et autrefois conservée à l'Université de Genève.*» L'employé des pompes funèbres empoigne les cordes et la petite bière est portée en terre. Entre les quatre planches, c'est une tête sans corps qui intègre enfin sa dernière demeure, probablement près de 150 ans après avoir été tranchée.

De ce vestige humain, découvert dans les collections de



## Éric Huysecom

Professeur associé à l'Unité d'anthropologie de la Faculté des sciences

**1979:** Licencié en histoire de l'art et archéologie de l'Université libre de Bruxelles.

**1985:** Thèse de doctorat à la Wolfgang-Goethe-Universität Frankfurt.

**1990:** Chargé d'enseignement et de recherche à l'UNIGE

**2010:** Directeur du Laboratoire archéologie et peuplement de l'Afrique.

**2012:** Professeur associé

l'Unité d'anthropologie (Faculté des sciences), on ignore presque tout. Hormis son origine africaine, l'identité de la victime, son ethnie, le lieu et la date de sa naissance et de sa décapitation sont tout aussi inconnus que les circonstances qui ont mené cette tête jusque dans les archives genevoises. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'elle a atterri dans les archives de l'UNIGE, vraisemblablement il y a un siècle, à une époque où l'éthique scientifique n'était pas celle d'aujourd'hui.

Les ennuis arrivant généralement en escadrille, il se trouve que ce reste humain n'est pas le seul à poser des problèmes du même ordre à l'alma mater. Après un examen minutieux des collections anthropologiques, l'Université de Genève a en effet découvert deux autres cas sensibles : un ensemble de sept squelettes pygmées dont les identités sont connues et dont les conditions d'exhumation ne permettent pas de garantir que le consentement du clan a été obtenu et un crâne de soldat chinois, tombé au combat en 1885. Chaque cas pose des questions éthiques sur son acquisition – légale ou non –, sur le respect de la dignité des personnes concernées et sur une éventuelle restitution à sa population d'origine, si tant est que l'on puisse l'identifier et la contacter.

« Les restes humains qui ont été soustraits à leur culture d'origine l'ont souvent été à une période où les personnes issues de ces cultures n'étaient au fond pas reconnues comme pleinement humaines par leur colonisateurs, précise Samia Hurst, professeure et directrice de l'Institut Éthique Histoire Humanités (Faculté de médecine). Dès lors que l'égalité humanité de chacun est reconnue, les attitudes changent forcément. Aujourd'hui, il s'agit de reconnaître la valeur égale des morts issus de cultures différentes, comme on reconnaît la valeur égale de chacun parmi les vivants. »

**Solutions honorables** L'Université de Genève a trouvé des solutions honorables pour la tête et les squelettes africains. La première a été enterrée et accompagnée d'une plaque commémorative (*lire l'enquête ci-dessous*). Les seconds sont devenus la propriété de l'Université de Lubumbashi en République démocratique du Congo, tout en restant conservés en prêt dans les réserves de

l'Unité d'anthropologie (*lire en page 30*). Quant à la boîte crânienne du soldat chinois, elle repose toujours à l'Université de Genève en attente d'une décision des autorités chinoises, approchées par le biais de l'Ambassade de la République populaire de Chine à Berne (*lire en page 29*). L'histoire rocambolesque de la découverte de la tête tranchée d'Afrique australe remonte au mois de mai 1995. C'est un jeune étudiant en archéologie préhistorique, Grégoire de Ceuninck, qui tombe dessus par hasard dans les réserves du Département (devenu depuis Unité) d'anthropologie (Faculté des sciences).

« Je faisais visiter à mon frère la collection de crânes du Département, se rappelle Grégoire de Ceuninck,

aujourd'hui conservateur au Musée d'ethnographie de Genève (MEG). Juste à côté de pièces provenant de toutes les régions du globe et appartenant à la collection d'Eugène Pittard [anthropologue genevois (1867-1962), ancien directeur du Musée ethnographique de Genève, ndlr] se trouvaient quelques caisses non rangées, peut-être à usage didactique. Il s'en dégageait un relent de putréfaction. Intrigué, j'ai réussi à identifier la boîte en carton d'où provenait l'odeur. Je l'ai

ouverte et j'en ai sorti une tête bien conservée par dessiccation. Elle ressemblait à la tête d'une momie. »

L'étudiant prend la relique entre ses mains et la pose sur une table pour l'observer. Les tissus sont secs, la chair est dure et la peau s'est tendue laissant entrevoir la denture. L'expression, selon les rares personnes qui l'ont dévisagée, est assez impressionnante. La décapitation a eu lieu au niveau des cervicales, il reste donc le début de la nuque. Sur l'avant du crâne, il demeure également des cheveux, noirs, crépus et fins. À cause de son mode de conservation et de son ancienneté, la tête est devenue très cassante.

« Il y avait une étiquette, précise Grégoire de Ceuninck. Il me semble que ce qui était écrit dessus – peut-être bien Kalahari mais je n'en suis pas sûr – m'a permis de l'identifier comme un Bochiman, du moins un homme originaire de l'Afrique australe. J'ai tout de suite suspecté qu'il s'agissait de la tête d'un condamné à mort, en tout cas d'un homme exécuté, qui s'est retrouvée d'une façon ou d'une autre dans la collection d'Eugène Pittard. »



## Samia Hurst

Professeure associée à l'Institut Éthique Histoire Humanités de la Faculté de médecine.

**2007:** Éditrice de la revue « Bioethica Forum » de la Société suisse d'éthique biomédicale.

**2014:** Membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine.

**2016:** Vice-présidente du Comité exécutif du CIOMS (Council for International Organizations of Medical Sciences).

## LES TISSUS SONT SECS, LA CHAIR EST DURE ET LA PEAU S'EST TENDUE LAISSANT ENTREVOIR LA DENTURE

Portrait d'un homme kora, appartenant au peuple pastoral khoïkhoï (aussi appelé hottentot), d'Afrique australe.



AFP / ROGER-VIOLLET

## LES KHOÏSANS : CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Dès le début de la colonisation de l'Afrique du Sud, les Khoïsans (une appellation qui rassemble deux groupes ethniques, les San et les Khoïkhoïs, aussi appelés Bochimans et Hottentots) ont été persécutés. «Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la violence exercée envers les Bochimans, généralement sous la forme d'expéditions punitives contre les voleurs de bétail, a créé une mentalité assimilant ce peuple à de la vermine devant être éradiquée», écrit Andrew Smith, professeur honoraire du Département d'archéologie de l'Université du Cap, dans un article paru en 2015 dans le volume 11 du *Journal of African Archaeology Monograph Series*. À cette attitude s'ajoute la pratique

de l'esclavage et des châtiments sévères (exécutions publiques, fouet, marquage au fer rouge...) infligés à la moindre infraction aux lois gouvernementales. Le manque de considération envers les Khoïsans est alimenté par les théories racistes de l'époque plaçant l'Européen juste en dessous des anges et les Africains tout en bas, le plus près des singes. Le Darwinisme social – ou la survie du plus adapté, socialement parlant –, une théorie qui prend corps dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, permet, quant à lui, de justifier l'oppression des peuples autochtones par la puissance coloniale. Cependant, même s'ils sont dénigrés et pourchassés, les

Bochimans deviennent une curiosité scientifique de plus en plus prisée. Les membres de ce peuple sont en effet considérés comme tellement différents de l'Occidental blanc que chaque musée en aimerait un «exemplaire naturalisé» dans ses collections. Se développe alors un trafic de «trophées», en général des têtes récoltées par des officiers coloniaux et envoyées pour contenter des institutions européennes. Cette fièvre est entretenue par la croyance que les Bochimans formeraient une «race en voie d'extinction». On prétend que certaines de ces têtes sont prélevées dans des hôpitaux du Cap sur des Khoïsans exhumés des cimetières et utilisés

dans les facultés de médecine. On en récupère aussi sur les Bochimans capturés lors d'expéditions punitives organisées après des vols de bétail ou des meurtres. Les coupables, en tout cas ceux jugés comme tels, sont alors tués et leurs têtes envoyées en Europe. Il est possible que celle découverte dans les collections anthropologiques de l'Université de Genève provienne de l'une de ces filières. D'autres trophées similaires ont existé ou existent toujours dans des musées à Vienne, en Allemagne, à Oxford, à Cambridge, à Londres, à Édimbourg... La liste n'est pas exhaustive.



## Alicia Sanchez-Mazas

Professeure à l'Unité d'anthropologie (Faculté des sciences)

**1990 :** Thèse de doctorat à la Faculté des sciences

**2004 :** Professeure ordinaire de biologie à la Faculté des sciences

**Domaine :** Spécialiste en génétique moléculaire des populations humaines, elle est impliquée dans la constitution de bases de données génétiques à l'échelle mondiale en vue de la reconstitution de l'histoire des peuples

La nouvelle se répand et, sur le moment, suscite quelques questions chez les responsables du Département d'anthropologie mais il n'en ressort aucune décision.

**Une polémique d'experts** Un peu par hasard, à peine quelques mois plus tard, en novembre 1995, Éric Huysecom, alors jeune professeur de préhistoire, prend connaissance d'une polémique d'experts qui éclate sur un forum scientifique spécialisé dans les études africaines (<https://networks.h-net.org/b-africa>). La discussion a pour objet la présence au Musée d'histoire naturelle de Londres (*Natural History Museum*) d'une série de têtes prises au XIX<sup>e</sup> siècle sur des victimes appartenant à la culture khoïsane d'Afrique australe.

Le chercheur fait alors immédiatement le lien avec la tête détenue dans les archives du Département d'anthropologie. Guidé par Grégoire de Ceuninck, il constate à son tour la présence de la tête dans sa boîte en carton, encore accompagnée d'une étiquette en papier avec la mention de la provenance et d'une autre en aluminium fixée à l'oreille avec un numéro d'inventaire.

*«Plusieurs institutions dans le monde, surtout au Royaume-Uni et en France, ont possédé et possèdent toujours dans leurs archives des vestiges humains datant de la colonisation, explique Éric Huysecom, aujourd'hui professeur à l'Unité d'anthropologie et directeur du Laboratoire archéologie et peuplement de l'Afrique. Ces reliques, d'origine africaine, aborigène ou encore maorie ont longtemps été considérées par les conservateurs comme des artefacts, c'est-à-dire comme des «objets» fabriqués et non comme des restes humains. Cependant, les peuples d'origine de ces vestiges, eux-mêmes soutenus par leur gouvernement, ont commencé à les réclamer avec de plus en plus d'insistance. Saartje*

*Baartman, aussi connue comme la Vénus hottentote, dont le squelette était conservé jusqu'en 2002 au Musée de l'homme à Paris, est le cas le plus connu (lire ci-dessous). Bref, dans les années 1990, la polémique de la restitution des vestiges humains battait son plein et je pensais qu'il fallait profiter de ce mouvement pour résoudre le problème de cette tête tranchée trouvée à Genève.»* En présence d'Alain Gallay, directeur du Département d'anthropologie, Éric Huysecom engage alors une discussion très vive sur le sujet avec la personne chargée de la gestion des collections. Cette dernière, aujourd'hui décédée, oppose un refus catégorique à toute idée de restitution et considère le vestige humain comme la propriété inaliénable de l'Université.

Quelque temps après, cette même personne s'adresse au préparateur du Département d'anthropologie, Jacques Koerber, et lui demande de conditionner la tête dans une caisse hermétiquement clouée et de la remiser discrètement dans un dépôt du bâtiment de Science II. Oubliée, elle y restera cachée durant près de quinze ans.

**Une étiquette perdue** Il faut en effet attendre février 2010 pour qu'Éric Huysecom et Alicia Sanchez-Mazas, professeure et directrice du Département d'anthropologie, se remettent en quête de la tête. Ils contactent Jacques Koerber, à la retraite depuis 2002, qui leur explique dans quel recoin est dissimulée la boîte contenant la relique. Les conditions de conservation dans la caisse hermétique ayant semble-t-il favorisé l'activité des bactéries, c'est une fois de plus grâce à l'odeur de putréfaction que les deux scientifiques la localisent. Ils sont toutefois consternés de constater que l'une des étiquettes d'accompagnement a disparu. Il ne reste que la plaquette d'aluminium comprenant un numéro de référence

# AUX QUATRE COINS DU MONDE

L'Université de Genève n'est pas seule à posséder dans ses collections des vestiges humains d'origine khoïsane.

**Le Musée d'histoire naturelle de Londres** Cette institution anglaise possède une collection de têtes tranchées qui, selon Pippa Skotnes, professeure à l'Université du Cap, sont en fait des «trophées» pris sur des victimes qui ont probablement été exécutées ou tuées lors d'accrochages



avec des commandos britanniques au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La plupart des têtes sont originaires d'Afrique du Sud, une seule du Mozambique. À la connaissance de la chercheuse, elles n'ont jamais été réclamées et dorment toujours dans les archives de l'institution britannique.

**Musée Darder d'histoire naturelle de Banyoles** En 2000, le corps empaillé d'un individu khoïsan détenu dans ce musée espagnol est rendu au Botswana où il est enterré. Le corps aurait appartenu à un chef tribal bochiman. Il a été exhumé vers 1830 de manière clandestine au Botswana puis empaillé par le taxidermiste français Édouard Verreaux. Après avoir été exposé à Paris en 1831, il est acquis



par le naturaliste espagnol Francisco Darder. Le Bochiman empaillé est alors mis en scène lors de l'Exposition universelle de Barcelone en 1888 puis intégré dans la collection du Musée Darder d'histoire naturelle de Banyoles, une ville située à 70 kilomètres de Barcelone. Il y est exhibé entre 1916 et 2000. Le musée de Banyoles conserve par ailleurs dans ses archives deux peaux humaines d'origine inconnue.

## « IL EST IMPOSSIBLE D'ASSOCIER AVEC CERTITUDE UN SEUL INDIVIDU À TEL OU TEL GROUPE SUR LA SEULE BASE DE SON PATRIMOINE GÉNÉTIQUE »

qui ne semble cependant se rapporter à aucun inventaire connu. Pour espérer connaître l'origine de la tête, il n'y a pas d'autre choix que de fouiller le dépôt à la recherche de l'étiquette en papier. En vain. Un travail d'inventaire complet de toutes les archives du Département d'anthropologie entrepris quelques années plus tard ne donnera, lui non plus, aucun résultat.

*« Le problème, c'est qu'il est impossible de déterminer la provenance d'un individu en se basant sur son seul faciès, précise Alicia Sanchez-Mazas. Sa coiffure et son type physique évoquent une origine khoïsane. Mais, du point de vue scientifique, ces arguments sont insuffisants. Quant à une analyse ADN de la tête, elle n'apporterait aucune précision supplémentaire. Les populations locales ont en effet des profils génétiques très diversifiés. Il est donc impossible d'associer avec certitude un seul individu à tel ou tel groupe sur la seule base de son patrimoine génétique. »*

Par ailleurs, la culture khoïsane est présente non seulement en Afrique du Sud mais aussi au Botswana, en Namibie, voire même en Angola. Le terme de khoïsan rassemble en réalité deux peuples distincts, les chasseurs-cueilleurs San (autrefois appelés Bochimans) et les pasteurs khoikhoïs (Hottentots). Ils partagent certes des traits physiques et linguistiques qui les différencient de l'ethnie majoritaire de la région, les Bantous, mais ils ne doivent pas être confondus pour autant. Ce qui rend la quête de l'origine de la tête encore plus difficile.

**Un traitement antibactérien** La relique est alors rapatriée au Département d'anthropologie. Averti par la direction du Département, le Rectorat prend le relais et crée la « Commission interne sur la détention et le devenir

des restes humains du Département d'anthropologie de l'UNIGE » qui se réunit pour la première fois en octobre 2010. Cet organe prend alors la décision de photographier la tête et de la soumettre à un traitement en vue de stopper la progression bactérienne. À cette fin, la relique est confiée au Muséum d'histoire naturelle.

Après une nouvelle pause de près de quatre ans, la procédure reprend en septembre 2014 lorsque la tête est transférée dans les locaux du Département de médecine légale des Hôpitaux universitaires de Genève.

Éric Huysecom contacte alors des collègues sud-africains afin de mettre sur pied une marche à suivre pour une éventuelle restitution. « Les réactions ont été très négatives, explique-t-il. Après avoir examiné les photos, et en particulier la partie de la nuque tranchée, les spécialistes se sont montrés

**Musée national d'histoire naturelle de Paris** Au cours des années 1990, des personnalités sud-africaines, soutenues dès 1994 par les autorités, ont demandé la restitution des restes de Saartje Baartman conservés dans le musée français. Cette femme sud-africaine d'origine khoïsane est également connue sous le nom de « Vénus hottentote ». De son vivant, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est exhibée comme monstre de foire à Londres puis à Paris. Quand elle décède en 1815, son corps est disséqué par l'anatomiste français Georges Cuvier. Le Muséum national d'histoire naturelle a conservé certaines parties de son anatomie (cerveau, vulve et anus) et a fait un moulage de son corps. Ce moulage et le squelette ont été exposés au Musée de l'homme



(un des départements du muséum) jusqu'à la fin des années 1970. En 1994, le président sud-africain, Nelson Mandela, demande le retour des restes de Saartje Baartman au président français de l'époque, François Mitterrand. Après de nombreux débats et querelles juridiques, le parlement français adopte finalement en 2002 une loi permettant la restitution de ces restes humains à l'Afrique du Sud. En mai 2002, les restes de Saartje Baartman sont retournés en Afrique du Sud. Une cérémonie traditionnelle khoïsane a eu lieu le 9 août 2002.

**Musée d'histoire naturelle à Vienne** En avril 2012, les restes du couple marié khoïsan formé de Klaas et Trooi Pienaar sont renvoyés avec les honneurs en



Afrique du Sud après avoir passé un siècle dans le musée autrichien. Les deux corps ont été volés en 1909 puis escamotés dans une cargaison de sel afin de les préserver et sortis clandestinement du pays pour être examinés au nom de la science.

Source: ArThemis, base de données du Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE, <https://plone.unige.ch/art-adr>



UNIGE



## Silke Grabherr

Professeure à la Faculté de médecine et responsable du Département de médecine légale

**1980:** Naissance à Hohenems, en Autriche

**2004:** Doctorat en médecine à l'Université d'Innsbruck, Autriche

**2004 - 2011:** Met au point la technique d'angiographie post-mortem

**2014:** Nommée responsable de l'Unité d'imagerie forensique au Centre universitaire romand de médecine légale

**2016:** Professeure ordinaire et directrice du Centre universitaire romand de médecine légale

formels : cette tête a été prélevée sur un corps fraîchement décédé et immédiatement placée dans des conditions de préservation.»

Concédant n'avoir jamais été confronté à un tel cas, le professeur Alan Morris, anthropologue à l'Université du Cap, estime ainsi que la décapitation s'est probablement déroulée dans un contexte « officiel » et contrôlé. À l'époque des faits, l'individu se trouvait peut-être dans une prison ou un hôpital. Il n'est pas exclu qu'il ait été victime d'un meurtre ou d'une exécution au cours de représailles militaires ou d'une guerre de conquête, pratiques courantes durant l'ère coloniale. S'exprimant sur un plan plus juridique, l'archéologue sud-africaine Janette Deacon estime pour sa part que la tête ne remplit pas les critères nécessaires pour entrer dans la catégorie de « propriété d'État » (*Heritage resource*) mais dans celle de « propriété culturelle ». Dans ce cas de figure, il faudrait alors, dans l'hypothèse d'un rapatriement en Afrique du Sud, identifier un groupe d'intérêt qui reconnaisse le vestige humain comme appartenant à son ethnie et le réclame officiellement.

Les spécialistes sud-africains mettent toutefois en garde contre une telle démarche qui risquerait de susciter des réactions violentes dans les milieux nationalistes souvent prompts à exploiter ce genre d'événements. Et, de toute façon, personne ne sait à qui s'adresser, l'origine de la tête demeurant une énigme totale. En bref, la recommandation est claire : il vaut mieux pour tout le monde que ce cas soit réglé en Suisse et que l'on oublie toute idée de restitution.

**Un enterrement en terre genevoise** Forte de ces nouveaux éléments, la commission de l'UNIGE se réunit une nouvelle fois en octobre 2015. Constatant qu'il est définitivement impossible de définir le pays d'origine et d'accueil pour une éventuelle restitution, elle se range à l'avis des experts africains. Renonçant à l'incinération, qui est un choix irréversible et pourrait être mal interprété, elle décide, à l'unanimité, qu'une inhumation «digne» en terre genevoise est la solution la plus souhaitable.

Au printemps 2016, Silke Grabherr, professeure à la Faculté de médecine et responsable du Département

de médecine légale, suggère cependant d'effectuer une dernière série d'analyses avant cette échéance.

La tête est d'abord scannée de façon à obtenir une image très précise en trois dimensions de sa surface et de l'intérieur. Le cas échéant, ces données informatiques pourront servir à la production d'une réplique en silicone ou d'une représentation virtuelle et animée sur ordinateur.

Un échantillon est ensuite prélevé et envoyé à l'École polytechnique fédérale de Zurich pour une datation au carbone 14. Malheureusement, l'âge obtenu est imprécis à cause de la courbe de calibration qui est trop «large» pour la période en question. Il en ressort néanmoins que la personne a été tuée avec certitude entre 1666 et 1950. Plus précisément, la probabilité que le décès ait eu lieu entre 1725 et 1815 est de 54,4%. Les chances que la mort soit survenue avant 1877 grimpent même à 76%.

«Ces résultats nous permettent au moins d'écartier l'hypothèse d'une affaire criminelle récente, éventuellement liée au régime de l'Apartheid qui a sévi en Afrique du Sud à partir de la fin des années 1940, commente Éric Huysecom. Bien que l'on ne puisse pas totalement exclure une décapitation survenue entre 1916 et 1950 (probabilité de 19,5%), la datation obtenue est plutôt cohérente avec le scénario d'un acte commis lors de la période coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle.»

L'examen anthropologique du crâne ne permet pas de définir de façon fiable le sexe de l'individu. Toutefois, la nature de la coiffure ne laisse que peu de doutes sur le genre masculin de la personne. L'analyse ADN, de son côté, ne donne rien de consistant. Trop de personnes ont touché et contaminé la tête au cours de son histoire récente, rendant impossible l'identification d'un profil génétique unique. Une étude plus approfondie est envisageable mais elle est abandonnée en raison de son caractère trop invasif.

L'autorisation d'inhumation est finalement délivrée le 7 octobre 2019 par le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia. Le 13 novembre 2019, le Rectorat prononce officiellement la sortie de la tête afin qu'elle puisse être extraite des collections anthropologiques de l'Université et enterrée.

Boîte crânienne d'un soldat chinois tombé en mars 1885 au combat de Lang-Son, qui a opposé les armées française et chinoise.



OLIVIER ZIMMERMANN

## LE SOLDAT CHINOIS DE LANG-SON

La boîte crânienne d'un soldat chinois tombé au combat en mars 1885 est détenue à l'Unité d'anthropologie (Faculté des sciences) à la suite d'une donation, en 1951, par Henri Lagotala, alors chargé de cours à l'Université de Genève. Selon une inscription l'accompagnant, il s'agit du «crâne d'un jeune Chinois âgé de 25 ans, tué au combat de Lang-Son. Souvenir de l'expédition Lemaire-Sergent».

La détention de ce crâne étant potentiellement contraire à son éthique, l'Université de Genève s'est rapprochée des autorités

chinoises, par le biais de l'Ambassade de la République populaire de Chine à Berne. Sans indication contraire des autorités chinoises, ce vestige anthropologique reste pour l'heure conservé à l'Université de Genève qui est naturellement disposée à en étudier la possible restitution.

La campagne de Lang-Son oppose le Corps expéditionnaire du Tonkin à l'armée chinoise du Guangxi. Elle dure une dizaine de jours, du 3 au 13 février 1885, et s'achève par la conquête de la ville que les Français abandonneront toutefois quelques semaines plus

tard, le 28 mars 1885, entraînant la chute du gouvernement de Jules Ferry, alors président du Conseil des ministres. Cet épisode s'inscrit dans le cadre plus large de la guerre franco-chinoise (septembre 1881-juin 1885) qui se soldera par la reconnaissance *de facto* du protectorat français sur le Tonkin. Henri Lagotala, quant à lui, est né à Carouge et obtient un doctorat en sciences naturelles en 1920. Il poursuit des études d'«anthropologie raciale» – selon la terminologie utilisée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle – auprès d'Eugène Pittard, ancien directeur

du Musée d'ethnographie de Genève. Les recherches d'Henri Lagotala portent sur diverses populations de l'Asie mineure et de l'Europe orientale : Lazes, Kurdes et Arméniens. Ses centres d'intérêt se déplacent ensuite vers la géologie. En 1948, il est nommé professeur à la chaire de géographie physique et des gîtes métallifères de l'Université de Neuchâtel et chargé de cours pour enseigner la géologie du pétrole à l'Université de Genève en 1949. Il meurt à Genève le 16 juillet 1954.



### DES CHASSEURS-CUEILLEURS DU CONGO

Les squelettes de Pygmées ramenés du Congo par le médecin suisse Boris Adé en 1952 appartiennent à des membres du peuple Mbuti, vivant dans le district de l'Ituri de la République démocratique du Congo. Ce sont des chasseurs-cueilleurs dont la population comporterait aujourd'hui entre 30 000 et 40 000 individus.

Les identités des sept personnes exhumées sont:

**Ngowe:** homme de 28-30 ans, mort en octobre 1951 de pneumonie.

**Abelua:** homme de 30 ans mort en octobre 1951 de pneumonie.

**Lesati:** homme de 30-35 ans, mort en décembre 1951 après une courte maladie.

**Aneka:** femme de 50-60 ans, morte en septembre 1951 de vieillesse.

**Basaga:** homme de 60-70 ans, mort en septembre 1951 de vieillesse.

**Ngala:** garçon de 8-10 ans, mort le 22 mars 1952.

**Avuo:** garçon de 17 ans, mort en novembre 1951 de pneumonie.

## COLONIALISME

# LES SEPT SQUELETTES PYGMÉES DE L'ITURI

IL Y A 60 ANS AU CONGO, UN MÉDECIN GENEVOIS A DÉTERRÉ LES CORPS DE SEPT INDIVIDUS DÉCÉDÉS PEU AVANT. TOUJOURS CONSERVÉS À GENÈVE, LES SQUELETTES SONT DEVENUS EN 2018 LA PROPRIÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI

**D**epuis plus d'un demi-siècle, un ensemble de sept squelettes pygmées provenant de la République démocratique du Congo (RDC) est déposé à l'Unité d'anthropologie de l'Université de Genève. Ces restes humains ont finalement attiré l'attention en septembre 2016 à cause du fait que, contrairement aux autres collections anonymes d'ossements de l'institution, ils sont accompagnés de fiches signalétiques mentionnant le nom, l'âge ainsi que la date et la cause du décès de chacun des sept individus (*lire ci-contre*). Les exhumations auraient reçu l'autorisation des familles des défunt, du moins selon les dires de la personne qui les a effectuées dans les années 1950, le médecin genevois Boris Adé. Mais, selon une enquête approfondie réalisée par Christophe Goumand, adjoint scientifique à l'Unité d'anthropologie, celui-ci n'aurait pas reçu le consentement du clan entier, qui est pourtant l'autorité légitime dans ce cas de figure, compte tenu des traditions et des croyances des Pygmées de l'Ituri.

À cause de ces problèmes éthiques, et dans un souci de transparence et de respect de la dignité humaine, l'Université de Genève a, dans un premier temps, étudié l'idée d'une restitution de ces squelettes à la RDC. Pour des raisons pratiques, c'est une solution différente qui a été retenue. L'acte de propriété des squelettes a donc été transféré en juin 2018 à l'Université de Lubumbashi, dans l'est de la RDC, tout en conservant les restes humains en dépôt dans les murs de l'Université de Genève. L'accès et l'usage de ces ossements par la communauté scientifique sont gérés à distance par l'institution congolaise qui décide seule de toute recherche éventuelle pouvant être faite sur les squelettes.

**Séjour au Congo** Selon les éléments rassemblés par Christophe Goumand, Boris Adé est engagé en 1949 par l'administration du Congo belge. Accompagné de sa femme

et de leurs deux enfants, il est affecté à Wamba, dans le nord-est du pays, où il dirige un grand hôpital doté d'une maternité. Il gère également six dispensaires et trois maternités rurales ainsi que cinq léproseries distribués sur un territoire grand comme la Suisse.

Wamba est situé à l'orée de la grande forêt de l'Ituri où habitent des Pygmées du groupe Mbuti. Il s'agit de nomades vivant de la chasse et de la cueillette. Les Pygmées exercent une fascination sur les anthropologues et les médecins occidentaux de l'époque en raison de leur petite taille (1,50 mètre en moyenne à l'âge adulte). Boris Adé, qui est aussi membre correspondant du Musée d'ethnographie de Genève, ne fait pas exception. Désireux de percer le mystère du nanisme caractérisant ces populations,

il décide d'étudier leurs squelettes.

A priori, une telle mission semble impossible à réaliser. Les habitants de la forêt sont réputés très farouches. Quant à toucher à leurs morts, c'est encore plus difficile à envisager dans la mesure où les Pygmées sont persuadés que les défunt n'ayant pas reçu de sépulture décente reviennent sur Terre pour se venger des vivants. Pour ne rien arranger, à cette époque circule une rumeur selon laquelle les Blancs tuaient des indigènes, feraient disparaître les corps et violeraient des sépultures.

**Capter leur confiance** Boris Adé ne semble toutefois pas rencontrer de tels obstacles dans son entreprise.

Sans doute, son statut privilégié de soignant lui permet-il d'entrer plus facilement en contact avec les Pygmées et de capter petit à petit leur confiance. De fait, il leur rend régulièrement visite et devient leur «ami», selon ses propres dires. «Il se ferait même appeler Munganga, un terme qui signifie tout à la fois médecin, rebouteux et sorcier», écrit Christophe Goumand. *Boris Adé semble d'ailleurs avoir appris des rudiments de sorcellerie.* En attestent ses archives personnelles qui renferment des dessins de sa main montrant du matériel d'exorcisme utilisé par les guérisseurs traditionnels

**SELON LA RUMEUR,  
LES «BLANCS»  
TUERAIENT  
DES INDIGÈNES,  
FERAIENT  
DISPARAÎTRE  
LES CORPS  
ET VIOLERAIENT  
LES SÉPULTURES**



DR

## LE CADAVRE DE TROP

Le 25 août 1953, le médecin genevois Boris Adé, alors en poste à Wamba, au nord-est du Congo belge, reçoit un appel téléphonique urgent. Patrick Putman, un anthropologue américain qui vit depuis une vingtaine d'années parmi les Pygmées un peu plus loin dans la forêt, lui parle d'une femme autochtone qui a reçu des coups de pied de la part de son mari et qui souffre de multiples lésions intestinales. Il faut s'en occuper d'urgence. Sans attendre, le docteur Adé, employé de l'administration coloniale, se rend sur place. Constatant l'état désespéré de la femme, il décide de la transporter dans sa voiture américaine à l'hôpital de Mambassa, la ville la plus proche. Toute la nuit, il tente de la sauver, en vain. Elle décède au matin.

Il se trouve que Boris Adé s'adonne à ses heures perdues à l'anthropologie et s'intéresse particulièrement aux squelettes pygmées. Or, ses travaux progressant, sa collection d'os ne lui suffit plus et il est en

quête de davantage de matériel, en particulier de tissus mous intacts. C'est ainsi que le médecin décide de conserver le corps de la femme dans du formol. Cela fait, il dépose une demande officielle pour l'envoyer en Europe. Le gouverneur du Congo belge lui oppose un refus net. Craignant les réactions négatives de la population indigène, il lui ordonne de respecter la législation en vigueur dans la colonie selon laquelle un corps doit être inhumé dans les quarante-huit heures suivant le décès. Mais, pour le médecin genevois, seul compte l'aspect scientifique. Il refuse d'obtempérer et demande l'aide de Marc-Rodolphe Sauter, directeur du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, qu'il connaît personnellement (*lire l'article principal*). Durant plusieurs semaines, Marc-Rodolphe Sauter écrit des lettres à de nombreux anthropologues, en Europe et en Amérique, leur demandant d'intercéder auprès du gouvernement belge

pour qu'il revienne sur sa décision. La plupart d'entre eux acceptent. D'aventure scientifique, l'histoire devient une affaire politique. L'épouse du médecin, restée à Genève, met sur pied une campagne de presse en Suisse et aux États-Unis. De nombreux articles sont écrits et des émissions de radio sont diffusées sur le sujet. Entre autres, le chanoine du Grand-Saint-Bernard, Jules Detry, prend position pour Boris Adé dans un vibrant appel paru dans la *Gazette de Lausanne* du 30 octobre 1953. Comme il est d'origine belge, il est taxé de traîtrise par la presse de son pays. À cette époque, la Belgique est l'objet d'attaques sévères à l'ONU à cause de sa présence en Afrique et, en même temps, des troubles éclatent à différents endroits du Congo pour réclamer le départ de l'occupant. Irrité par le tapage médiatique orchestré depuis Genève, le gouvernement colonial reste inflexible face à ce médecin étranger désobéissant et durcit

même sa position. Il accuse Boris Adé de s'occuper plus d'anthropologie que de médecine, la tâche pour laquelle il est pourtant payé. Les autorités ordonnent au médecin d'inhumer la femme et, pour bien se faire comprendre, le mutent à Bondo, à des centaines de kilomètres du plus proche village pygmée, dans ce que Boris Adé qualifie de « Sibérie du Congo ». Le médecin finit par obéir. Il enterre le corps de la femme toujours plongé dans du formol à l'intérieur d'un tonneau d'essence dans l'espoir de le récupérer un jour et se rend à Bondo, suivi de sa famille. Le calme revient et les relations entre Boris Adé et l'administration coloniale se normalisent. Le médecin modifie sensiblement l'orientation de ses études et, dans une lettre datée du 22 décembre 1954, il demande à Marc-Rodolphe Sauter s'il serait intéressé par une étude sur les nains hypothyroidiens qui « foisonnent » à Bondo.

**À gauche:** La voiture du Dr Adé.

**À droite:** Dessins de Boris Adé du matériel d'exorcisme et de sorcellerie chez les Pygmées.

pour soigner les malades ou encore des croquis explicatifs de statuettes Yanda, entrant elles aussi dans la pratique de la magie et de la sorcellerie, bien que dans des tribus différentes (*voir ci-contre*).

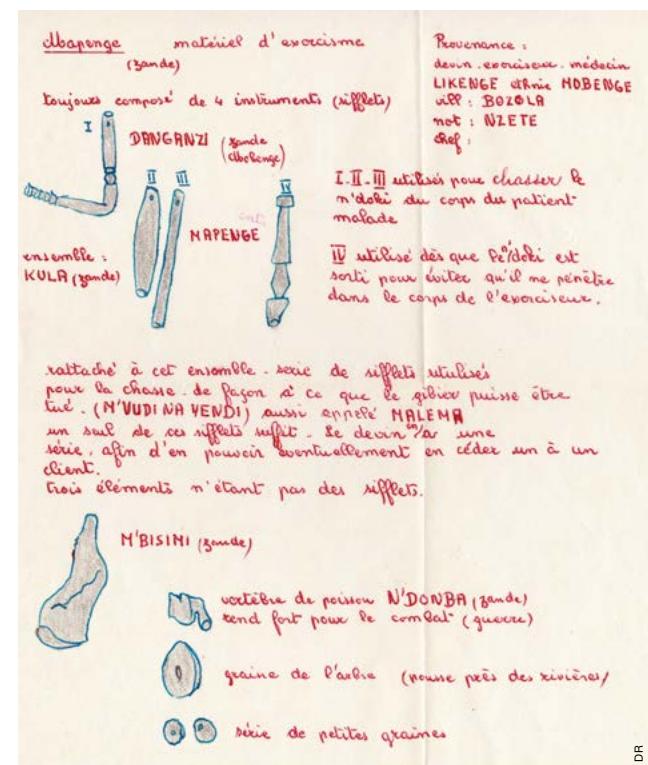
Quel qu'ait été son moyen de persuasion, Boris Adé réussit à se faire indiquer les emplacements de sépultures récentes qui sont en général des huttes abandonnées. Selon lui, les familles des défunt - et malgré leur peur terrible des esprits - acceptent qu'ils soient exhumés.

Boris Adé s'y emploie entre février et avril 1952 et récupère les cadavres de cinq hommes adultes, dont un de 17 ans, d'une femme de 50-60 ans et d'un garçon de 8 à 10 ans qui n'a même pas été enterré. Au cours de cette campagne, le médecin récupère également le corps d'un bébé de 3 mois qu'il conserve dans un bocal de formol.

**Objets d'étude** Le tout est envoyé au Musée d'ethnographie de Genève dans une grande caisse. Prenant un congé de huit mois de ses fonctions en Afrique, Boris Adé suit son chargement avec dans ses bagages, en prime, un jeune léopard vivant qu'il entend offrir à un des zoos du pays lorsque l'animal sera devenu trop grand.

Le détail a son importance puisque c'est la présence de ce félin qui lui vaut un grand article avec photo dans le *Journal de Genève* du 20 septembre 1952 sous le titre *Un léopard est venu rendre visite à notre rédaction*. Une histoire en amenant une autre, ce premier papier est suivi deux jours plus tard par un deuxième qui revient avec plus de précisions sur les sept squelettes pygmées (l'article fait état de huit individus mais il s'agit probablement d'une erreur). Et c'est ce dernier texte qui arrive finalement sous les yeux du professeur Marc-Rodolphe Sauter, directeur du Département d'anthropologie de l'Université de Genève. Très excité, celui-ci écrit le jour même au médecin une lettre dans laquelle il confie que son «*cœur d'anthropologue et de directeur d'institut a battu plus fort*» et lui demande de bien vouloir déposer dans ses locaux ce «*matériel de premier choix et de tout intérêt, et que tout laboratoire d'anthropologie rêve de posséder*».

Boris Adé accepte et passe la plus grande partie de ses vacances dans le laboratoire de Marc-Rodolphe Sauter à étudier les ossements. Leurs recherches débouchent sur trois articles publiés en 1953 dans le bulletin des *Archives suisses d'anthropologie générale*. Les auteurs y décrivent les «*caractères pithécoïdes du crâne*», les «*particularités maxillo-faciales dentaires normales et pathologiques*» et le «*rythme de synostose des sutures crâniennes*» des Pygmées de l'Ituri. En mai 1953, Boris Adé retourne en Afrique avec l'intention de rassembler davantage de matériel humain. Son élan



DR

est toutefois subitement coupé par l'administration qui l'emploie. Ayant eu vent de ses agissements, le gouvernement colonial belge voit en effet d'un mauvais œil que le médecin suisse déterre des cadavres d'indigènes et en récupère d'autres dans les hôpitaux alors qu'elle craint au même moment une recrudescence de troubles sur son territoire et qu'elle fait l'objet d'attaques de la part de certains organes de l'Organisation des Nations unies. En 1953, le docteur genevois est muté à des centaines de kilomètres de là, mettant fin à sa récolte de restes humains (*lire l'encadré ci-contre*).

**Un héritage encombrant** Les ossements des sept Pygmées, pour leur part, demeurent à Genève. À la connaissance des anthropologues actuels, il s'agit du plus grand ensemble de squelettes de Pygmées déposé dans une institution universitaire. Leur excellent état de conservation et le fait qu'ils soient complets en font une collection relativement prisée des scientifiques et l'Université reçoit régulièrement des requêtes d'études de la part de chercheurs de partout dans le monde.

Une doctorante en anthropologie genevoise, Maria Bakonyi, publie même une thèse complète sur les sept squelettes en 1976. C'est d'ailleurs dans ce texte qu'est mentionné pour la dernière fois le bébé conservé dans un bocal de formol. Celui-ci aurait été entreposé au Département de pathologie de la Faculté de médecine. Les tentatives pour le retrouver, menées en 2016, restent vaines. Il est probable que le bocal et son contenu aient été incinérés à l'époque de la démolition de l'ancien bâtiment de pathologie. Durant toutes ces années, bien que l'ensemble de squelettes soit connu depuis longtemps, aucun chercheur n'a jamais soulevé d'éventuels problèmes éthiques quant à leur

## LES RECHERCHES DU DOCTEUR ADÉ

Dans les années 1950, Boris Adé, médecin suisse engagé dans la région de l'Ituri pour le compte de l'administration belge du Congo, mène deux types de recherches. Le premier vise à comprendre le phénomène général de la croissance humaine et le médecin pense trouver dans la petite taille des Pygmées certaines réponses à ses questions. Il cherche notamment à tester l'hypothèse – qui s'avérera fausse par la suite – selon laquelle l'hypophyse serait responsable de la croissance. Boris Adé s'intéresse aussi au «primitivisme» des Pygmées, visible selon lui dans certaines variations «pithécoïdes» (proches des caractères du singe) du squelette.

provenance ou à la méthode ayant permis de les obtenir alors même que toutes ces informations sont indiquées sur chacune des étiquettes.

Ce n'est qu'en 2016 qu'Éric Huysecom, professeur à l'Unité d'anthropologie, remet le sujet sur la table lorsqu'il découvre l'existence de ces ossements à l'occasion d'une vaste réorganisation des collections anthropologiques. Mis au courant, le Rectorat cherche à en savoir plus sur l'histoire et le statut juridique des squelettes afin d'être à même de prendre une décision quant à leur devenir.

Du point de vue juridique, il ressort que Boris Adé est resté le propriétaire de ces squelettes jusqu'à sa mort, survenue il y a quelques années.

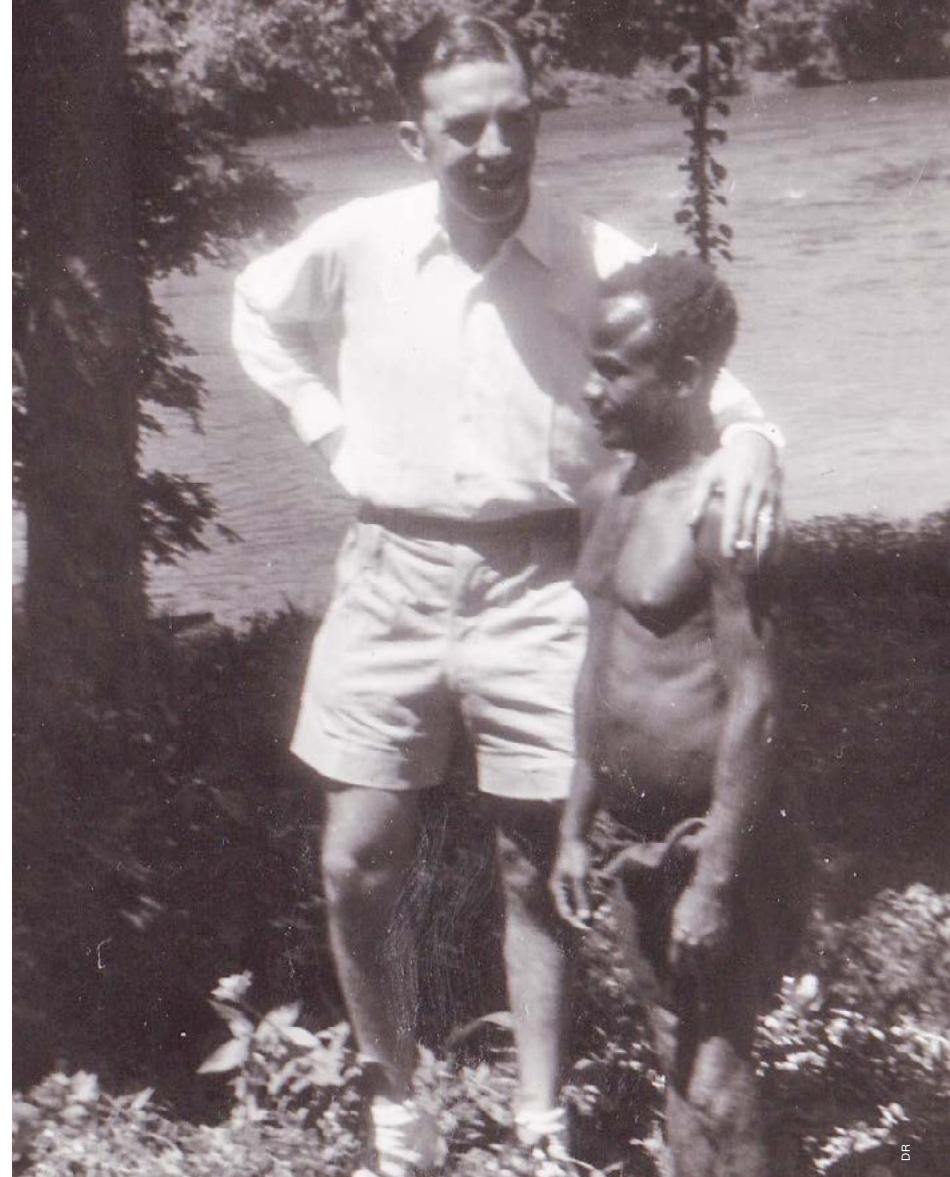
*«L'Université n'est en aucun cas devenue propriétaire de ces biens, même s'ils y ont été déposés il y a très longtemps», précise Marc-André Renold, professeur au Centre universitaire du droit de l'art (Faculté de droit). En effet, l'acquisition de la propriété par prescription dite acquise (art. 728 du Code civil) suppose que l'on possède de bonne foi «à titre de propriétaire» le bien en question. Ce qui n'a jamais été le cas en ce qui concerne les sept squelettes. Il y a un principe (non écrit) selon lequel «la donation ne se presume pas».*

*Par conséquent, les objets sont toujours la propriété de celui qui les a remis ou de ses héritiers.»*

C'est donc à la fille de Boris Adé que reviennent les squelettes des sept Pygmées ramenés du cœur de l'Afrique par son père il y a plus de soixante ans. Une information que cette femme, installée à Morges, a ignorée jusque-là et à laquelle elle réagit en désirant se débarrasser au plus vite de cet encombrant héritage. L'option d'une inhumation à Genève est écartée et un enterrement dans leur région d'origine, l'Ituri, est lui aussi problématique. Il est en effet impossible, soixante ans plus tard, de retrouver la

provenance exacte des squelettes dans une région à l'accès difficile et en guerre depuis des années. Afin de contourner ces obstacles, l'Université de Genève propose à l'héritière de Boris Adé de faire don des squelettes pygmées à l'Université de Lubumbashi. Cette institution travaille étroitement avec le musée de la même ville qui possède déjà une grande collection anthropologique et collabore depuis longtemps avec d'autres institutions internationales.

**«IL Y A  
UN PRINCIPE (NON  
ÉCRIT) SELON LEQUEL  
'LA DONATION NE  
SE PRÉSUME PAS'.  
PAR CONSÉQUENT,  
LES OBJETS SONT  
TOUJOURS LA  
PROPRIÉTÉ DE CELUI  
QUI LES A REMIS OU  
DE SES HÉRITIERS»**



Cela dit, l'envoi de squelettes humains par avion reste une entreprise délicate, tant du point de vue éthique que légal. D'où l'idée d'un accord résolvant les problèmes pratiques tout en respectant pleinement les impératifs éthiques et déontologiques. L'Université de Lubumbashi accepterait la donation mais confierait la conservation des sept squelettes à l'Université de Genève qui les garderait en dépôt, comme elle le fait déjà depuis des décennies.

L'idée est acceptée par toutes les parties et l'acte de propriété passe de l'héritière de Boris Adé

à l'Université de Lubumbashi en juin 2018. De son côté, l'Université de Genève s'engage à réaliser des scans complets ainsi qu'une impression en trois dimensions des sept squelettes qu'elle mettra à la disposition de l'Université de Lubumbashi.

Boris Adé, sur les rives du Congo en compagnie d'un Pygmée (années 1950).

## DÉONTOLOGIE

# LA LONGUE DÉCOLONISATION DES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

LE MEG POSSÈDE DES DIZAINES D'OBJETS FABRIQUÉS À PARTIR DE RESTES HUMAINS. CERTAINS SONT ENCORE EXPOSÉS, D'AUTRES, NE PRÉSENTANT AUCUN INTÉRÊT SCIENTIFIQUE, ONT ÉTÉ RETIRÉS. UNE TÊTE MAORIE A ÉTÉ RENDUE À SA CULTURE D'ORIGINE EN 1992



### Boris Wastiau

Directeur du Musée d'ethnographie de Genève et professeur titulaire à l'Unité d'histoire des religions (Faculté des lettres)

**1970:** Naissance à Charleroi, en Belgique

**1997:** Thèse de doctorat à l'Université d'East Anglia en Grande-Bretagne

**1997:** Conservateur au Musée royal de l'Afrique centrale, en Belgique

**2007:** Conservateur des départements Afrique et Amériques du Musée d'ethnographie de Genève (MEG)

**2009:** Directeur du MEG et chargé de cours en anthropologie religieuse (Afrique) dans l'unité d'histoire des religions

**2015:** Professeur titulaire

**L**e Musée d'ethnographie de Genève (MEG) est la première institution genevoise à s'être lancée dans une procédure de restitution de restes humains détenus dans ses collections. Il s'agit d'une tête maorie tatouée et momifiée (*mokomokai*), acquise au XIX<sup>e</sup> siècle auprès d'un marchand anglais. Réclamée par la Nouvelle-Zélande d'où elle est originaire, la relique fait, dans un premier temps, l'objet d'un prêt permanent, accordé en 1992 par le Conseil municipal de la ville de Genève au musée national de Nouvelle-Zélande Te Papa à Wellington. Le prêt est finalement transformé en restitution définitive en 2014. La tête est actuellement conservée en un lieu sacré en Nouvelle-Zélande (*lire l'encadré ci-contre*).

Pour Boris Wastiau, directeur du MEG et professeur titulaire à l'Unité d'histoire des religions (Faculté des lettres) jusqu'en 2018, le fait que cette tête soit restée en Suisse durant près d'un siècle ne soulève pas de problèmes légaux ni déontologiques. Son acquisition fait partie d'un commerce qui prospère entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle et que l'on peut certes qualifier de morbide mais elle ne contrevient ni à la loi ni aux pratiques muséales de l'époque.

*«Le problème, c'est que la détention de cette tête par notre institution a été contestée par les Maoris eux-mêmes,* explique Boris Wastiau. *Les représentants de ces peuples de Nouvelle-Zélande réclament en effet systématiquement depuis des décennies le rapatriement de tous les restes humains appartenant à leur culture et qui ont été dispersés au cours des siècles dans les musées et des collections privées du monde entier. C'est cet argument qui a poussé le MEG à entrer en matière et nous a motivés à rendre définitivement la relique à sa culture d'origine.»*

Les Maoris contemporains considèrent en effet tous les *mokomokai* comme leurs ancêtres. Ils souhaitent

ardemment leur retour afin d'apaiser le déchirement qu'ils ressentent en les sachant en des terres étrangères en raison de transactions douteuses réalisées dans le passé.

**Décolonisation des collections** Au-delà du cas particulier de la tête maorie, le MEG est actuellement engagé dans un effort plus général de décolonisation de ses collections. Ce processus représente même un des principaux piliers du prochain plan stratégique du musée. L'idée consiste à poser un regard critique sur les pratiques passées et présentes du musée, sur les pièces constituant ses collections et la manière dont elles ont été acquises. Il s'agit aussi de réfléchir à la façon de communiquer ces éléments au

public ainsi qu'aux personnes ou organisations qui se revendiquent comme les ayants droit légitimes des objets culturels détenus par le MEG, en particulier les restes humains. «Nous nous engageons à identifier et à inventorier toutes les collections du MEG pour lesquelles il existe un problème potentiel de légalité ou de déontologie ou qui seraient contestées par une communauté s'en réclamant l'héritière, précise Boris Wastiau. Nous l'avons déjà fait pour toutes les pièces contenant des tissus d'origine humaine, en accord avec des recommandations produites en 2009 par une commission de déontologie rassemblant tous les musées de la ville de Genève.»

Il s'agit, dans tous les cas, d'artefacts, c'est-à-dire des objets (dents, os, peau, cheveux...) modifiés de manière culturelle. Tous sont documentés autant que possible et conditionnés enfin d'être conservés de manière optimale. Boris Wastiau assure que les objets sont manipulés avec le plus grand soin et que le musée respecte les règles déontologiques (ou protocoles) fixées par les communautés d'origine. L'institution renonce ainsi à montrer certaines pièces ou entoure leur éventuelle présentation au public de toutes les précautions nécessaires.

**L'IDÉE CONSISTE  
À POSER UN REGARD  
CRITIQUE SUR LES  
PRATIQUES PASSÉES  
ET PRÉSENTES DU  
MUSÉE, SUR LES  
PIÈCES CONSTITUANT  
SES COLLECTIONS  
ET LA MANIÈRE  
DONT ELLES ONT ÉTÉ  
ACQUISES**



#### LA MAIN «BRET»

Autrefois, chez certaines communautés du Gippsland (État du Victoria, au sud-est de l'Australie), après un décès, l'une ou les deux mains du défunt étaient prélevées, fumées, puis équipées d'un cordon en peau d'opossum. Le *bret*, comme on l'appelle, était porté par un proche directement sous le bras gauche. À l'approche d'un danger ou d'un ennemi, la main se mettait à pincer ou pousser le porteur. Ainsi averti, celui-ci plaçait la main devant son visage et lui demandait de lui indiquer d'où venait le péril. La réponse était donnée par des vibrations.

Image publiée avec l'aimable autorisation de la [Boon wurrung Foundation](#).

## « EXPOSER DES TISSUS HUMAINS, CELA SE DISCUTE, MAIS J'ESTIME QU'IL EST IMPORTANT DE LE FAIRE, NOTAMMENT D'UN POINT DE VUE DIDACTIQUE »

L'exposition *L'effet boomerang* qui s'est tenue de mai 2017 à janvier 2018 montrait une main bret. Il s'agit d'une main momifiée originaire d'Australie, donnée au MEG par le collectionneur genevois Maurice Bastian en 1960 (*lire ci-contre*). L'autorisation d'exposer la main a été obtenue auprès de la Boon wurrung Foundation, qui représente les peuples Boon wurrung de la confédération Kulin, propriétaires traditionnels et gardiens des terres concernées. Il s'agit d'une exception notable étant donné que les Aborigènes croient qu'un défunt ne peut trouver de repos que lorsque l'intégralité de son corps a été inhumée. Dans le cas présent, il faut préciser que la main a été transformée en pendentif et utilisée comme un objet protecteur par les Aborigènes eux-mêmes.

**Face à la mort** « Exposer des tissus humains, cela se discute, mais j'estime qu'il est important de le faire, notamment d'un point de vue didactique, explique Boris Wastiau. Il faut néanmoins que cela résulte d'un choix raisonné et que la présentation de tels objets soit intégrée dans la collection. Leur exposition doit avoir du sens et apporter quelque chose au public. Et il faut à tout prix éviter le voyeurisme. C'est d'ailleurs pour cela que l'on a décidé de ne plus exhiber la momie péruvienne qui a trôné durant quarante ans dans le hall d'entrée du MEG. »

Cette relique, devant laquelle beaucoup de Genevois se souviennent être passés non sans ressentir quelques frissons, a été pillée et importée à Genève de manière illicite, sans aucune information sur le contexte de sa découverte.

En d'autres termes, elle ne renseigne sur rien si ce n'est sur la fascination du public occidental pour de vieilles dépouilles exotiques. Ce qui n'était depuis le début qu'une attraction a donc été rangé.

« Cette fascination morbide vient peut-être du fait qu'en Occident, on a éloigné la mort, on a pris ses distances du cadavre, on ne voit plus ni l'un ni l'autre, analyse Boris Wastiau. Pourtant, dans la plupart des sociétés de notre planète, le rapport aux morts et aux cadavres est différent. Au Suriname, par exemple, au milieu de la forêt tropicale, on veille le défunt durant plus de dix jours, tout en chantant, en dansant et en buvant. Dans certaines tribus de Papouasie-Nouvelle-Guinée, on plantait ses ancêtres sur des poteaux et leur cadavre se desséchait pendant

## LA TÊTE MAORIE DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

En 1896, Maurice Bedot, directeur du Musée d'histoire naturelle de la ville de Genève, acquiert une tête maorie tatouée (*mokomokai*) auprès d'un marchand londonien. Ce genre de « trophée » n'est pas rare. L'origine remonte à l'époque précoloniale. Les hommes maoris se tatouent alors intégralement le visage non seulement pour terroriser leurs ennemis et séduire les femmes mais aussi pour marquer leur appartenance à une tribu et à un rang social. Ce sont ces tatouages qui justifient la momification des têtes après la mort de leur propriétaire. À l'origine, il s'agit d'entretenir une forme de culte des ancêtres, les têtes rejoignant, dans des lieux

sacrés, de longues généralogies censées relier les vivants aux divinités. Au temps des guerres tribales, les vainqueurs commencent à voler les reliques des vaincus et à momifier les têtes des adversaires morts au combat pour en faire des trophées et les exhiber. Avec l'arrivée de colons et de collectionneurs passionnés de curiosités exotiques, les Maoris se mettent, dès 1770, à échanger les *mokomokai* contre des armes à feu. Le trafic devient même si intense que le gouverneur de Nouvelle-Zélande est obligé de l'interdire. On estime que plus de 500 têtes maories ont ainsi quitté la Nouvelle-Zélande depuis 1770. L'exemplaire genevois est transféré le 2 février

1954 au Musée d'ethnographie de la ville de Genève (MEG). Au début des années 1990, de passage dans la ville du bout du lac, Alan Baker, directeur du Musée national de Nouvelle-Zélande Te Papa, découvre l'existence de la tête et la réclame au nom du peuple autochtone maori. En 1992, la Ville de Genève accepte de la restituer au musée Te Papa sous forme d'un prêt d'une durée de sept ans, renouvelable. Aucune demande de prolongation n'est toutefois déposée au cours de presque deux décennies et, après une requête genevoise, le Musée Te Papa confirme en mars 2010 que la tête maorie est toujours en sa possession et conservée en un lieu sacré.

Il en profite pour demander officiellement la prolongation du prêt, qui est accordée. En 2014, la Ville de Genève décide finalement de restituer définitivement la tête maorie à la Nouvelle-Zélande. Le seul problème juridique qui se pose concerne l'inaliénabilité des collections publiques. Il faut donc formellement sortir la tête maorie des collections publiques, un obstacle surmonté par une décision du Conseil administratif de la Ville de Genève. La relique est alors transférée au sanctuaire de Te Papa avant d'être définitivement conservée dans un espace sacré.

ArThemis, base de données du Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE,  
<https://plone.unige.ch/art-adr>

**La villa Plantamour** dans le parc Mon Repos, premier emplacement du Musée d'ethnographie de Genève, vers 1920.

*parfois un siècle. Les Jivaros réduisaient des têtes. En d'autres termes, montrer des restes humains n'est pas quelque chose de nécessairement abhorrant pour les cultures qui les ont produits.*» Cela dit, il est souvent difficile de deviner qu'un objet exposé dans une vitrine du MEG contient des tissus humains. Un reliquaire du Gabon récolté par un missionnaire genevois contient par exemple des morceaux difficilement identifiables de calotte crânienne. En l'occurrence, cet objet a un intérêt scientifique indéniable puisque c'est le seul de ce type dont on connaît non seulement l'ancien propriétaire – qui l'a donné en gage de conversion – mais aussi l'identité de l'ancêtre qui a fourni les restes.

**Des quatre coins du monde** En tout, le MEG conserve plusieurs dizaines d'objets contenant des tissus humains et provenant des quatre coins du monde : des crânes aborigènes peints (appartenant aux Yolngu, de l'île de Milngimbi, dans le Territoire du Nord, mais qui n'ont pu être identifiés par aucun clan de cette population), des crânes sur-modelés venus de Papouasie-Nouvelle-Guinée (qui n'ont suscité aucun intérêt spécial dans leur région d'origine où les crânes servent communément de décoration), des tabliers faits en fragments d'os du Tibet, une calebasse de guerre du Cameroun ornée de mâchoires humaines, une tête réduite d'Équateur, etc. Le musée référence tous ces objets (du moins ceux qui font partie de l'exposition permanente) sur son site internet.

*«J'ai averti les autorités genevoises, ainsi que l'Office fédéral de la culture (OFC), de la présence de ces objets sensibles et de la possibilité qu'une demande de restitution soit un jour posée, confirme Boris Wastiau. Nous cherchons également à être proactifs et à entrer en contact, quand c'est possible, avec les institutions (musée, État ou association autochtone) concernées.»* Le problème, c'est que ce genre de démarches ne donne

pas toujours les résultats escomptés. La plupart des ambassades ne répondent même pas aux sollicitations du MEG. Celles du Mexique et du Pérou se contentent de répondre ou d'envoyer les articles de loi qui expliquent que toute sortie sans autorisation d'objets du continent sud-américain postérieure à 1823 est illégale.

D'autres groupes sont plus actifs. Les aborigènes et insulaires du Détroit de Torrès demandent que tous les restes humains issus de sépultures soient retournés et inhumés. Les peuples natifs d'Amérique du Nord ont réussi à faire voter une loi, le Nagpra (*Native American Graves Protection and Repatriation Act*), qui exige que les biens culturels amérindiens qui ont été déterrés leur soient rendus. Avec plus de 650 000 objets restitués, il s'agit d'ailleurs du plus gros programme de restitution de restes culturels au monde. Il existe des dispositions similaires pour les Inuits du Groenland.

Entre les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Danemark, ce sont plus d'un million d'objets qui ont déjà été restitués. L'Europe continentale est en retard sur ce dossier.

De son côté, le MEG se dit prêt à réagir à toute demande qui pourrait lui parvenir. Il s'est d'ailleurs mis d'accord avec l'OFC sur la marche à suivre qui consiste à analyser la légalité de l'acquisition de l'objet litigieux, à produire toute la documentation en sa possession et à mettre tout en œuvre pour trouver une solution équitable. «*Les gens craignent que les programmes de restitution ne vident les musées*, souligne Boris Wastiau. *Ce n'est pas vrai. Cela crée au contraire des collaborations et des relations intéressantes.*»

**Les restes disparus** Le plus troublant, cependant, ce sont les restes que le MEG ne retrouve plus dans ses collections alors qu'ils sont bel et bien référencés dans ses inventaires. «*J'ai retrouvé une vingtaine d'entrées qui renvoient à des pièces qui ont disparu*, confirme Roberta Colombo Dougoud, conservatrice et responsable du Département Océanie du MEG. *L'une d'elles fait par*

## MOMIES CHILIENNES EN TERRE GENEVOISE

En 2007, le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) est contacté par un collectionneur désirant vendre une série de restes humains qu'il détient depuis une vingtaine d'années et expose dans un musée privé. La collection est composée de momies, de têtes de momies et de deux individus desséchés portant des vêtements militaires du XIX<sup>e</sup> siècle. Le tout a été illégalement importé d'Amérique du Sud à une date indéterminée. Les restes se trouvent dans un très mauvais état de conservation. Le MEG décline l'offre du collectionneur et tente de le dissuader de vendre. Après plusieurs années de tractations, il finit par accepter de donner ses momies.

Le MEG en informe alors le chef du service spécialisé de l'Office fédéral de la culture (OFC), qui intervient auprès des ambassades du Chili et du Pérou. Plusieurs experts et archéologues se penchent sur les restes humains et il en ressort que quatre momies – les plus complètes et datant d'environ 5000 ans av. J.-C. – présentent un intérêt scientifique. Les vestiges sont renvoyés au Chili en 2011. Les autres objets, dans un état épouvantable, sont inhumés à Genève, répartis dans 12 cercueils. La cérémonie a lieu le 7 novembre 2013, au cimetière de Saint-Georges. Les tombes, situées dans le carré des inconnus, portent le nom d'Arica, tiré d'une ville portuaire du nord du Chili et ont été arrosées, selon un ancien rite chilien, d'une rasade d'alcool de maïs. Cette action sans précédent a néanmoins exigé de résoudre un certain nombre de difficultés administratives inattendues, telles que l'établissement d'un certificat de décès, le constat de la mort par un médecin légal, l'obtention d'autorisations d'incinération et/ou d'inhumation, etc.

Source: ArThemis, base de données du Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE, <https://plone.unige.ch/art-adr>

## HISTOIRE DU MEG

**XIX<sup>e</sup> siècle :** Création par Hippolyte-Jean Gosse (1834-1901) d'un secteur consacré à l'ethnographie au Musée archéologique de Genève. À la même époque, Genève se lance dans le projet d'un « Grand Musée » – futur Musée d'art et d'histoire (MAH) – rassemblant les beaux-arts, l'archéologie et les arts décoratifs.

**1901 :** Fondation du Musée d'ethnographie de Genève (MEG) comme une dépendance du futur MAH. L'institution est installée dans la Villa Plantamour du parc de Mont-Repos. Le premier directeur est Jacques Mayor. Il doit rapidement démissionner car il est accusé d'affaires frauduleuses. Il est remplacé par Émile Dunant, qui décède accidentellement en 1902, puis par Alfred Cartier.

**1910 :** Nomination au poste de conservateur de l'anthropologue genevois Eugène Pittard, qui collabore avec le MEG depuis le début et en enrichit les collections avec ses propres objets.

**1922 :** Le MEG se détache administrativement du MAH.

**1935 :** Accession d'Eugène Pittard au poste de directeur du MEG.

**1941 :** Déménagement du MEG dans l'ancienne école primaire du boulevard Carl-Vogt.

**1967 :** Séparation des collections ethnographiques et anthropologiques, les premières restant au MEG, les secondes allant à l'Université de Genève.



exemple référence à un crâne humain provenant du District de la rivière Darling en Australie, donné en 1956 par Maurice Bastian, qui l'a lui-même obtenu grâce à un échange avec le Musée national de Victoria à Melbourne. Il arrive, comme dans tous les musées, que des objets se dégradent ou s'égarent, que des étiquettes se perdent, etc. Mais dans le cas présent, nous avons contrôlé toutes les archives du MEG à l'occasion de son double déménagement il y a quelques années et il n'y a plus aucune trace de cet objet. Ni d'ailleurs des 21 autres pièces, dont trois autres crânes appartenant à la même collection.»

L'explication se trouve, dans ce cas, dans la séparation des collections intervenue en 1967 entre le MEG et l'Université de Genève. À cette époque, tous les restes humains ayant été transformés (peints, sculptés, agencés...) de manière à devenir des objets culturels sont restés au MEG. Les autres ont été transférés à l'Unité d'anthropologie de l'UNIGE. C'est ainsi que, sur les 22 objets cités par Roberta Colombo Dougoud, 16 viennent d'être retrouvés dans les archives de l'Unité d'anthropologie.

« Ces objets sont potentiellement problématiques, avertit Roberta Colombo Dougoud. Ces crânes et autres restes humains datent de la période coloniale. Comme cela se passait souvent alors, ils ont pu être pillés, volés ou vendus illégalement par des personnage aussi divers que des missionnaires, des voyageurs ou encore des administrateurs des colonies.

Parfois, ce sont les autochtones eux-mêmes qui donnaient ou vendaient ce genre de vestiges humains comme preuve de leur conversion au christianisme ou pour se financer dans leur lutte pour la liberté.»

**Frisson exotique** Enfin, l'effort de décolonisation du MEG passe aussi par l'acceptation du fait que ses collections ont en majorité été confectionnées dans un esprit de supériorité de la « race blanche » sur les autres. Ce sentiment a dominé durant toute la période coloniale mais ne s'est pas arrêté avec la chute des empires. Il a perduré longtemps après la fin de la Seconde Guerre mondiale, même si on a tenté depuis d'évacuer la notion de race en science et en politique.

« Durant des années, on a développé un goût pour l'art exotique, synonyme de frisson puisqu'il s'agissait de l'art des cannibales, des sauvages, explique Boris Wastiau. On reproduisait alors des rituels d'exécution et de cannibalisme dans les musées, dans l'imagerie populaire, dans la bande dessinée, dans les journaux, les films. J'en ai vu quand j'étais petit. Alors si vous pouviez acquérir une momie ou un crâne de sauvage, c'était le super grand frisson. On le voit particulièrement sur les photos de peuples indigènes de cette époque, sur lesquelles les hommes sont toujours présentés en armes et les femmes dans des positions lascives. Le colonialisme, c'est de la consommation. Non seulement de l'or, du caoutchouc, du bois ou de l'ivoire mais aussi des corps. »

## L'OS ET LA LOI

# « EN DROIT, LE CADAVRE HUMAIN EST CONSIDÉRÉ COMME UNE CHOSE »

LES RESTES HUMAINS DÉTENUS PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE RESTITUTION DE LA PART DE LEUR COMMUNAUTÉ D'ORIGINE. RIEN NE PEUT S'Y OPPOSER SI LES CONDITIONS SONT REMPLIES

« **R**ien dans le droit positif suisse ou international ne s'oppose, a priori, à l'acquisition de propriété, publique ou privée, de restes humains», affirme Marc-André Renold, professeur au Centre universitaire du droit de l'art (Faculté de droit). *Le cadavre humain est en effet considéré comme une chose au sens juridique, notamment parce que la personnalité juridique cesse avec la mort.*» Cependant, le statut juridique de la dépouille est particulier en raison de considérations morales et religieuses.

On distingue deux cas de figure: Le premier a trait aux squelettes humains et autres préparations anatomiques qui peuvent être utilisés pour l'enseignement et la recherche. Les universités en possèdent souvent un certain nombre. Il s'agit là de «choses» d'origine humaine qui peuvent faire l'objet d'une propriété privée ou publique. Si elles sont récentes, elles peuvent toutefois soulever des questions en relation avec le consentement du donateur et le respect de la dignité humaine de la personne dont le corps est exposé.

Le second cas de figure comprend les restes humains devenus des «biens culturels» – car transformés en artefacts – qui peuvent à ce titre être exposés dans des musées

ou des collections universitaires et faire, eux aussi, l'objet d'une propriété privée ou publique selon le droit applicable. Les collections anthropologiques de l'Université de Genève comportent de très nombreux ossements humains, issus de toutes les époques et de toutes les régions du globe. Ces restes, exhumés dans le cadre d'un processus de fouilles archéologiques en Suisse ou ailleurs, sont anonymes et offrent un intérêt scientifique dans la mesure où ils sont liés à des contextes connus.

Cela dit, les restes humains peuvent faire l'objet d'une demande de restitution ou de retour de la part de la communauté d'origine et rien ne pourra s'y opposer si les conditions en sont remplies. C'est le cas des momies, par exemple, qui sont expressément mentionnées dans les

accords bilatéraux concernant l'importation, le transit illégal et le retour d'antiquités que la Suisse a ratifiés avec l'Égypte en 2010 et le Pérou en 2016. Ces deux textes n'ont toutefois pas d'effet rétroactif.

**Déclaration et conventions** Le droit international fournit quelques indications supplémentaires. Fruit de décennies de lutte de la part des représentants des Aborigènes d'Australie, des Maoris de Nouvelle-Zélande et des Indiens d'Amérique du Nord pour ne citer que les principaux acteurs, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones du 13 septembre 2007 prévoit

«le droit au rapatriement des restes humains». Le progrès est significatif même si les promoteurs de ce texte souhaitaient obtenir une convention, juridiquement plus contraignante qu'une déclaration, dont ils ont dû se contenter.

Quant à l'ICOM (*International Council of Museums*), il a rédigé en 2004 un code de déontologie qui classe les collections de restes humains comme des «biens sensibles» qui «ne seront acquis qu'à condition de pouvoir être conservés en sécurité et traités avec respect». Cela doit être fait «en accord avec les normes professionnelles et, lorsqu'ils sont connus, les intérêts et croyances de la communauté ou des groupes ethniques ou religieux d'origine».

C'est pour cette raison d'ailleurs que la momie égyptienne du Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève a été remise dans son cercueil avec le couvercle presque entièrement refermé (lire l'encadré ci-contre).

**L'inaliénabilité des biens de l'État** Les peuples qui souhaitent récupérer des restes humains se heurtent souvent à l'inaliénabilité des collections publiques. Ce concept signifie que toute pièce qui fait partie des collections publiques d'un musée ou d'une autre institution d'État est considérée comme appartenant au patrimoine national.

«En principe, de telles pièces ne peuvent être vendues ni même données», explique Marc-André Renold. Il est néanmoins



**Marc-André Renold**

Professeur au Centre universitaire du droit de l'art (Faculté de droit)

**1990:** Thèse de doctorat à la Faculté de droit et brevet d'avocat du canton de Genève

**1995:** Ouverture de son étude d'avocats. Il pratique dans les domaines du droit de l'art, du droit civil et commercial international et du droit de la propriété intellectuelle

**2006:** Professeur associé à la Faculté de droit

**2012:** Titulaire de la chaire Unesco en droit international de la protection des biens culturels

**LES RESTES HUMAINS SONT CONSIDÉRÉS COMME DES «BIENS SENSIBLES» QUI «NE SERONT ACQUIS QU'À CONDITION DE POUVOIR ÊTRE CONSERVÉS EN SÉCURITÉ ET TRAITÉS AVEC RESPECT**

*possible de décider de les restituer en les sortant des collections.» En France, on doit passer par une loi et donc un vote de l'Assemblée nationale pour y parvenir. En Suisse, il faut qu'une décision soit rendue par la même autorité qui a procédé à l'acquisition de l'objet que l'on veut restituer. Il arrive que cette autorité ne soit pas connue, comme dans le cas de la tête présumée khoïsane (lire en page 22). Selon toute vraisemblance, mais sans preuve puisque ce reste humain était absent de l'inventaire des collections d'anthropologie de l'Université de Genève, c'est Eugène Pittard, fondateur du Musée d'ethnographie et premier titulaire de la chaire d'anthropologie au sein de notre alma mater, qui a acquis cette relique. Du coup, c'est par une décision officielle du Rectorat prise le 13 novembre 2019 que cette pièce est sortie des collections de l'Université, la libérant ainsi du point de vue juridique.*

**La base de données ArThemis** Le Centre universitaire du droit de l'art construit depuis quelques années la base de données ArThemis (<https://plone.unige.ch/art-adr>) qui répertorie à ce jour plus de 150 cas de résolution de litiges en matière de biens culturels dont une douzaine impliquant des restes humains. Le but du projet, financé à ses débuts par le Fonds national pour la recherche scientifique, consiste à mettre à la disposition de tous les acteurs du domaine toute la variété de façons de résoudre les litiges de ce type. La plupart d'entre eux n'arrivent d'ailleurs jamais devant les tribunaux et trouvent une solution grâce à la négociation ou

la médiation. Les articles du site sont en anglais ou en français mais une traduction systématique dans ces deux langues est en cours, grâce à un financement de l'Unesco. Une des dernières histoires publiées sur le site concerne 17 restes humains de Tasmanie conservés depuis 150 ans au Musée d'histoire naturelle de Londres. Après des années d'opposition, un juge britannique a finalement ordonné une médiation entre les conservateurs anglais et les Aborigènes de Tasmanie qui s'est soldée par un retour des ossements à leur lieu d'origine. Tous ont été enterrés. Les Aborigènes ont toutefois accepté de conserver des échantillons d'ADN prélevés juste avant de manière à en assurer l'accès aux scientifiques.

**Un colloque international** Le Centre du droit de l'art et la chaire Unesco en droit international des biens culturels organisent, en collaboration avec l'International Cultural Property Society, un colloque international sur le sujet. Intitulé Négocier l'humain/Negotiating the Human, cet événement se tiendra le 4 septembre 2020 et réunira des spécialistes venant des principaux États concernés, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada. De son côté, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies se penchera sur la même question en septembre 2020 également.

Infos : Centre du droit de l'art, [www.art-law.org/fr/contact/](http://www.art-law.org/fr/contact/)  
Uni Mail, 40, boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, [art-droit@unige.ch](mailto:art-droit@unige.ch)  
022 379 80 75

## DAME TJESMOUTPERT A ÉTÉ RECOUVERTE

La momie égyptienne longtemps exposée au Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève (MAH) – attribuée à Dame Tjesmoutpert – a été replacée à l'intérieur de son cercueil. Outre la question éthique liée à l'exposition de restes humains, des raisons archéologiques et scientifiques ont largement dicté ce choix. En effet, une momie égyptienne est certes, à l'origine, constituée d'un corps humain mais ce dernier a été profondément transformé par les rites pour nier son aspect de cadavre, considéré comme une abomination. Enveloppée de bandelettes savamment disposées entre lesquelles prenaient place des amulettes protectrices, la tête recouverte d'un masque funéraire,



la momie bénéficiait des rituels de l'«ouverture de la bouche», cérémonie destinée à redonner éternellement l'usage de ses sens au défunt, le transformant ainsi en corps divin. Démaillotée, la momie genevoise n'est plus qu'un élément anecdotique du processus, un corps desséché, qui exprime très précisément le contraire de ce que les anciens Égyptiens espéraient transfigurer par l'embaumement. Découverte à Thèbes, la momie et son cercueil, qui comptent parmi les premières antiquités égyptiennes parvenues à Genève, ont été offerts au MAH en 1824 par le négociant genevois Pierre Jean Fleuret (1771-1832). La momie a ensuite été «développée» – c'est-à-dire démaillotée, selon

l'expression de l'époque – devant une assemblée choisie parmi «les personnes convenables». Quelques décennies plus tard, l'égyptologue genevois Édouard Naville étudie le cercueil plus à fond et déchiffre les textes qui l'ornent. Il apprend ainsi que Tjesmoutpert était la fille de Benioutehf et de Taât. Ses titres de «vénérable» et de «Dame» («maîtresse de maison») signalent qu'elle était mariée et qu'elle appartenait à l'élite thébaine du VIII<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le procédé de momification, qui montre que sa dépouille a bénéficié d'un traitement attentif et sophistiqué corrobore ces informations.

Tches-Mout-peret, maîtresse de maison, XXII<sup>e</sup>-XXV<sup>e</sup> dyn. Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève.



APRÈS LA MORT

## LES DERNIERS VOYAGES DES CADAVRES DE L'HÔPITAL

INHUMATION, INCINÉRATION, PULVÉRISATION OU ENCORE CONSERVATION À DES FINS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT : LES CORPS DE PERSONNES DÉCÉDÉES ET LES PRÉLÈVEMENTS BIOLOGIQUES HUMAINS AUX HUG ONT DES DESTINS TRÈS VARIABLES

**«**Il y a quelques années, une femme d'environ 40 ans nous a contactés pour savoir ce qu'il était advenu de son frère jumeau, mort-né, mais dont la fin précoce avait toujours été entourée de non-dits et de déni de la part de la famille, raconte Laura Rubbia-Brandt, professeure au Département de pathologie et immunologie (Faculté de médecine) et médecin-chef du Service de pathologie clinique et du Département diagnostique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Elle en était arrivée à douter de son décès. Il nous a fallu trouver les informations disponibles et, surtout, les mots adéquats pour expliquer à cette dame que les restes de son frère avaient été éliminés, quarante ans auparavant, et qu'il n'en restait plus rien. Dans notre service, nous sommes souvent confrontés à la symbolique de la dépouille. Et lorsque nous ne retrouvons pas de traces de la personne décédée, c'est dur à accepter pour les proches.»

Il faut dire que la gestion des innombrables échantillons biologiques et des milliers de dépouilles d'origine humaine, qui fait partie de l'activité normale de la médecine, représente une des tâches de l'équipe de Laura Rubbia-Brandt. Et elle n'est pas toujours aisée à assumer.

En ce qui concerne les échantillons biologiques, la charge affective n'est pas trop lourde. Cette catégorie regroupe tous les prélèvements de tissus ou d'organes à visée diagnostique ou thérapeutique effectués sur des patients de leur vivant ainsi que les restes d'amputation. Ces derniers sont parfois aussi gros qu'une jambe entière mais ne sont pas considérés comme des « personnes ». Les HUG se défont de 50 000 échantillons de tissus par année. « L'ensemble est réuni dans des seaux de 30 litres qui suivent une filière d'évacuation de déchets spéciaux », précise Johannes Lobrinus, médecin adjoint, responsable d'unité du Service de pathologie clinique des HUG. Ils sont finalement éliminés dans

*une usine d'incinération bâloise qui atteint des températures particulièrement élevées et est capable de pulvériser complètement les déchets, sans produire aucune cendre qui risquerait de se disperser dans la nature. »*

**Corps entier** Les choses deviennent plus sensibles avec les corps entiers. Chaque année, environ 1700 personnes meurent aux HUG. Dans la majorité des cas, tout se déroule de manière certes douloureuse mais classique. Mandatée par la famille ou des proches, une entreprise de pompes funèbres prend en charge la levée du corps et son inhumation (enterrement ou incinération).

Dans une cinquantaine de cas par année, les HUG se retrouvent cependant devant la situation inconfortable d'un défunt «non réclamé».

*« Trouver un proche d'une telle personne fait partie d'une de nos missions d'intérêt général, précise Johannes Lobrinus. Nous commençons en général par consulter le fichier Calvin, le Système d'information cantonal de la population, qui nous permet de retrouver d'éventuels membres de la famille. S'il y en a, nous les avertissons. Et s'ils ne répondent pas, c'est la commune de résidence du défunt qui est obligée de prendre en charge l'inhumation. Le corps est alors incinéré et les cendres placées dans le Jardin du souvenir du cimetière de Saint-Georges. »*

Dans le cas où le corps non réclamé appartient à une personne sans domicile fixe, c'est la commune où est survenu le décès qui prend en charge l'incinération.

Si le fichier Calvin ne donne aucun résultat, alors les médecins publient une annonce dans les journaux demandant à quiconque connaissant ladite personne de bien vouloir les contacter. «Ce système fonctionne très bien, note Johannes Lobrinus. Il est étonnant de voir combien de gens lisent les pages mortuaires. Nos annonces génèrent des appels provenant de toute la Suisse et même parfois d'autres continents.»

Très exceptionnellement, les services de Laura Rubbia-Brandt doivent gérer le corps non réclamé d'un enfant. Ce genre de cas est en général lié à des situations de très grande détresse, de déni de grossesse, etc. La procédure est néanmoins la même que pour les adultes.

Les corps qui restent le plus de temps dans les locaux des HUG sont ceux d'inconnus, retrouvés dans la nature et dont on ne sait rien. Ces situations sont prises en charge par le Service de médecine légale, les disparus pouvant y être conservés plus d'un an.

**Les nouveau-nés** Les cas les plus sensibles sont évidemment les décès de nouveau-nés, ou de fausses

couches tardives, dont les conséquences psychologiques se font parfois sentir des décennies plus tard. «Il y a cinquante ans, la gestion de ces corps était entourée d'un grand flou, explique Johannes Lobrinus. Aujourd'hui, tout est dûment répertorié, afin de préserver une traçabilité et, surtout, la dignité de la personne.» En général, pour les fœtus de plus de 22 semaines (une limite arbitraire fixée dans la loi), c'est le couple parental qui récupère le corps. Celui-ci est d'abord enregistré à l'État-civil, pour qu'il devienne une personne au sens de la loi, avant de pouvoir être inhumé.

Les fœtus de moins de 22 semaines, eux, sont considérés comme des échantillons biologiques et n'ont pas d'état civil. Ils sont néanmoins pris en charge par le Service des cimetières du canton de Genève et incinérés, le peu de cendres restant étant déposé au Jardin du souvenir de Saint-Georges. Depuis quelques années à Genève, le ou les parents ont toutefois la possibilité de se faire délivrer un «certificat de non-vie» pour un fœtus de moins de 22 semaines et,

grâce à ce document, de procéder à son inhumation individuelle.

#### Recherche et enseignement

«Les HUG sont par ailleurs aussi dépositaires de nombreux échantillons tissulaires et d'organes, conservés avec le consentement du patient à des fins d'enseignement et de recherche, complète Laura Rubbia-Brandt. Ces organes ont une énorme valeur. Certains, affectés de maladies qui ont disparu mais réapparaissent aujourd'hui comme la syphilis, peuvent resservir.»

Enfin, la Faculté de médecine possède des corps humains entiers en anatomie, provenant de personnes qui ont fait don de leur corps à la science au travers de directives anticipées. Ces corps sont destinés à l'enseignement et à la recherche.

«Au cours de leur formation, les étudiants en médecine doivent pouvoir travailler sur de vrais corps plutôt que sur des photos, des mannequins ou autres substituts, poursuit Laura Rubbia-Brandt. Nous contribuons aussi à enrichir des biobanques. Elles sont souvent thématiques et contiennent des échantillons affectés par la maladie de Parkinson, celle d'Alzheimer, le cancer, la sclérose en plaques, etc. Ce sont des éléments indispensables pour la recherche médicale.»

Quant aux organes ou fœtus fixés dans du formol ou encore des parties de squelette humain difformes conservées depuis longtemps dans certaines vitrines du Département de pathologie, la Faculté de médecine a récemment décidé qu'ils ne présentaient aucune valeur scientifique ou pédagogique. Par respect pour la dignité des personnes qui ont fourni ces restes, ils seront donc bientôt détruits.



**Laura  
Rubbia-Brandt**

Professeure au Département de pathologie et immunologie (Faculté de médecine) et médecin-chef du Service de pathologie clinique des Hôpitaux universitaires de Genève

**1993:** Thèse de doctorat en biologie (Faculté des sciences)

**2002:** Formation en pathologie aux HUG

**2002:** Privat-docent à la Faculté de médecine

**2007:** Professeure ordinaire à la Faculté de médecine



# « LE THÉÂTRE ANTIQUE, C'EST COMME LE JAZZ »

NOMMÉE DOCTEURE « HONORIS CAUSA » DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE EN AUTOMNE DERNIER, **FLORENCE DUPONT**, PROFESSEURE DE LITTÉRATURE LATINE À L'UNIVERSITÉ PARIS 7, DÉCONSTRUIT LE MYTHE SELON LEQUEL L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE SERAIT LA MATRICE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

**Campus:** Vous qualifiez les Grecs et les Romains de l'Antiquité de « sauvages comme les autres ». Que voulez-vous dire par là ?

**Florence Dupont:** L'anthropologie de tradition française et américaine a longtemps distingué les sociétés dites « avec écriture » de celles qui n'en ont pas. En traitant les Grecs et les Romains de l'Antiquité de sauvages, je reprends le point de vue d'une école de pensée différente parmi les « antiquisants », représentée notamment par les anthropologues de l'Antiquité Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, qui estiment qu'on peut porter le même regard sur les anciens grecs ou romains que sur les Incas des Andes ou les Bororos du Brésil.

Les civilisations grecque et romaine sont présentées comme les matrices de notre société moderne, celles qui nous ont donné les plus grandes institutions (démocratie, théâtre, droit...). Qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas d'accord. La projection des valeurs contemporaines dans l'Antiquité est une manipulation de la vérité historique à des fins sinon politiques, du moins idéologiques. La façon de penser des anciens n'était pas la nôtre et nous – les Européens –, nous ne sommes pas leurs héritiers directs et uniques. Dans un groupe de travail que nous avons mis sur pied l'an dernier, nous avons constaté que la philosophie politique de l'Islam, par exemple, est directement héritière de Platon. De manière un peu provocatrice, un collègue d'origine iranienne a même montré que l'on pouvait rattacher la philosophie politique de l'Ayatollah Khomeini à cette même source. La médecine indienne se revendique d'Hippocrate et de Gallien alors qu'elle est tout à fait différente de la nôtre qui s'en réclame aussi. Autrement dit, les Européens sont certes des héritiers des Grecs et des Romains, puisqu'ils

le revendent et exploitent cette filiation. Mais ils ne sont pas les seuls. L'interprétation qu'ils font de cet héritage leur est propre et il en existe d'autres. Aucune n'est bonne ou mauvaise.

**Qu'est-ce qui contredit l'idée que la démocratie occidentale est fille de celle des Grecs ?** Pour commencer, le mot grec *demokratia* ne veut pas dire démocratie. C'est un terme péjoratif qui désigne la tyrannie exercée par le peuple. Les historiens qui étudient la démocratie antique à Athènes ne rencontrent d'ailleurs jamais ce terme. Hérodote parle de « gouvernement de la multitude », terme qui,

**« L'ANTIQUITÉ  
EST MASSIVEMENT  
UTILISÉE POUR  
TROUVER DES  
JUSTIFICATIONS  
À TOUT ET  
N'IMPORTE QUOI »**

selon lui, « porte le plus beau de tous les noms, isonomia, c'est-à-dire égalité des droits politiques ». Ce qui brouille notre perception, c'est que beaucoup de mots du vocabulaire français, anglais ou allemand ont été fabriqués tardivement à partir de termes latins ou grecs n'ayant pas, ou plus, le même sens. Du coup, on projette dans l'Antiquité le sens moderne d'un nombre incalculable de concepts et de notions qui n'ont rien à y faire. J'ai assisté récemment à une conférence sur le travail au cours de laquelle on nous a répété,

une fois de plus, que le mot travail vient du latin *trepalium*, qui désigne un instrument de torture. En réalité, cette étymologie est fausse. Et même si elle était vraie, qu'est-ce que ça changerait ? L'Antiquité est massivement utilisée dans le monde contemporain pour trouver des justifications à tout et n'importe quoi. Pour une « antiquisante » comme moi, c'est un peu énervant.

**Une de vos spécialités est la tragédie romaine, en particulier Sénèque, dont vous avez traduit les pièces. Là aussi, vous montrez que théâtre antique et théâtre contemporain ne sont en rien semblables...**

Le mot théâtre a été introduit dans la langue française à l'époque de la Renaissance. Il vient du grec *theatron* qui ne désigne pas du tout l'institution théâtrale ni le spectacle mais les gradins. Ce sont eux et, surtout, le public qui s'installait dessus qui constituaient le lieu comme espace de théâtre. L'histoire du mot révèle la volonté des gens de la Renaissance de créer un lien entre eux et l'Antiquité. Ils prétendaient ainsi « redécouvrir » le théâtre antique. Mais ils n'ont rien redécouvert du tout. Le théâtre antique avait alors complètement disparu et ils ignoraient tout de la manière dont il se pratiquait. Il n'y avait pas de musique dans le théâtre de la Renaissance, par exemple, alors qu'elle était omniprésente dans celui des anciens.

**Quelles autres différences peut-on constater ?**

Le théâtre contemporain, comme celui de la Renaissance, part d'un texte et y ajoute une mise en scène. Celui d'il y a deux mille ans s'inscrivait dans un rituel religieux. Toute la structure était fixée à l'avance. Une tragédie

contenait toujours un prologue, une entrée du chœur, des moments où le chœur danse et chante et la sortie du chœur. Le poète tragique écrivait donc son texte de manière à le faire entrer dans ces séquences prédefinies. Cela ne l'empêchait pas d'innover. Tout en respectant les contraintes qu'on lui imposait, il trouvait un moyen d'étonner le public sans le dépayser. C'est dans l'art de créer des variations que les poètes excellait et montraient leur style, un style qu'ils gardaient de tragédie en tragédie pour le plus grand plaisir du public qui était, lui aussi, un fin connaisseur, un peu comme cela se passe dans le jazz aujourd'hui. Le jeu des acteurs de l'Antiquité était également codifié. Il n'y avait pas de psychologie des personnages. Celui qui jouait Médée ne devait pas incarner cette figure complexe mais jouer le rôle stéréotypé d'une reine, avec le costume, la façon de parler et de marcher correspondant à ce statut. Toutes les tragédies étant écrites les unes par rapport aux autres, l'acteur se basait aussi sur toutes les scènes de Médée qu'il avait déjà vues.

**Une de vos traductions a été mise en scène et représentée en ouverture du Festival d'Avignon en 2018. C'est une jolie consécration.** Ma relation avec Sénèque a commencé en 1969. Il fallait que je donne un cours sur le théâtre romain à l'Université de Paris. C'était un sujet qui n'intéressait personne. À l'époque, tout le monde prenait Sénèque pour un philosophe ennuyeux – alors qu'il était admiré en son temps, durant la Renaissance et même par Shakespeare. C'est peut-être parce qu'il n'existe pas de traduction satisfaisante. Pour les besoins du cours, je me suis donc mise à le traduire en ayant en tête dès le début que le résultat devait non seulement être lisible mais aussi adaptable au théâtre. En même temps, j'ai cherché à comprendre quelles étaient les conditions de représentation d'une tragédie romaine. De nombreux auteurs latins, dont Cicéron, citent sans cesse les tragédies, ce qui s'y passe, ce qui s'y dit, etc. En cherchant un peu, on trouve beaucoup d'éléments de réponse épars dans une multitude de sources. Le tout était de mettre ces informations en rapport avec les textes des tragédies et de comprendre comment se déroulait un spectacle. Le résultat a motivé certains metteurs en scène qui ont monté les pièces que j'avais traduites. La dernière est le *Thyeste*

## «LA SÉRIE 'ROME' ÉTAIT TOURNÉE DE FAÇON À FAIRE PLAISIR AUX GENS EN LEUR MONTRANT CE QU'ILS AVAIENT ENVIE DE VOIR»

de Sénèque, joué en ouverture du Festival d'Avignon et mis en scène par Thomas Jolly.

**Un de vos livres s'intitule «Homère et Dallas» (1991). Quels parallèles existe-t-il entre ces deux œuvres?**

À l'époque, je m'occupais d'un petit garçon qui aimait beaucoup *Dallas* et il m'arrivait de regarder ce programme avec lui mais en posant un regard scientifique sur la structure de la série américaine. Il se trouve que j'organisais en même temps un séminaire sur Homère et j'ai été frappée de constater que l'une et l'autre histoire utilisaient des «conditions d'énonciation» comparables. Dans l'*Odyssée*, on rencontre par exemple sans cesse des formules toutes faites. Chaque banquet est ainsi ponctué par la phrase «*quand on eut satisfait la soif et la faim*» qui permet ensuite d'ouvrir sur un nouvel épisode. Dans la série *Dallas*, on ne voit jamais de repas mais des apéritifs qui se déroulent toujours de la même façon et débouchent toujours sur les mêmes scènes de discussion familiale. De manière plus générale, ce livre me permettait de mener une critique anthropologique des œuvres littéraires (latines ou grecques) en les traitant non comme des textes mais comme les traces d'actions passées, de pratiques qu'il faut reconstituer pour comprendre à quoi correspondaient ces actes de parole que l'on catalogue, à tort, dans la littérature.

**Vous semblez aimer les séries télévisées car, à en croire un article paru dans le «Monde diplomatique» en 2007, vous vous êtes aussi intéressée à «Rome».**

Je ne suis pas une adepte des séries. Mais celle-ci, *Rome*, était pour moi insupportable. Elle était manifestement tournée de façon à faire plaisir aux gens en leur montrant ce qu'ils avaient envie de voir. Il y a des scènes de pure fiction, comme celle de l'intronisation de Marc-Antoine comme tribun de la Plèbe, durant laquelle on lui fait dégouliner du sang sur la tête, versé par des sortes de Vestales. Ça n'a jamais existé. Passe encore dans un péplum, mais dans une série qui se veut historique, c'est un peu gênant. La série est truffée de ce genre de contre-vérités. Contrairement à ce que montre un des épisodes, Vercingétorix n'avait pas les cheveux longs ni de moustaches mais il avait une tête de Romain. Et il n'a jamais été étranglé sur le forum. On voit aussi à l'écran les sénateurs voter à main levée dans une salle ronde alors qu'ils se mettaient en réalité à côté de celui qu'ils approuvaient et que cela se passait dans un sénat rectangulaire. Une femme qui aurait un enfant par adultère ne l'aurait jamais gardé comme dans la série mais l'aurait vendu à un marchand d'esclaves. En fait, ce programme ne vise qu'à conforter, par des origines fictives, l'idéologie impérialiste de l'Occident et sa foi dans sa propre évolution morale.

**Il montre aussi une sexualité très libérée...**

Au-delà de cette série, la sexualité, et en particulier l'homosexualité, est un des meilleurs exemples de projection sur l'Antiquité de pratiques contemporaines. En réalité, à l'époque romaine, il n'existe pas d'homosexualité. On peut même dire que la sexualité était non sexuée. Il n'existe pas d'identités sexuelles ni de catégories qui, comme aujourd'hui, séparent les hétérosexuels des homosexuels, des bisexuels et des autres transsexuels. La société romaine était certes hypergenrée et les hommes et les femmes avaient des fonctions sociales très précises et différentes. Mais le fait que le partenaire de plaisir fût un homme ou une femme n'intervenait pas dans l'évaluation morale des pratiques sexuelles. Un homme n'était pas plus «féminin» parce qu'il avait des relations avec un autre homme. Ce qui jouait

## «Thyeste», par Sénèque

Damien Avice dans le rôle de Thyeste, juillet 2018, au Festival d'Avignon.

La pièce, écrite par Sénèque et mise en scène par Thomas Jolly, raconte l'histoire du roi Atreï qui ne sait pas si ses enfants sont de lui ou de son frère, Thyeste. L'angoisse est terrible car le souverain ne peut survivre à la mort qu'à travers ses héritiers.

Atreï commet alors l'acte effrayant de servir à son frère ses propres fils en repas. Au-delà de sa cruauté, ce geste n'a de sens qu'en tant que représentation d'une manipulation religieuse qui agit sur le temps.

Dans l'imaginaire mythologique, en mangeant les enfants, Thyeste tombe enceint. Mais comme c'est un homme, il ne pourra jamais accoucher et n'aura pas de postérité. À une souffrance (celle du roi qui doute de sa descendance) répond une autre (celle du frère qui n'en aura jamais).

Thyeste devient ainsi éternellement celui qui ne peut pas accéder à l'avenir. Le temps s'arrête véritablement car, dans la pièce, le soleil part dans l'autre sens.

Durant cette scène, comme en écho aux préoccupations contemporaines, un chœur d'enfants chante qu'il n'a plus d'avenir, qu'il est la fin du monde.



AFP

un rôle, en revanche, était le statut social. Deux hommes libres ou un homme libre et un jeune garçon libre ne pouvaient pas avoir de relations intimes sans grave préjudice moral. Mais si le partenaire était un esclave ou un affranchi, ça n'avait plus aucune importance.

### Mis à part les problèmes liés au statut social, il n'y avait donc pas de comportement sexuel répréhensible dans le monde romain ?

Ce qui était moralement répréhensible n'était pas certaines pratiques sexuelles mais l'excès de sexe. Pour un homme – une femme, je n'en parle même pas – trop de sexualité amollissait, rendait peu viril. Du coup, pour les Romains, le machisme tel qu'on le connaît dans notre société n'existe pas. Un homme qui passait son temps à séduire les femmes n'était pas viril. Un Casanova antique, qui ne pensait qu'à passer son temps dans les lits et les banquets, était représenté comme complètement efféminé, mou, gros, avec des cheveux longs, c'est-à-dire, pour les Romains, incapable de s'adonner aux pratiques sérieuses

qu'étaient la politique et la guerre. Le mot qui désigne cet état de déchéance est *molis*. Il est souvent traduit par inverti, ce qui est une erreur, les traducteurs, une fois de plus, interprétant les textes antiques à l'aune de leurs préjugés. Car *molis* ne désigne pas l'homosexualité mais l'excès de plaisirs. Des plaisirs qui ne comprennent d'ailleurs pas seulement le sexe mais aussi la nourriture, la boisson, la musique et même la philosophie.

### Si on ne peut faire remonter l'homosexualité contemporaine à celle de l'Antiquité, qu'en est-il du modèle parental traditionnel, comprenant un papa et une maman ?

Il n'existe pas non plus de couple parental à Rome. Par exemple, un Romain ne devenait pas père parce qu'il avait des enfants mais quand son propre père mourait. C'était un statut qui se transmettait, sans aucun rapport avec la procréation.

### Tout cela ne va pas plaire à une frange de la société contemporaine située à l'extrême

**droite et dont certains membres se revendiquent d'un héritage antique romain.**

Non, en effet. D'ailleurs, si certaines cités grecques avaient des politiques de repliement identitaire, comme Athènes, Rome était bien différente. Il n'existe pas d'identité culturelle romaine, seulement une identité politique, la *civitas*. Soit on était citoyen romain, soit on ne l'était pas. On pouvait venir de Syrie, d'Afrique du Nord, du nord de l'Europe, cela ne changeait rien. Il n'y avait pas d'assignation identitaire par son origine, sa couleur de peau ou ses préférences sexuelles. De plus, la ville n'a même pas de père fondateur, au sens américain. On peut citer Romulus, certes, mais il n'a pas eu de descendants. Et aucun Romain de l'âge classique, des II<sup>e</sup> et I<sup>r</sup> siècles avant notre ère, ne s'est jamais revendiqué comme issu d'un des compagnons de Romulus qui étaient pour la plupart, selon le mythe de l'*Asylum*, des brigands, des esclaves en fuite et des déserteurs. Bref, Rome est un peuple sans origines.



# PEDRA TALHADA, LA FORêt QUI GRANDIT

CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES SCIENCES ET CONSERVATEUR AU JARDIN BOTANIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE, LOUIS NUSBAUMER CONTRIBUE DEPUIS 2012 AU SAUVETAGE D'UNE PORTION DE **LA FORêt ATLANTIQUE BRÉSILIENNE**. UN ÉCOSYSTÈME GRAVEMENT MENACÉ QUI ABRITE UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE.

**N**ous sommes en 2020 après Jésus-Christ. Toutes les forêts de la planète reculent, grignotées par le feu ou les bulldozers. Toutes ? Non ! Car de petites réserves d'irréductibles résistent encore et toujours. Parmi elles, la forêt de Pedra Talhada, protégée non pas par des Gaulois, mais par un groupe d'habitants locaux aidé de scientifiques et de volontaires regroupés autour de l'ONG Nordesta Reforestation and Education. Lancée par l'ornithologue suisse Anita Studer au milieu des années 1980, cette initiative a permis le classement en réserve naturelle d'une zone de forêt tropicale gravement menacée, équivalente à un sixième de la superficie du canton de Genève.

En trente-cinq ans, plus de 2,5 millions d'arbres natifs y ont été replantés. La forêt de Pedra Talhada (« pierre taillée » en portugais) a également servi de cadre à de nombreux travaux de recherche qui ont notamment abouti à la parution d'un monumental ouvrage dressant l'inventaire de la très riche biodiversité qui caractérise cet écosystème. Une somme de plus de 800 pages dont la réalisation a été en grande partie assumée par Louis Nusbaumer, chargé de cours au Département botanique et biologie végétale de la Faculté des sciences et conservateur aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG).

**Oiseau rare** L'histoire du projet « Nordesta » commence en 1881 à Londres lorsque l'éminent zoologiste Philip Lutley Scaler dépose au British Museum un oiseau jusqu'à lors inconnu qu'il ramène d'une expédition au Brésil. Pendant cent ans, plus personne n'aura la chance d'apercevoir *Cureus forbesi* – c'est le nom de ce volatile – à l'état sauvage. Jusqu'à ce qu'une jeune étudiante venue de Genève parvienne à en retrouver la trace dans le cadre de ses recherches. Son directeur de thèse la prévient toutefois : si elle souhaite publier quelque chose sur cette redécouverte, il lui faudra se dépêcher car la forêt qui abrite l'oiseau rare est en passe de disparaître.

**Résistances et menaces** Faisant passer ses études au second plan, Anita Studer décide de tout mettre en œuvre pour sauver ce qui peut l'être. En dépit des résistances – et de quelques menaces de mort –, elle fonde l'association Nordesta dont l'objectif est non seulement de préserver la forêt tropicale mais aussi d'améliorer les conditions de vie des populations qui en dépendent. Pour promouvoir la réserve, officiellement reconnue en 1989, et faire connaître les richesses qu'elle abrite, de nombreux scientifiques sont rapidement associés à l'aventure. Entamée sous l'égide du professeur Rodolphe Spichiger et de son collègue le docteur



Pierre-André Loizeau, la collaboration avec le CJBG et l'UNIGE prend une nouvelle intensité lorsque Louis Nusbaumer entre en scène en 2012.

Le jeune chercheur, qui vient alors de terminer sa thèse sur la biogéographie de Madagascar, est chargé de trier les données accumulées au fil des années en vue d'une publication globale sur Pedra Talhada (dont près de 20 000 photographies et des milliers de données réparties sur différents disques durs), tout en menant ses propres travaux sur la flore et la végétation locales.

*«Ma spécialité, c'est la modélisation de la distribution d'espèces de plantes, explique Louis Nusbaumer. Dans le cas de Pedra Talhada, l'idée consistait à recenser toutes les variétés d'arbres dont le tronc excède 10 centimètres de diamètre à hauteur de poitrine qui poussent à l'intérieur d'un carré de 100 mètres de côté. À partir de ces données, nous pouvons calculer la diversité biologique de la zone concernée, ce qui permet non seulement de suivre son évolution mais également de la comparer avec d'autres forêts denses, puisque ce genre de mesure existe depuis longtemps dans de nombreuses régions tropicales.»*

**Perché dans la canopée** Depuis 2012, Louis Nusbaumer fait donc régulièrement ses bagages pour un séjour de deux à trois mois dans le Nordeste brésilien. Lors de chacun de ses voyages, outre des vêtements adaptés à la marche en pleine jungle, il emporte avec lui des presses à herbier, des récipients permettant de conserver les fleurs les plus fragiles dans de l'alcool – en l'occurrence du rhum artisanal acheté sur place –, ainsi qu'une perche

télescopique de près de 20 mètres permettant de faire des prélèvements dans la canopée qu'il transporte dans une housse à ski, au grand étonnement des services des douanes et de ses compagnons de voyage.

**Paradis piégé** L'arrivée à Pedra Talhada se fait idéalement juste avant ou pendant la saison des pluies, au moment où les plantes sont en fleurs, condition indispensable à leur identification. Malgré la chaleur et l'humidité, le site offre des conditions de travail qui ne sont pas loin d'être parfaites aux yeux de Louis Nusbaumer :

*«L'association a transformé l'ancien internat pour enfants des rues qu'elle avait construit en un petit centre de recherche avec des laboratoires, des espaces communs et de petites maisons individuelles où sont logés les scientifiques. Chaque soir, on rentre donc dormir dans une maison en dur équipée d'une douche et d'une connexion wi-fi. Et le matin, on peut faire son petit-déjeuner en allant cueillir des bananes ou des fruits de la passion dans les plantations voisines du camp. En fait, c'est juste l'idéal.»*

Ce petit coin de paradis n'est toutefois pas complètement exempt de dangers. Outre les mygales qui arpencent le plafond du réfectoire, la forêt regorge de créatures qu'il vaut mieux ne pas côtoyer de trop près, à commencer par les serpents.

*«La Pedra Talhada abrite de nombreuses espèces dangereuses, témoigne Louis Nusbaumer. Outre le serpent corail, on y trouve la plus grande vipère au monde, qui peut mesurer jusqu'à 3,5 mètres de long mais qui est heureusement très rare, ainsi que son cousin plus modeste le Bothropus leucurus, avec lequel les rencontres sont en revanche quasiment quotidiennes.»*



## Pedra Talhada

Forêt tropicale située dans le Nordeste brésilien, à 90 km de la côte atlantique et à 300 km de Recife. Ses 170 sources alimentent en eau près de 300 000 personnes.

**Population:** la plupart des anciens habitants de la forêt ont été relogés hors de la réserve. Seules quelques familles de paysans y résident encore.

**Superficie:** 50 km<sup>2</sup>, soit environ un sixième du canton de Genève.



Reboisement d'une berge du Rio Paraíba entre 1994 (image de gauche) et 2012 (image de droite). Ci-dessous, Louis Nusbaumer (à droite au premier plan) en train de collecter des échantillons de plantes dans la forêt de Pedra Talhada.

Pour être à même de déjouer les pièges tendus par la Pedra Talhada, Louis Nusbaumer a été formé aux particularités brésiliennes en bonne et due forme. C'est un certain Felinho, ancien braconnier reconvertis en garde forestier par Anita Studer, qui s'est acquitté de la tâche.

Encore vert malgré ses 76 printemps, cet homme jovial qui connaît la Pedra Talhada comme sa poche pour y avoir grandi et vécu pratiquement toute sa vie a donc servi de guide et d'escorte à son jeune visiteur jurassien qui, de son propre aveu, serait presque capable «*de se perdre dans un ascenseur sans ses cartes et son GPS*». Au cours du mois qu'ils ont passé ensemble dans la forêt, il lui a également indiqué les zones les plus propices à ses recherches, enseigné quelques rudiments de portugais et apporté une aide cruciale pour identifier certaines espèces.

**Herbe qui coupe et cuir de vache** «*Une des grandes difficultés de ce travail, c'est de parvenir à trouver la synonymie entre le nom scientifique latin d'une plante et son appellation vernaculaire*, confirme Louis Nusbaumer. *Felinho m'a été d'un grand secours pour déterminer à quoi pouvait bien renvoyer le «cabotin couleur de lait», «l'herbe qui coupe» ou le «cuir de vache».* C'est une personne que j'apprécie beaucoup et à qui je ne manque pas de rendre visite chaque fois que je me rends sur place.»

Destinés à démontrer scientifiquement la richesse de cet écosystème particulier en termes de biodiversité, les travaux menés au cours des trois dernières décennies par Louis Nusbaumer et ses collègues mycologues, bryologues, ornithologues, entomologues, herpétologues ou botanistes ont trouvé un premier aboutissement en 2015 avec la parution d'un monumental ouvrage inventoriant les quelque 2100 espèces de plantes, d'animaux et de champignons recensées sur ce petit bout de territoire.

Entre autres curiosités, on y trouve un figuier étrangleur, des arbres capables de se déplacer pour éviter les crues, des coléoptères pouvant sectionner des branches allant jusqu'à dix centimètres de diamètre, des chauves-souris ingurgitant jusqu'à la moitié de leur poids en sang en une seule prise ou encore des fourmiliers nains n'excédant pas une vingtaine de centimètres de long.

**Curiosités endémiques** Outre ces variétés singulières mais déjà connues, Pedra Talhada

abrite également plusieurs espèces endémiques ou extrêmement rares comme cette minuscule grenouille baptisée *Dendrosophus studerae* en l'honneur d'Anita Studer, des champignons, des lichens, deux variétés d'orchidées qui ont été observées sur le terrain mais qui restent à décrire ou encore une sorte de mollusque dont la coquille mesure près de 10 centimètres de long et qui était considé-

## «MA FONCTION DE CONSERVATEUR NE SE LIMITE PAS À COLLECTIONNER DES ESPÈCES DANS DES HERBIERS, MAIS CONSISTE ÉGALEMENT À DÉCRIRE ET À PROTÉGER LE VIVANT LÀ OÙ IL SUBSISTE ENCORE»

rée comme une espèce disparue par l'Union internationale pour la conservation, avant sa redécouverte dans la réserve.

«*D'un point de vue purement scientifique, le travail qui a été accompli jusqu'ici a permis de développer un modèle qui peut être reproduit dans d'autres lieux*, commente Louis Nusbaumer. *Nous avons déjà reçu plusieurs demandes en ce sens de la part d'autres réserves au Brésil, en Colombie et même en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Par ailleurs, ce genre de monographie constitue un excellent argumentaire pour justifier la mise en réserve et la protection de ce type de milieu. Et c'est un aspect essentiel à mes yeux dans la mesure où je considère que ma fonction de conservateur ne se limite pas à collectionner des espèces dans des herbiers mais consiste également à décrire et à protéger le vivant là où il subsiste encore.*»

Cette louable volonté s'est concrétisée par une étroite collaboration avec les membres de l'association Nordesta chargée du programme de reforestation. Dans ce domaine, le défi, c'est

d'aller aussi vite que possible en réduisant au minimum les pertes de jeunes pousses. Or, y parvenir avec des espèces peu connues – et donc rarement mises en culture – nécessite un savoir-faire certain, ainsi qu'une bonne dose d'inventivité.

«*Le principe de base, lorsqu'on commence à reboiser une parcelle, c'est de choisir des espèces locales qui poussent assez vite et qui ont une durée de vie assez longue*, explique Louis Nusbaumer. *Cela permet de créer une couverture qui protège le sol en attendant qu'un deuxième cortège d'espèces arrive à s'y installer. Ensuite, il suffit de laisser faire la nature, quitte à l'aider un peu quelquefois.*»

**Traitement de choc** Dans le cas de l'*Hymenaea courbaril*, un arbre pouvant atteindre une trentaine de mètres de hauteur et dont le bois est recherché pour ses qualités mécaniques, la formule relève quasiment de l'euphémisme. Protégée par une cosse ligneuse extrêmement résistante, la graine de ce végétal met en effet une trentaine d'années à germer en conditions naturelles avec un pourcentage de perte très élevé. Afin de raccourcir ce délai et de maximiser le nombre de graines qui survivront, les équipes de Nordesta lui font donc subir un véritable traitement de choc. Placées sur une bâche, les gousses sont d'abord piétinées par des zébus afin d'en briser la paroi. La graine qui en est extraite est ensuite passée dans une bétonnière à main contenant un mélange d'eau et de cailloux pour ôter la pulpe très nutritive qui l'entoure et qui pourrait attirer les insectes au moment de la plantation. Une fois mises à nu, les graines sont encore lavées puis entaillées à coups de meule en vue d'y ménager une ouverture. Ne reste alors plus qu'à semer, arroser et à patienter deux petits mois avant qu'une jeuneousse ne sorte de terre. Un nouveau plant qui viendra s'ajouter aux quelque 200 000 «bébés» qui naissent chaque année dans la pépinière de l'association Nordesta.

Vincent Monnet

# EVIE VERGAUWE OU LA MÉMOIRE VIVE

**PROFESSEURE À 37 ANS**, LA CHERCHEUSE DIRIGE SON PROPRE LABORATOIRE AU SEIN DE LA FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION. ELLE Y CONDUIT DES TRAVAUX PROMETTEURS SUR LA MÉMOIRE DE TRAVAIL ET LES PROCESSUS COGNITIFS TANT CHEZ L'ADULTE QUE CHEZ L'ENFANT

«**J'**ai grandi avec l'idée que, dans la vie, il faut se tenir tranquille, éviter de se faire trop remarquer et, surtout, bien travailler. Mon grand-père, en particulier, qui n'avait pas pu faire d'études à cause de la guerre, tenait à ce que ma sœur et moi ne rations pas notre chance.» Evie Vergauwe s'est employée à ne pas le décevoir. Avec un succès certain. Professeure à 37 ans, elle pilote son propre laboratoire au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation où elle mène des recherches prometteuses sur l'évolution de la mémoire de travail et les processus cognitifs tant chez l'adulte que chez l'enfant. Désignée en 2015 comme «étoile montante» (*rising star*) de la discipline par l'Association for Psychological science en 2015 qui relevait l'aspect novateur de travaux qui «ont déjà fait progresser le domaine et qui laissent entrevoir un grand potentiel dans le futur», elle fait également partie des 100 femmes faisant l'objet d'un portrait dans le cadre de la campagne éponyme lancée le 8 novembre dernier par le Service de l'égalité de l'UNIGE en coopération avec de nombreux partenaires cantonaux, nationaux et de France voisine (100 femmes. ch/). Une proposition qu'elle a acceptée sans hésiter parce que, comme elle le répète souvent à ses filles, «la seule chose qu'une femme ne peut pas faire, c'est faire pipi debout».

**Tuer l'ennui** Née à Ostende, perle balnéaire bordant les rivages de la mer du Nord, Evie Vergauwe n'est pas de celles qui font l'école buissonnière pour construire des châteaux de sable ou flirter à l'abri des dunes. Excellente élève, elle figure invariablement dans le

peloton de tête de sa classe, se forçant parfois à écrire de la main gauche pour tuer l'ennui qui la rattrape plus souvent qu'à son tour. «Je n'avais pas d'idées précises pour la suite, confie-t-elle aujourd'hui. Je me sentais capable de faire beaucoup de choses différentes, sauf peut-être des travaux manuels parce que, là, j'étais vraiment nulle. Le genre d'élève que tout le monde doit aider à la fin de l'année parce qu'elle est la seule à ne pas avoir fini de broder son lion sur son coussin.» Qu'à cela ne tienne, ses parents, tenant à ce qu'elle suive une voie lui offrant de larges possibilités d'orientation, souhaitaient de

**«COMME JE LE RÉPÈTE SOUVENT À MES FILLES, LA SEULE CHOSE QU'UNE FEMME NE PEUT PAS FAIRE, C'EST FAIRE PIPI DEBOUT»**

toute façon que leur aînée se dirige vers les mathématiques. Pas de chance, la filière ne fait pas vraiment rêver la principale intéressée. «J'ai même essayé de tricher à un test d'orientation en formulant mes réponses de telle sorte que l'on pense que je n'aime pas cette matière, confesse Evie Vergauwe. Le conseiller a conclu que même si j'avais certaines capacités je n'étais sans doute pas faite pour cette voie. Au final, j'ai pourtant quand même opté pour un cursus scientifique au

niveau du secondaire. À l'époque, je me voyais en effet bien devenir biologiste, parce que tout ce qui touchait au cerveau et au traitement des signaux me passionnait.»

**Le goût de la découverte** Poussée par le désir de venir en aide aux enfants souffrant de troubles du comportement, c'est toutefois la psychologie qui retient son choix au moment de s'inscrire à l'université.

Dès sa deuxième année de cours, à Gand, Evie Vergauwe sent qu'elle a visé juste. «On a eu un cours sur la cognition et les processus cérébraux, atteste la chercheuse. C'est un domaine que je ne connaissais pas du tout et que j'ai trouvé génial: il y avait plein de questions auxquelles personne ne pouvait fournir de réponse, donc beaucoup de choses à découvrir. Gand est une des rares universités où les étudiants ont l'opportunité de faire très tôt de la recherche, de développer leurs propres questionnements et j'ai réalisé que c'était exactement ce que je voulais faire. Jusque-là, je trouvais souvent que les choses avançaient trop lentement mais dès que j'ai commencé à faire de la recherche, le temps s'est mis à passer très vite. Aujourd'hui encore, je dois parfois me freiner pour ne pas continuer une fois que je suis rentrée à la maison.»

La sélection est cependant sévère: sur près de 400 étudiants inscrits, seuls une vingtaine seront retenus au final. Evie Vergauwe met les bouchées doubles et passe l'épaule sans coup férir, ce qui lui permet de se lancer dans un master en psychologie théorique et expérimentale.

## Evie Vergauwe

Professeure assistante  
à la section de psychologie  
(Faculté de psychologie  
et des sciences de  
l'éducation)

**1982:** Naissance à  
Ostende (Belgique)

**2003:** Baccalauréat en  
psychologie à l'Université  
de Gand

**2006:** Master en  
psychologie théorique  
et expérimentale à  
l'Université de Gand

**2010:** Thèse en  
psychologie à l'UNIGE

**2013:** Chercheuse  
postdoctorante à  
l'Université du Missouri  
(Columbia, États-Unis)

**2015:** Boursière  
Ambizione à l'UNIGE avec  
un poste de collaboratrice  
scientifique, rising star  
de l'Association for  
Psychological Science  
(Washington, États-Unis)

**2019:** Boursière  
Eccellenza à l'UNIGE avec  
un poste de professeure  
assistante

**2020:** Professeure  
associée à la Faculté  
de psychologie et des  
sciences de l'éducation





Le cursus comprenant un stage à l'étranger, elle jette son dévolu sur le laboratoire de Pierre Barrouillet à Dijon. Spécialiste internationalement reconnu du raisonnement déductif, de la construction du nombre et du fonctionnement de la mémoire de travail chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte, ce dernier détecte rapidement le potentiel de sa nouvelle recrue.

«*Elle avait été très bien formée et connaissait déjà bien la psychologie expérimentale, explique le professeur. Au sein de mon équipe, elle s'est montrée extrêmement réactive et efficace. Il n'y avait aucun doute sur le fait qu'elle ferait une excellente chercheuse.*»

Bien décidé à ne pas laisser filer un tel talent, Pierre Barrouillet suggère à sa jeune protégée d'enchaîner sur une thèse et, pour ce faire, de le rejoindre à Genève où l'attend un poste de professeur ordinaire au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

«*Quand j'ai annoncé la nouvelle à celui qui allait devenir mon mari, il m'a fortement encouragée à accepter, se souvient Evie Vergauwe. On s'est dépêchée de terminer nos masters respectifs, on a fait en sorte qu'au moins un de nous deux obtienne son permis de conduire, on s'est mariés, on a fait nos valises et on est partis.*»

**Ruée dans les brancards** Dans la ville de Piaget, la nouvelle arrivante s'attelle à un sujet qui fait alors débat dans le monde de la psychologie : la nature des ressources mobilisées par la mémoire de travail. Sollicitée pour retenir un numéro de téléphone, un itinéraire ou une liste de courses, mais également impliquée dans le raisonnement et la résolution de problèmes, elle tient un rôle central dans la pensée humaine en général et le développement cognitif de l'enfant en particulier.

«*La théorie dominante à l'époque consistait à dire que nous utilisons des zones spécifiques du cerveau pour effectuer des tâches particulières comme le fait de parler ou de se situer dans l'espace, complète la chercheuse. Or, en montrant que la performance se détériore lorsqu'un individu effectue deux tâches qui demandent de l'attention de façon simultanée, ma thèse dit exactement le contraire. C'est un résultat qui est bien sûr intéressant mais qui augmente aussi le risque de se faire attaquer par ses pairs.*»

Evie Vergauwe en fait l'expérience dès la première présentation publique de ses résultats. À 25 ans à peine, devant un auditoire essentiellement masculin, elle subit un flot de questions et de critiques pas toujours formulées sur le ton le plus amène.

«*À un moment, quelqu'un s'est levé dans l'assistance et il s'est mis à lister, en élevant la voix, les points qui lui posaient problème, se remémore la psychologue. J'avais visiblement touché une corde sensible et, pendant quelques instants, je me suis vraiment demandé comment je devais réagir. Très vite, cependant, je me suis mise à répondre à ses remarques, sans hostilité mais avec une certaine fermeté. Des années plus tard, en rassemblant des lettres de recommandation, j'ai découvert que plusieurs de mes jeunes collègues présents dans la salle lors de cet épisode avaient été impressionnés par ma réaction.*»

Après cette victoire de prestige sur ses contradicteurs, Evie Vergauwe boucle une nouvelle fois ses valises, cette fois en direction des États-Unis et du laboratoire dirigé par Nelson Cowan à l'Université du Missouri. Pas question cependant pour la jeune femme d'arriver sur place les mains vides : «*J'étais enceinte de mon deuxième enfant au moment où j'ai reçu son accord et je tenais à accoucher avant de partir, précise-t-elle. Je souhaitais aussi disposer de mes propres fonds (en l'occurrence un subside Mobility du FNS), parce que c'est un plus en termes de crédibilité et que cela permet d'avoir davantage d'indépendance.*»

Chez les enfants, la mémoire de travail est deux fois moins développée que chez les adultes. Les travaux menés par Evie Vergauwe visent notamment à comprendre les mécanismes qui expliquent cette différence.

**Country et barbecues** Six mois après la naissance du bébé, la famille – qui compte aujourd’hui trois enfants – s’envole donc pour Columbia. Elle y restera trois ans. Le temps de se familiariser avec une autre façon de travailler, caractérisée notamment par un style plus direct et une plus grande ouverture à la critique, tout en goûtant aux plaisirs de la culture locale : barbecues, danse country, fêtes d’Halloween ou encore séances de tir au pistolet. « *Comme on ne voulait rien manquer, résume la trentenaire, on a sauté sur toutes les opportunités qui se présentaient à nous.* » Moyennement en phase avec le modèle éducatif en vigueur dans l’État du Missouri – journées « pyjama » passées devant l’écran à la crèche et burritos au menu de la cantine –, les Vergauwe décident de programmer leur retour sur le Vieux Continent.

## « DISPOSER DE SES PROPRES FONDS, C’EST UN PLUS EN TERMES DE CRÉDIBILITÉ MAIS AUSSI LE GAGE D’UNE PLUS GRANDE INDÉPENDANCE »

Parce qu’il est exclu de faire apprendre une quatrième langue aux enfants (qui parlent déjà le néerlandais, l’anglais et le français), parce que la qualité de vie y est excellente et que son université compte parmi les 100 meilleures du monde, Genève emporte à nouveau la mise. De retour à la Faculté de psychologie et des sciences de l’éducation, cette fois au bénéfice d’une bourse *Ambizione* du FNS, Evie Vergauwe a désormais les moyens de monter une petite équipe pour poursuivre ses recherches. Portant toujours sur la mémoire de travail, celles-ci se concentrent dans un premier temps sur l’adulte avant de glisser vers l’enfant. « *On sait qu’un adulte peut retenir quatre éléments d’information à court terme et que chez l’enfant c’est deux fois moins, justifie la chercheuse. Ce*

*qui m’intéresse, c’est, d’une part, d’identifier les mécanismes qui sont à l’origine de cet écart et, d’autre part, de déterminer dans quelle mesure les limites de la capacité de la mémoire de travail contraignent la pensée. »*

Dans cette optique, le laboratoire Mémoire de travail, Cognition et Développement, dont la pérennité est désormais assurée pour cinq ans grâce à un subside *Eccellenza* décroché fin 2018, multiplie les initiatives. Au travers de tâches ludiques, présentées sous forme de jeux – et souvent testées au préalable sur les propres enfants d’Evie Vergauwe – plusieurs travaux ont ainsi été conduits sur la répétition subvocale, procédé qui consiste à se remémorer intérieurement les informations à retenir, ou sur le rafraîchissement attentionnel, soit le fait de focaliser son attention sur l’information à retenir pour rafraîchir ou réactiver la trace de cette information dans la mémoire. De nombreux troubles du comportement, dont les fameux TDAH (troubles de déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité), étant liés à une très faible performance de la mémoire de travail, le sujet a également été mis à l’agenda du groupe.

**Le droit d’être inefficace** Soucieuse de rester en lien avec la pratique, Evie Vergauwe cherche par ailleurs à examiner les implications possibles de ses découvertes sur l’enseignement dans le cadre d’un projet mené conjointement avec des collègues des sciences de l’éducation. Elle intervient également de manière régulière auprès des éducateurs et éducatrices de la petite enfance au travers de modules de formation visant à donner quelques repères théoriques de base sur le développement cognitif. Autant dire qu’Evie Vergauwe, installée à Saint-Cergue avec sa famille, n’a guère le loisir de goûter aux plaisirs offerts par les cimes du Jura. « *Notre emploi du temps est minuté, confirme la psychologue. Le menu est prévu assez tôt pour l’ensemble de la semaine et lorsque nous faisons des courses mon mari et moi, chacun prend la moitié de la liste pour aller plus vite. Pour nous, les vacances, c’est rester à la maison et se donner le droit de ne pas être efficaces pendant quelques jours, de ne pas savoir ce que l’on va faire ni ce que l’on va manger.* »

Vincent Monnet

# À LIRE

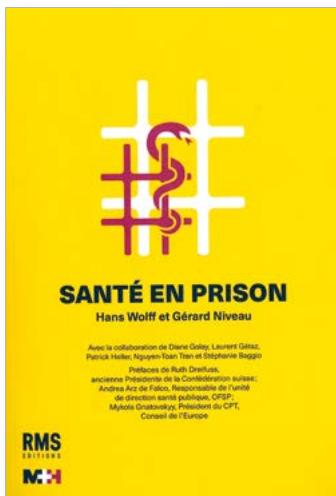
## LA MÉDECINE NE S'ARRÊTE PAS AUX PORTES DU PÉNITENCIER

Prodiguer aux prisonniers des soins médicaux qui correspondent à des principes d'équivalence par rapport à la population générale relève de la responsabilité d'un État de droit. Dit plus abruptement, selon les mots de Robert Badinter, ancien garde des Sceaux de la République

française, «on ne saurait accepter une médecine pénitentiaire... Il ne peut exister qu'une médecine en milieu pénitentiaire.» Dans cet ouvrage intitulé *Santé en prison*, Hans Wolff, professeur associé au Département de médecine et santé communautaires (Faculté de médecine), et Gérard Niveau, chargé de cours à la Faculté de médecine, s'adressent à toutes celles et tous ceux qui partagent cette responsabilité collective dans la protection des personnes vulnérables. Car les détenus, étant privés de leur liberté et donc de la possibilité de se prendre en charge, vivent le paradoxe de devoir dépendre de leurs surveillants en ce qui concerne leur santé, alors qu'ils représentent une population particulièrement concernée par

les actes auto-dommageables, la violence et les blessures ainsi que par l'addiction, les troubles psychiatriques ou les maladies infectieuses. Unique en son domaine, ce livre est une mise à jour du *Médecine, santé et prison* paru en 2006 aux mêmes éditions. Préfacée par Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale et présidente de la Confédération, cette nouvelle version offre un aperçu très complet des principes et des nombreux aspects pratiques de la médecine en milieu pénitentiaire. Plus de 90 auteurs traitent ainsi de sujets aussi variés que le secret médical, la santé des adolescents, la prévention du suicide, la violence, le jeûne de protestation et même les interventions de tatouage à moindre risque ou encore la santé sexuelle et reproductive, à chaque fois dans le contexte de la prison. La liste n'est pas exhaustive. AV

«*Santé en prison*», sous la direction d'Hans Wolff et de Gérard Niveau, RMS Éditions/Médecine & Hygiène, 2019, 809 p.



## LA NOUVELLE LOI DU (SUPER)MARCHÉ

Ralentissement de la croissance démographique, stagnation du pouvoir d'achat, émergence du *hard discount* et du commerce en ligne sont autant de facteurs qui pèsent sur la rentabilité des enseignes actives dans le commerce de la grande distribution. Pour faire face au resserrement du marché, ce secteur, qui a connu une croissance exponentielle entre les années 1950 et 2000, a entamé une mue structurelle qui n'est pas sans conséquences sur son personnel. Dans cette enquête de terrain, basée sur près de 80 entretiens réalisés auprès de dirigeants, de travailleuses et de travailleurs de divers échelons hiérarchiques ainsi que de secrétaires syndicaux, l'auteur met en évidence trois grands types de changements qui, de façon concomitante, sont en train de transformer en profondeur la réalité du monde du travail dans notre pays. Le premier a trait à l'intensification du travail et à une exigence de performance accrue qui se traduit par l'injonction de faire toujours mieux avec des moyens qui n'augmentent pas. Le second découle du besoin de répondre en temps réel aux exigences de la production en s'appuyant sur une main-d'œuvre qui doit se montrer toujours plus disponible, quitte à brouiller encore un peu plus les frontières entre monde du travail et sphère privée. Engendré par l'automatisation croissante de la production, le dernier, enfin, entraîne une déqualification du travail, menaçant par là même l'existence de certains métiers. Suscitant des tensions croissantes au sein des équipes de travail, ces évolutions, qui ne sont compensées ni par une réduction du temps de travail hebdomadaire ni par une augmentation salariale, conduisent à un décalage croissant entre les dispositions légales protégeant les travailleurs et la réalité du monde professionnel. VM

«*Travailler dans la grande distribution*», par Nicola Cianferoni, Éd. Seismo, 215 p.

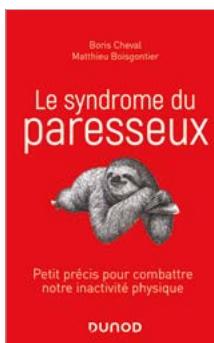
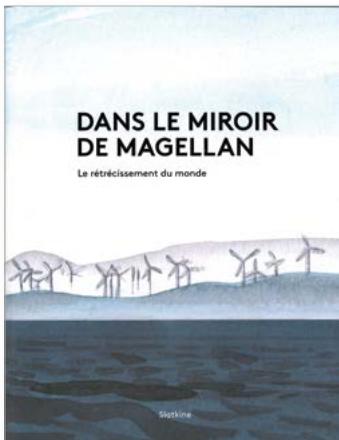


# QUATRE ANS DANS LE SILLAGE DE MAGELLAN

Le 10 août 1519, Fernand de Magellan quittait le port de Séville à la tête d'une flotte de cinq navires avec l'idée de trouver un passage par l'ouest vers « l'île aux épices », dans l'archipel indonésien. Cinq cents ans après, cette expédition qui allait déboucher sur la première circumnavigation de l'histoire, le voilier *Fleur de passion* s'est engagé sur les traces du navigateur portugais dans le cadre d'un projet mêlant science, éducation et culture (*The Ocean Mapping Expedition*). Durant les quelque 1600 jours de voyage effectués en mer par le voilier au pavillon suisse entre 2015 et 2019, adolescents et jeunes adultes en phase de réinsertion, artistes et scientifiques (dont une équipe de l'UNIGE, lire *Campus 134*) se sont ainsi relayés sur le pont en vue de mesurer l'impact humain sur les océans et de contribuer à la réflexion sur la place de l'homme sur la planète mer. Se présentant comme un journal de bord fourmillant d'anecdotes tantôt amusées tantôt plus dramatiques, le présent ouvrage permet au lecteur de suivre le déroulement de l'aventure comme s'il faisait partie de l'équipage. L'ensemble est enrichi d'une centaine d'illustrations originales signées de la main de dessinateurs du cru tels que Zep, Tom Tirabosco, Pierre Wazem, Frederik Peeters, Alex Baladi ou encore Isabelle Pralong.

VM

«**Dans le miroir de Magellan. Le rétrécissement du monde**», par Samuel Gardaz (dir.), Éd. Slatkine, 240 p.



## L'OISIVITÉ EN HÉRITAGE

Depuis des décennies, les politiques de santé publique promeuvent l'exercice. Sans beaucoup de succès, toutefois. Ce livre propose un nouvel éclairage sur ce paradoxe. Il pointe du doigt un coupable, l'évolution, et donne les clés pour comprendre et combattre cette tendance à l'oisiveté héritée de nos ancêtres.

«**Le syndrome du paresseux**», par Boris Cheval et Matthieu Boisgontier, Éd. Dunod, 184 p.



## LE MONT-BLANC DOMESTIQUÉ

Qu'est-ce qui justifie l'inscription de l'alpinisme ou du massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'Unesco ? Retraçant l'historique de ces deux revendications, Bernard Debarbieux propose ici une réflexion sur le travail de «domestication» constitutif de tout processus de patrimonialisation.

«**L'Unesco au Mont Blanc**», par Bernard Debarbieux, Éd. Guérin, 299 p.



## DRAME DE COUTANCE

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai 1855, Jeanne Lombardi égorge ses quatre enfants endormis avant de tenter de se suicider. À partir de ce fait divers tragique qui a défrayé la chronique de l'époque bien au-delà des frontières genevoises, Michel Porret montre comment la science psychiatrique a fait irruption dans le système pénal suisse.

«**Le sang des lilas**», par Michel Porret, Éd. Georg, 360 p.



## LE SIÈCLE DES HERMAPHRODITES

De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>, savants, artistes, philosophes et anatomistes accordent une attention nouvelle à ceux que l'on appelle alors hermaphrodites. Cette étude richement illustrée confronte la réalité de cette population marginalisée avec l'imaginaire qui entoure le tabou de l'intersexualité.

«**Modernité hermaphrodite. Art, histoire, culture**», par Magali Le Mens, Éd. du Félin, 728 p.

# THÈSES DE DOCTORAT

## DROIT

### ADEN, FÉLIX

Konkurrende AGB (Battle of forms):  
Ein weltweiter Vergleich und Lösungsvorschlag  
Dir. Kadner Graziano, Thomas  
2019, D. 2019 | Web\*: [125834](#)

### ATANASOVA, DAFINA

Conflict of treaty-norms in investment arbitration  
Dir. Kaufmann-Kohler, Gabrielle  
2017, D. 962 | Web\*: [127890](#)

### DE HEMPTINNE, JÉRÔME

Les conflits armés en mutation  
Dir. Gaeta, Paola  
2019, D. 963 | Web\*: [123605](#)

### MAILLART, JEAN-BAPTISTE JULIEN

Le principe de compétence territoriale  
à l'épreuve de la cybercriminalité  
Dir. Gaeta, Paola  
2018, D. 967 | Web\*: [124133](#)

### MCGARRY, BRIAN

The theory and practice of intervention  
before the International Court of Justice  
Dir. Boisson de Chazournes, Laurence  
2018, D. 955 | Web\*: [123169](#)

### PLAMENAC, JELENA

Security detention in non-international armed  
conflict: a qualitative study on conflict-related  
detention practices in Afghanistan, Syria and Ukraine  
Dir. Sassòli, Marco  
2019, D. 972 | Web\*: [125017](#)

### QUINTIN, ANNE

Permissions, prohibitions and prescriptions:  
the nature of international humanitarian law  
Dir. Sassòli, Marco  
2019, D. 970 | Web\*: [123851](#)

### SCHOEBERL, KATJA

The geographical scope of application  
of international humanitarian law  
Dir. Sassòli, Marco  
2019, D. 971 | Web\*: [121816](#)

## LETTRES

### APPELT, NICOLAS

Rêves de jeunesse: les jeunes dans les séries  
télévisées syriennes (2000-2011)  
Dir. Naef, Silvia  
2019, L. 970 | Web\*: [128687](#)

### CARNINO, PABLO

Grounding in the philosophy of science  
Dir. Weber, Marcel; Correia, Fabrice  
2019, L. 958 | Web\*: [123315](#)

### RUSSO, LORENZA

La traduction automatique entre langues proches:  
les cas du français et de l'italien  
Dir. Wehrli, Eric  
2019, L. 949 | Web\*: [121805](#)

### TIKHONOVA, EUGENIJA

Развитие повествовательного балета в свете  
культурных тенденций Западной Европы и России  
XIX и первой половины XX веков  
Dir. Jaccard, Jean-Philippe  
2018, L. 946 | Web\*: [125014](#)

## SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ LEHEC, CLÉMENCE

## UNE GÉOGRAPHIE EXPÉRIMENTALE DE L'ART AUX FRONTIÈRES: FILMER LES GRAFFITIS DU CAMP DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS DE DHEISHEH

Portant sur les graffitis et les figures de la frontière réalisés dans le camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh, à Bethléem, dans les Territoires palestiniens occupés, cette thèse est enrichie d'un documentaire filmé. À travers une étude des éléments figuratifs peints sur les murs, elle propose une actualisation du savoir sur l'imagerie populaire palestinienne et interroge les représentations de la frontière au sein d'un espace à la marge. L'analyse du réseau d'acteurs et de leurs motivations à peindre permet d'entrer dans la compréhension des spécificités du mouvement graffiti palestinien. La production et la coréalisation du film *Les murs de Dheisheh* permettent de mettre en scène l'étude des graffitis, leurs auteurs et les frontières qui traversent le camp, tout en proposant de manière continue une réflexion sur la méthodologie employée. L'expérimentation se situe à chaque étape de la recherche puisque le film documentaire permet de rassembler en un seul objet la méthode d'enquête, les données collectées et le résultat final. Documenter et analyser les frontières au prisme des graffitis palestiniens à Dheisheh permet d'amener les *border studies* vers une perspective de géopolitique féministe qui définit l'espace des camps comme étant traversé par des lignes de front mobile et des frontières plaçant les corps au cœur du processus de contrôle mis en place par l'occupation israélienne.

### DIR. GIRAUT, FRÉDÉRIC; AMILHAT SZARY, ANNE-LAURE

2019, SdS 119 | Web\*: [124307](#)

## MÉDECINE

### BIRCHLER, FLAVIA

Estimation de l'âge dentaire sur  
des radiographies panoramiques  
Dir. Vazquez, Lydia; Kiliaridis, Stavros  
2019, Méd. dent. 770 | Web\*: [126140](#)

### BOAL P. T. DE CARVALHO, INÈS

Modulation of cell death and inflammation  
in Influenza A Virus infection through  
PB1-F2-specific targeting of host proteins  
Dir. Schmolke, Mirco  
2019, Sc. Vie - Bioméd. 35 | Web\*: [129072](#)

### BONDAZ, ALEXANDRA

Cell type dependant bipolar spindle assembly  
and maintenance in *C. elegans* embryos  
Dir. Gotta, Monica; Meraidi, Patrick  
2019, Sc. Vie - Bioméd. 21 | Web\*: [128236](#)

### CANNETO, JEAN-JACQUES

Analyse des marges et résistance à la fracture  
des RNC (Resin Nanofilled Ceramics)  
Endocrowns pour la reconstruction des prémolaires  
dévitalisées extrêmement délabrées  
Dir. Krejci, Ivo  
2019, Méd. dent. 769 | Web\*: [124567](#)

### DELABY, MARIE

Control of cell cycle transcription in *caulobacter*  
crescentus  
Dir. Viollier, Patrick  
2019, Sc. Vie Bioméd. 17 | Web\*: [122803](#)

### FONTOLAN, LORENZO

Encoding speech through brain rhythms  
Dir. Giraud Mamessier, Anne-Lise; Gutkin, Boris  
2015, Neur. 148 | Web\*: [124109](#)

### HOLZER, FRANZ JOSEF

L'état de mal épileptique d'origine auto-immune:  
une étude clinique rétrospective multicentrique,  
suivie d'une revue des mécanismes et traitements  
et complétée d'un editorial

Dir. Seeck, Margitta  
2019, Méd. 10954 | Web\*: [123498](#)

### JALALI, SHAHROKH

L'AcuFocus,implant cornéen KAMRA pour  
corriger la presbytie à l'aide de femto-lasik  
Dir. Hafezi, Farhad  
2019, Méd. 10955 | Web\*: [125544](#)

### MAINTA, ISMINI CHARIS

L'impact du phénomène de réserve cognitive  
dans le diagnostic de la maladie d'Alzheimer  
Dir. Garibotto, Valentina; Ratib, Osman  
2019, Méd. 10959 | Web\*: [124270](#)

### MALASPINAS, ILIONA MYRTO IRINI

The unrevealed aspect of the autonomic  
nervous system in the heart-lung interaction:  
from lab to bedside  
Dir. Habre, Walid  
2019, Sc. Méd. 36 | Web\*: [123504](#)

### MEGALLY, ANDREW

Bref débridement ultrasonique avec un gel  
d'hypochlорite/acides-aminés à faible concentration  
durant le maintien parodontal  
Dir. Mombelli, Andrea  
2019, Méd. dent. 772 | Web\*: [125549](#)

### MOEKLI, BEAT

Évaluation des greffons rénaux avant la  
transplantation; une mise au point sur la situation  
actuelle et les méthodes émergentes  
Dir. Buehler, Leo Hans  
2019, Méd. 10957 | Web\*: [123848](#)

### SCHNEIDER, MARTIN

Soins palliatifs et assistance humanitaire d'urgence:  
projets spécifiques des organisations humanitaires  
et vécu des expatriés y engagés  
Dir. Chappuis, François  
2019, Sc. BioMéd. - S.Glob. 2 | Web\*: [123957](#)

### WUARIN, LYDIA

Prédicteurs cliniques et radiographiques  
du syndrome de loges aigu dans le traitement  
de fractures de la diaphyse du tibia : une étude  
de cohorte rétrospective  
Dir. Luebbeke-Wolff, Anne  
2019, Méd. 10944 | Web\*: [122417](#)

# PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## CHANUDET, MAUD

Étude des pratiques évaluatives des enseignants dans le cadre d'un enseignement centré sur la résolution de problèmes en mathématiques  
**Dir. Dorier, Jean-Luc; Coppe, Sylvie Marie**  
2019, FPSE 747 | Web\*: [125833](#)

## DAGRY, ISABELLE

Mémoire de travail et mémorisation incidente : que faisons-nous des informations inutiles ?  
**Dir. Barrouillet, Pierre Noël**  
2019, FPSE 739 | Web\*: [123853](#)

## FAWER CAPUTO, CHRISTINE

La mort à l'école : quelles conceptions du rôle chez les professionnels de l'enseignement ?  
**Dir. Maulini, Olivier**  
2019, FPSE 738 | Web\*: [123962](#)

## MORALES VILLABONA, FERNANDO

Comprendre l'évaluation collaborative en classe : analyses de deux démarches intégrées à la production de textes écrits à l'école primaire genevoise  
**Dir. Mottier Lopez, Lucie**  
2019, FPSE 731 | Web\*: [123959](#)

## MOROSAN, LARISA

Assessing the relationship between antisocial behaviors and mentalization dimensions in typically developing and incarcerated adolescents  
**Dir. Debbané, Martin**  
2019, FPSE 736 | Web\*: [123156](#)

## PALAMA, AMAYA

La perception intermodale (audio-visuelle) des expressions émotionnelles (joie, colère, peur ou dégoût) chez les bébés âgés de 1 à 6 mois et les enfants âgés de 5 à 10 ans : apports de l'oculométrie  
**Dir. Gentaz, Edouard**  
2019, FPSE 741 | Web\*: [123713](#)

# SCIENCES

## ABEGG, CLAUDINE

State of health of the Neolithic populations of Western Switzerland : a paleoepidemiological appraisal  
**Dir. Besse, Marie; Desideri, Jocelyne; Dutour, Olivier**  
2019, Sc. 5386 | Web\*: [124123](#)

## ARAS, EBRU

SIRT1 in SF1 neurons links light inputs to circadian function in skeletal muscle  
**Dir. Nagoshi, Emi; Coppari, Roberto**  
2019, Sc. 5334 | Web\*: [125022](#)

## AYMERIC NSANGOU, JACQUES DE LIMBEPE

Défendre sa communauté pendant l'ère atlantique : étude des fortifications endogènes dans la vallée de la Falémé (Sénégal oriental)  
**Dir. Huysecom, Éric; Mayor, Anne**  
2019, Sc. 5388 | Web\*: [124134](#)

## BECHET, CLARE ELIZABETH

Le rôle du pharmacien dans l'élaboration de savoires sur les médicaments pour le médecin en milieu hospitalier  
**Dir. Bonnabry, Pascal**  
2019, Sc. 5319 | Web\*: [122449](#)

## BOSMANI, ALESSANDRO

Synthesis, mechanism and applications of azido functionalized and  $\alpha$ -imino carbene derived Tröger Bases  
**Dir. Lacour, Jérôme**  
2019, Sc. 5376 | Web\*: [122994](#)

## CAO, TIANCHI

Homo- and heteroaggregation processes involving colloidal particles in the presence of various charged species  
**Dir. Borkovec, Michal**  
2019, Sc. 5366 | Web\*: [123607](#)

## CASTRO ALVAREZ, JAVIER JOSÉ

ELAV mediates the repression of abd-A by transcriptional interference in the embryonic CNS of Drosophila  
**Dir. Karch, François**  
2019, Sc. Vie 29 | Web\*: [124130](#)

## CHAOUQUI, FAYCAL

Optimal Coarse Space Correction for Domain Decomposition Methods  
**Dir. Gander, Martin Jakob; Santugini-Requiat, Kevin**  
2018, Sc. 5258 | Web\*: [121801](#)

## CHERKAOUI, ABDESSALAM

Imipenem Heteroresistance in Nontypeable Haemophilus influenzae  
**Dir. Loewith, Robbie Joseph; Schrenzel, Jacques**  
2019, Sc. 5375 | Web\*: [122990](#)

## DAMYANOVA, ANTOANETA

Development of the Scintillating Fiber detector for timing measurements in the Mu3e experiment  
**Dir. Bravar, Alessandro**

2019, Sc. 5380 | Web\*: [125541](#)

## DI BELLO, FRANCESCO ARMANDO

Search for boosted Higgs boson and other resonances decaying into b-quark pairs using the ATLAS detector and studies of CMOS pixel sensors for the HL-LHC  
**Dir. Iacobucci, Giuseppe**

2019, Sc. 5379 | Web\*: [123700](#)

## FRANCOEUR, DOMINIK

On maximal subgroups and other aspects of branch groups  
**Dir. Smirnova-Nagnibeda, Tatiana**

2019, Sc. 5378 | Web\*: [123493](#)

## FREI, YOHAN

Translational control of the iab-8 "lncRNA": a CNS-Specific transcript from the Bithorax complex involved in fly sexual behaviors  
**Dir. Karch, François**

2019, Sc. 5396 | Web\*: [125556](#)

## FUDGE, JARED

Functional characterisation of rice put genes and biofortification of crops with enhanced levels of vitamin b1 and vitamin b6  
**Dir. Fitzpatrick, Thérésa Bridget**

2019, Sc. 5383 | Web\*: [124000](#)

## GILES, HELEN

Know thy star, know thy planet – disentangling planet discovery & stellar activity  
**Dir. Lovis, Christophe; Udry, Stéphane**

2019, Sc. 5377 | Web\*: [123850](#)

## GOLESORKHI, BAHMAN

Induction of linear light upconversion in mononuclear erbium coordination complexes  
**Dir. Piguet, Claude**

2019, Sc. 5381 | Web\*: [124475](#)

## HOFMANN, MANUEL

On the role of triphosphorylated thiamine compounds in *Arabidopsis thaliana*  
**Dir. Fitzpatrick, Thérésa Bridget**

2019, Sc. 5387 | Web\*: [123991](#)

## KALLMEYER, KARLLEN

Investigating the homing and healing properties of adipose-derived mesenchymal stromal cells using a model of wound repair  
**Dir. Pittet Cuenod, Brigitte Maud; Martinou, Jean-Claude; Pepper, M.S.**

2019, Sc. 5389 | Web\*: [127385](#)

## SUKNOVIC, NENAD SLAVKO

Hydra, a model for studying the role of injury-induced ROS signalling during regeneration and monitoring the autophagy flux in live animals  
**Dir. Galliot, Brigitte**

2019, Sc. Vie 25 | Web\*: [125593](#)

## SY, BOCAR

Approche multidisciplinaire de l'évaluation de l'aléa d'inondation à Yeambeul Nord, Dakar, Sénégal : la contribution de la science citoyenne  
**Dir. Consuegra Zammit, David; Dao, Quoc-Hy**  
2019, Sc. 5408 | Web\*: [126388](#)

## THORIMBERT, YANN

Lattice Boltzmann simulations of complex flows  
**Dir. Chopard, Bastien; Latt, Jonas**  
2019, Sc. 5373 | Web\*: [129125](#)

## KAMAR, NAUSHAD AHMAD

Quantum dynamics in one-dimensional and two-leg ladder systems  
**Dir. Giamarchi, Thierry; Kantian, Adrian**  
2019, Sc. 5416 | Web\*: [128219](#)

## KESTIN, NOAM

Thermal fluctuations in low-dimensional quantum antiferromagnets  
**Dir. Giamarchi, Thierry**  
2019, Sc. 5414 | Web\*: [127613](#)

## MORA CARDozo, JUAN FRANCISCO

Influence of Hydrogen-bonding on dynamical properties of ionic liquids  
**Dir. Ruegg, Christian; Emba, Jan**  
2019, Sc. 5365 | Web\*: [121811](#)

## RENTERIA GAMIZ, ANA

Expanding the knowledge of environmental sustainability in the biopharmaceutical industry : from manufacturing technologies to supply chain  
**Dir. Patel, Martin Kumar; Dewulf, Jo**  
2019, Sc. 5342 | Web\*: [123699](#)

## SELA, AYALA

The role of embryonic photosynthesis in post-germination plant development  
**Dir. Lopez Molina, Luis**  
2019, Sc. Vie 23 | Web\*: [123313](#)

## STRASSMANN, PETER CLEMENS

Solid-state optical quantum memory: from large entanglement to telecom wavelengths  
**Dir. Gisin, Nicolas**  
2019, Sc. 5367 | Web\*: [123606](#)

## VALACH, FRIDRICH

Courant algebroids and string low energy effective actions  
**Dir. Severa, Pavol**  
2019, Sc. 5374 | Web\*: [122409](#)

# SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

## AHOUGA, YOUNES

LOIM et la gouvernance des mobilités internationales par la gestion migratoire  
**Dir. Lavenex, Sandra**  
2019, SdS 128 | Web\*: [129600](#)

## BAYCAN HERZOG, ESMA

Social Cohesion in Post-Migration Societies: In Defense of a Post-Migration Paradigm  
**Dir. Gianni, Matteo; De Schutter, Helder**  
2019, SdS 121 | Web\*: [124289](#)

## CHARRIÈRE, ÉLODIE

Le dépôt des munitions dans les lacs suisses : de l'oubli à une gestion raisonnée  
**Dir. Baudouï, Remi; Garnier, Emmanuel**  
2019, SdS 123 | Web\*: [125020](#)

EXPOSITION

# Mégalithes d'ici Mégalithes d'ailleurs



**9 MARS – 16 MAI 2020**

Salle d'exposition de l'UNIGE  
Uni Carl Vogt | 66 bd Carl-Vogt

HORAIRES

Lundi – vendredi  
7h30 à 19h

[unige.ch/-/megalithes](http://unige.ch/-/megalithes)

**NUIT DES MUSÉES**

Samedi 16 mai | 17h - minuit